Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8370638
Centre d'intérêt: 260

Day, Pierrette.

Prévention des difficultés d'adaptation et d'apprentissage chez les enfants de quatre ans : rapport final / [Pierrette Day, chercheur attitré ; Margaret Rioux-Dolan, responsable du projet pour la] Commission scolaire de Sept-Iles. -- Sept-Iles : La Commission, 1981.
179 f. : graph. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Projet-pilote, D. M. #31. Bibliogr.: f. 106.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant handicapé *Handicapé physique *Déficient mental *Intégration scolaire *Intégration sociale *Développement de l'enfant *Attitude des parents *Rôle des parents *Préscolaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Maternelle-maison *Maternelle quatre ans

L'étude a pour objectif d'évaluer l'impact d'une intervention éducative préscolaire: 1. sur la préparation à la maternelle de six enfants handicapés physiquement ou mentalement; 2. sur les attitudes éducatives des parents à l'endroit de leur enfant de quatre ans. Il s'agissait, pour les enfants, de développer leur autonomie, de corriger leurs comportements sociaux déficients et de leur faire vivre des expériences socialisantes avec d'autres enfants par l'entremise d'un programme de maternelle-maison. Une série de sept rencontres avec les parents devait les aider à améliorer la qualité de la relation parent-enfant et à poser des gestes éducatifs positifs.

Au cours de l'année scolaire 1980-1981, six enfants âgés de quatre ans de la commission scolaire de Sept-Iles ont participé au projet. Le rapport décrit le modèle d'intégration et d'organisation retenu avant de procéder à son évaluation. Parmi les moyens d'évaluation utilisés, mentionnons l'Echelle de développement Maurice Harvey, une grille d'observation des interactions, une fiche du comportement de l'enfant et une grille d'observation des attitudes des parents.

L'intégration des enfants à une maternelle-maison a permis une amélioration significative en termes de comportement et de compétence dans leur évolution. L'enfant en difficulté, placé dans un milieu normal, grandit avec un plus grand répertoire d'habiletés et vit davantage d'interactions socialement acceptables. Par ailleurs, le projet a permis aux parents de mieux s'impliquer dans l'éducation de leur enfant.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 09
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire de Sept-Iles

Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: er

EDUCATION

ED CB

DA DF

PREVENTION DES DIFFICULTES D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE CHEZ LES ENFANTS DE QUATRE ANS

RAPPORT FINAL

COMMISSION SCOLAIRE DE SEPT-ILES

Le 10 décembre 1981

194

TABLE DES MATIERES

Introduction ..2

1. Titre du projet ..3

2. Commission Scolaire concernée ..3

3. Membres de l'équipe de recherche ..3

4. Plan de la recherche ..4

4.1 Modèle d'organisation

A. 1. Identification des élèves concernés par ce projet ..4

2. Spécification des difficultés des élèves concernés par ce projet ..8

B. Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment ..11

C. Groupe-âge ..12

D. Localisation des enfants en fonction de leurs pairs du secteur "régulier" ..12

E. Organisation physique et humaine ..15

F. Identification des intervenants ..19

G. Assiette-horaire ..21

H. Facteurs géographiques ..22

I. Ententes de Services avec le M.A.S. ..22

4.2 Les objectifs de la recherche ..23

- Objectifs généraux ..23
- Etapes de Réalisation ..23
  - pour le 1er objectif ..23
  - pour le 2e objectif ..24

4.3 Hypothèses posées ..25

4.4 Elaboration du modèle d'intervention ..26

1. La problématique . 26
2. Les objectifs de l'intervention ..27
3. La description du type d'intervention adoptée
   - pour l'enfant ..28
   - pour le parent ..32

4.5 Evaluation du Modèle d'intervention et d'organisation

Moyens d'Evaluation ..38

1. L'Echelle de Développement Maurice Harvey forme II
   - A. Contenu ..39
   - B. Méthode d'analyse ..40
   - C. Présentation des résultats ..40
   - D. Interprétation des résultats ..49
2. Grille d'observation des interactions
   - A. Contenu ..53
   - B. Méthode d'analyse ..53
   - C. Présentation des résultats ..55
   - D. Interprétation des résultats ..73
3. Fiche de Comportement de l'enfant
   - A. Contenu ..74
   - B. Méthode d'analyse ..75
   - C. Présentation des résultats ..76
   - D. Interprétation des résultats ..76
4. Grille d'observation des attitudes des parents
   - A. Contenu ..85
   - B. Méthode d'analyse ..85
   - C. Présentation des résultats ..86
   - D. Interprétation des résultats ..86

5. Questionnaire sur la relation parent-enfant
A. Contenu ..92
B. Méthode d'analyse ..92
C. Présentation des résultats ..93
D. Interprétation des résultats ..96
6. Evaluation du Projet ..98
Conclusion ..101
5. Impact Social ..102
5.1 Mesures prises pour informer les parents et les enseignants ..102
5.2 Attitudes des parents et des enseignants ..102
6. Recommandations ..104
7. Bibliographie ..106
8. Sommaire ..107
9. Budget ..108
10. Identification ..109

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I	Horaire des rencontres et du transport	..110
ANNEXE II	Plan des rencontres de Parents	..116
ANNEXE III	Echelle Maurice Harvey	..168
ANNEXE IV	Grille d'observation des Interactions	..171
ANNEXE V	Fiche de Comportement de l'enfant	..172
ANNEXE VI	Grille d'observation des Attitudes des Parents	..174
ANNEXE VII	Questionnaire destiné aux parents	..175
ANNEXE VIII	Evaluation finale du projet	..176

INTRODUCTION

Notre projet d'intégration de six(6) enfants en difficulté dans des classes de maternelle-maison visait essentiellement à préparer les enfants à la fréquentation d'une maternelle régulière en septembre 1981.

Ces enfants bénéficiaient déjà de services professionnels du Centre de Jour Richelieu en plus du suivi de médecins spécialistes car tous présentaient des problèmes sérieux de santé.

Nous visions par le biais d'une intégration artistique, ludique ou dramatique à développer l'individualité de l'enfant, son autonomie sociale, bref, à favoriser son épanouissement général. Nous visions également à sortir l'enfant en difficulté de son univers hermétique en l'incitant à vivre, stimulé par des contacts fréquents avec ses pairs dits "normaux".

Nous visions également à amener le parent à prendre conscience du développement harmonieux de son enfant par son implication directe soit dans le jeu ou les échanges verbaux.

En invitant le parent à participer à des ateliers, nous voulions l'amener à poser des gestes positifs susceptibles d'aider l'enfant tout en améliorant la qualité de la relation. Les thèmes des réunions furent déterminés en ce sens.

Ce rapport présente les différentes étapes de la démarche auprès des enfants et des parents.

1. TITRE DU PROJET:

Intégration sociale et éducation préscolaire pour enfants de quatre ans handicapés physiquement et/ou mentalement.

2. COMMISSION SCOLAIRE CONCERNEE:

Commission Scolaire de Sept-Iles.
Région administrative 09
Secteur du Golfe.

3. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE:

Responsable du projet:	Margaret Rioux-Dolan
Fonction:	Conseillère pédagogique en enfance inadaptée
Téléphone:	962-9741
Personne ressource:	Monique Beaulieu-Leblanc
Fonction:	Jardinière-animatrice chargée de la réalisation du projet.
Téléphone:	962-9741
Chercheur attitré:	Pierrette Day
Fonction:	Orthopédagogue chargée de la rédaction du rapport.
Téléphone:	927-2890

PLAN DE L'EXPERIMENTATION

4. Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet.

A.1 Identification des élèves concernés par ce projet:

Les six(6) enfants en voie d'intégration dont cette recherche fait l'objet ont été retenus de la façon suivante:

- quatre(4) d'entre eux font l'ensemble des enfants de quatre(4) ans fréquentant le Centre de Jour Richelieu.

- Deux d'entre eux ont été référés par la travailleuse sociale qui oeuvre dans le milieu scolaire.

- Les vingt-quatre(24) autres enfants ont été sélectionnés à partir de critères élaborés conjointement par l'animatrice, la travailleuse sociale et le conseiller pédagogique en enfance inadaptée qui sont:

  - Frères et soeurs d'enfants connaissant des difficultés à l'école.

  - Aînés de famille.

  - Enfants uniques.

  - Famille monoparentale.

  - Enfants ayant des retards légers de développement.

Cette sélection permet de rejoindre des sujets ayant besoin de stimulations préalables à l'apprentissage scolaire.

Le tableau I présente les caractéristiques principales des trente(30) enfants selon la situation familiale et les difficultés identifiées. Ce tableau ne nous informe que sommairement sur les individus concernés. Nous apprendrons à mieux les connaître lors des rencontres directes.

TABLEAU 1

4.1 A.1 IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DES ELEVES CONCERNES PAR CE PROJET

GROUPE	PRENOM DE L'ENFANT	SITUATION FAMILIALE	LOGEMENT	SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE	IDENTIFICATION DU PROBLEME	RESSOURCE VENANT DU MILIEU
A.	1. KARINE	parents	maison-mobile	père: employé de bureau mère: vendeuse itinérante		
A.	2. BENOIT	parents	maison-mobile	père: homme de train mère: maison		
A.	3. STEPHANE	parents	maison-mobile	père: A.C. mère: maison		
A.	4. YANNICK	parents	maison-mobile	père: opérateur mère: vendeuse itinérante		
A.	5. VICTOIRE	parents	maison-mobile	père: repr. tech. com. mère: maison	Retard moteur Retard de langage.	Centre de Jour Richelieu
B.	6. STEPHANE	père(en dehors) et mère	Appartement	père: ouvrier mère: barmaid		
B.	7. MARCEL	parents	Appartement	père: dessinateur mère: maison	Retard global de développement moteur et mental.	Centre de Jour Richelieu
B.	8. MICHEL	mère seule.	Appartement (3½)	bien-être social		
B.	9. ANNICK	père (en dehors) et mère	Appartement	père: étudiant mère: maison		
B.	10 ERIC	mère seule.	Appartement	employée de bureau.		
C.	11 MELANIE	parents	maison	père: contremaître mère: technicienne en alimentation.	léger retard de langage. Mésadaptation affective. Hyperactivité.	
C.	12 JUSTIN	mère seule.	Appartement	bien-être social		
C.	13 CHANTAL	parents	maison	père: emp. manuel mère: maison		
C.	14 SERGE	mère seule, enfant élevé par ses grands-parents.	Appartement	mère: ménagère	Retard de langage. Retard d'acquisition des concepts de base.	
C.	15 SUZANNE	parents	Appartement	père: ouvrier mère: maison		

..6

DES ELEVES CONCERNES PAR CE PROJET

GROUPE	PRENOM DE L'ENFANT	SITUATION FAMILIALE	LOGEMENT	SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE	IDENTIFICATION DU PROBLEME	RESSOURCE VENANT DU MILIEU
D.	16. PAUL	parents	maison-mobile	père: construction mère: maison	Problème grave de langage (ne parle pas). Retard moteur.	Centre de Jour Richelieu
D.	17. STEVE	parents	maison-mobile	père: gérant mère: maison		
D.	18. MATHIEU	parents	maison-mobile	père: contremaître mère: maison		
D.	19. KARINE	parents	maison-mobile	père: ouvrier mère: maison		
D.	20. SANDRA	parents	maison-mobile	père: monteur de ligne. mère: maison		
E.	21. KATIA	parents	maison-mobile	père: carreleur mère: maison		
E.	22. SYLVESTRE	parents	maison-mobile	père: monteur d'acier mère: maison	Problème moteur grave (se déplace avec des béquilles) spina-bifida.	
E.	23. SABIN	parents	maison-mobile	parents sans travail (Comm. des Acc. de travail)	Ne parle pas	Centre de Jour Richelieu
E.	24. SIMON	parents	maison-mobile	père: débardeur mère: maison		
E.	25. BRUNO	parents	maison-mobile	père: menuisier mère: maison		
F.	26. JUSTINE	parents	maison-mobile	père: administrateur mère: professeur	Problème de développement moteur et mental	Garderie
F.	27. CHARLES	parents	Appartement	père: dessinateur mère: maison	(très doué)	
F.	28. SEBASTIEN	parents	Appartement	père: technicien environnement. mère: maison		
F.	29. JOSEE	parents	Maison	père: aide-opérateur. mère: maison		
F.	30. THERRY	parents	Appartement	parents à la maison (sans travail		

TABLEAU I

LEGENDE: Les six(6) équipes de cinq(5) enfants sont identifiées par les lettres A, B, C, D, E, F.

Les noms soulignés identifient les enfants en difficultés concernés par ce projet.

..7

4.1 A.2 Spécification des difficultés des élèves concernés par ce projet:

- Retard du langage et non-acquisition de la parole.
- Hyperactivité.
- Retard du développement moteur.
- Retard du développement physique.
- Handicap physique.
- Déficience de la vue et de l'audition.
- Problème d'équilibre.
- Peu de résistance à l'effort.
- Agressivité marquée et négativisme.
- Incontinence.

TABLEAU II

SPECIFICATION DES DIFFICULTES

DES ENFANTS CONCERNES PAR LE PROJET

PRENOM	DIAGNOSTIC MEDICAL	MOTRICITE	LANGAGE	VUE	AUDITION	PARTICULARITES.
VICTOIRE	- Retard global de développement.	- manque d'équilibre.	- retard d'acquisition.	- déficience	- normale	- agressivité - manque d'endurance. - négativisme.
MARCEL	- Retard global de développement - épileptie	- manque d'équilibre.	- retard d'acquisition.	- normale	- normale	- hyperactivité - de petite taille. (21lb/4ans)
PAUL	- retard global de développement. - pied bot	- manque d'équilibre.	- non-acquisition.	- référé à l'ophtalmologiste.	- déficience	- excitabilité - goût ardent de tout connaître. - positivisme.
SYLVESTRE	- Spina-bifida	- ne marche pas.	- normal	- normale	- normale	- handicap physique. - intelligence normale.
SABIN	- retard global de développement.	- manque d'équilibre.	- non-acquisition.	- déficience	- déficience	- peu de réaction, sauf rougeurs au visage.
JUSTINE	- retard global de développement	- manque d'équilibre.	- retard d'acquisition.	- normale	- normale	- hyperactivité - tendance à briser. - négativisme.

LEGENDE: Observations notées en octobre 1981.

..9

Le "Tableau II" fait ressortir les principales caractéristiques des enfants en difficultés. Les renseignements sur le dossier médical nous ont été fournis par le Centre de Jour. A moins de maladie physique évidente comme le "spina-bifida", le dossier note dans tous les autres cas, un retard global de développement sans plus.

Les observations sur le langage, la vue, l'audition, la motricité, ainsi que les particularités ont été faites conjointement par le chercheur et la jardinière en janvier 1981 ainsi qu'en juin 1981.

Les observations sur la motricité et le langage ont de plus été notées lors de la passation de l'échelle Maurice Harvey.

4.1 B. Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédement:

Un enfant est atteint d'une maladie physique qui lui enlève toute sensibilité de la ceinture aux orteils (spina-bifida). Son développement intellectuel est comparable à celui d'un enfant de quatre(4) ans.

Les quatre(4) autres enfants présentent des déviations multiples; c'est donc dire qu'ils souffrent de désordres moteurs et mentaux. Ils accusent un retard global de développement.

Chez ces quatre(4) sujets:

- deux(2) n'ont pas acquis la parole.
- trois(3) ont un retard d'acquisition de la parole.
- deux(2) ont une vue et une audition déficientes.
- six(6) présentent des problèmes d'équilibre physique.
- deux(2) sont hyperactifs.
- un(1) réunit toutes ces caractéristiques.

4.1 C. Groupe-Age:

Ce groupe d'enfants est composé de deux(2) filles et de quatre(4) garçons. Ils étaient tous âgés de quatre(4) ans le 30 septembre 1980.

4.1 D. Localisation des enfants en fonction de leurs pairs du secteur dit régulier:

Ces enfants ne vont pas à l'école; toutefois, ils reçoivent les services d'une jardinière spécialisée et cela dans leur environnement coutumier: la maison.

La maison devient alors le lieu de rendez-vous pour un groupe donné à un moment donné dans la semaine.

Les sujets ne peuvent évidemment pas être comparés à des écoliers réguliers. Mais leur attitude générale peut être comparée à quelqu'autre enfant de quatre(4) ans composant l'équipe dont il fait partie puisque tous les autres enfants concernés par le projet "Maternelle-Maison" ont un développement global moyen d'un enfant de quatre(4) ans.

Les trente(30) enfants ont été évalués selon l'Echelle Maurice Harvey. Les résultats apparaissent sur le tableau III.

L'Echelle Maurice Harvey a été passée à deux reprises; la première fois en octobre 1980 et la deuxième fois en juin 1981. Toutes les rencontres ont eu lieu à la résidence de l'enfant, presque toujours à la cuisine où la table était fort utile pour certaines activités. La mère, le plus souvent vaquait à ses occupations sans s'impliquer davantage. L'enfant dans un tel environnement était plus à l'aise; ce même cadre se retrouvait également lors de la majorité des rencontres de la materielle-maison.

4.1 D. (suite)

Vingt-quatre(24) des trente(30) enfants ont répondu aux consignes et épreuves avec joie, voir même empressement.

Les six(6) autres enfants concernés ici par le volet intégration, ont montré des signes de fatigue évidente au bout de dix(10) minutes et il a fallu faire régulièrement cinq(5) ou six(6) arrêts par rencontre pour leur permettre de récupérer; ils devaient ainsi fournir un rendement se rapprochant de leurs capacités.

En octobre 1980, l'un des six, Sabin, n'a pu répondre aux épreuves quoi qu'ayant été invité à le faire. Il s'agit ici d'un problème grave de développement moteur et psychologique. L'enfant âgé de quatre(4) ans avait acquis la marche vers trois ans et demi (3½) et se déplaçait très lentement. Aucune manifestation apparente n'a permis de croire qu'il comprenait une consigne. Il touchait aux objets qui lui étaient présentés pour les porter à sa bouche. Sa mère l'a retiré du projet le 15 janvier pour le faire bénéficier d'une demi-journée de plus au Centre de Jour. Il n'a donc pas été réévalué en juin 1981.

Un autre, Paul, qui avait un retard évident de développement et possédait un vocabulaire d'environ trois(3) mots, en octobre 1980, a participé aux épreuves avec beaucoup de joie et de coopération. Il comprenait assez bien les consignes simples.

En février 1981, il a été admis au service d'orthophonie de l'hopital. Ces stimulations sont fort bonnes, il parvient à dire les mots qu'il veut; toutefois, seules les finales de mots sont audibles. Un bon progrès a été observé lors de l'évaluation de juin 1981.

TABLEAU III

Résultats à l'échelle Maurice Harvey

Prénom de l'enfant	Age réel (mois) oct.	juin	RESULTATS Motricité oct.	juin	Autonomie oct.	juin	Graphisme oct.	juin	Langage oct.	juin	Connaissances oct.	juin	Age Moyen oct.	juin
1. Karine	50	58	60	72	60	84	48	66	66	78	45	60	55.8	72
2. Benoit	54	62	57	60	57	63	54	66	45	63	39	54	50.4	61.2
3. Stéphane	52	-	60	-	54	-	39	-	39	-	45	-	47.4	-
4. Yannick	53	-	54	-	54	-	34	-	54	-	39	-	47	-
5. Victoire	56	64	25	27	48	60	42	36	39	72	27	42	36.2	47.4
6. Stéphane	51	-	72	-	60	-	51	-	54	-	39	-	55.2	-
7. Marcel	54	62	22	51	22	51	22	27	24	42	28	30	23.6	40.2
8. Michel	49	57	54	60	36	66	48	60	42	60	45	57	45	60.6
9. Annick	53	-	72	-	54	-	42	-	48	-	54	-	54	-
10. Eric	49	57	51	48	36	54	27	33	30	57	45	42	37.8	46.8
11. Mélanie	54	62	51	66	58	72	54	54	48	63	30	45	48.2	60
12. Justin	53	61	54	78	63	84	48	60	60	75	45	63	54	72
13. Chantal	60	68	75	54	78	87	54	75	42	72	45	48	58.8	67.2
14. Serge	55	63	45	48	42	57	27	51	27	54	27	36	33.6	49
15. Suzanne	51	-	60	-	72	-	42	-	60	-	42	-	55.2	-
16. Paul	55	63	34	39	30	54	20	30	14	54	25	39	24.6	43.2
17. Steeve	52	-	48	-	54	-	45	-	48	-	36	-	46.2	-
18. Mathieu	57	65	61	57	57	69	51	63	60	63	42	45	55.2	59.4
19. Karine	58	66	63	90	81	87	60	75	69	75	48	63	64.2	78
20. Sandra	49	57	63	96	69	63	48	54	63	69	57	63	60	69
21. Katia	60	68	60	69	73	81	72	75	72	66	66	72	68.6	72.6
22. Sylvestre	53	61	14	27	46	57	54	66	66	69	54	66	46.8	57
23. Sabin	49	-	16	-	12	-	8	-	8	-	12	-	11.2	-
24. Simon	50	58	54	60	60	66	54	63	54	66	42	60	52.8	63
25. Bruno	55	63	60	60	57	54	45	42	57	66	42	45	52.2	53.4
26. Justine	50	58	24	48	57	66	33	48	30	54	39	42	36.6	51.6
27. Charles	55	-	75	-	60	-	66	-	72	-	66	-	67.8	-
28. Sébastien	N'A PAS VOULU PARTICIPER (oct.)													
29. Josée	53	61	60	81	78	84	60	66	69	66	54	63	64.2	72
30. Thierry	57	-	57	-	57	-	54	-	63	-	42	-	54.6	-
Total des moyennes	53.4	61.7	51.7	59.5	54.7	67.9	44.9	55.5	49.1	64.2	42.1	51.7	48.5	59.8

Légende :

Les noms soulignés identifient les enfants en difficultés concernés par ce projet.

3, 4, 6, 17 et 30 n'ont pas été rejoints en juin
9, 15, 27 et 28 avaient déménagé en juin
23 a abandonné en janvier

..14

4.1 D. (suite)

Un troisième, Sylvestre, présentait un développement normal de quatre(4) ans en octobre 1980, et nous avons observé qu'en juin 1981, ses progrès étaient comparables à ceux de tout autre enfant de quatre(4) ans sauf sur le plan moteur car il est atteint de paralysie des deux(2) jambes.

Les trois(3) autres enfants, Victoire, Marcel et Justine, possédaient en octobre 1980, une très faible capacité de concentration et ne pensaient qu'à jouer. Il était très pénible de les garder en contact avec la réalité des épreuves. En juin 1981, Victoire et Justine ont développé une meilleure capacité d'attention alors que Marcel reste toujours aussi peu apte à l'attention et ne présente pas les aptitudes requises pour la fréquentation d'une maternelle-régulière en septembre 1981.

4.1 E. Organisation physique et humaine:

Les rencontres conçues et animées par la jardinière ont lieu à la résidence des enfants.

Les groupes disposent d'un local de dépannage prêté par la Commission Scolaire (École Louis-Hébert) et d'un local au Parc Ferland.

Un mini-bus fourni par la commission scolaire devait assurer le transport pendant l'année scolaire. Cependant, une grève du transport qui a duré du 18 septembre à la fin décembre a affecté le service. Le projet n'a toutefois pas souffert de ce contretemps puisque vingt-sept(27) des trente(30) parents transportaient leur enfant. Tout est rentré dans l'ordre à partir du mois de janvier.

4.1 E. (suite)

Comme nous pouvons voir sur le tableau I, les trente(30) enfants se répartissent en six(6) groupes de cinq(5) enfants qui sont A, B, C, D, E, et F. Les six(6) enfants en difficultés se distribuent comme suit à l'intérieur des groupes:

- 1 dans le groupe A
- 1 dans le groupe B
- 1 dans le groupe D
- 2 dans le groupe E
- 1 dans le groupe F

On ne dénombre pas d'enfant en difficulté dans le groupe C. La composition des groupes a été faite par la jardinière compte-tenu principalement de la proximité physique des résidences des enfants.

Afin de favoriser l'aspect d'intégration sociale, un enfant fréquentant le Centre de Jour se retrouve en compagnie de quatre(4) autres enfants dits réguliers dans les groupes A, B, D, et E.

Une cédule des rencontres a été planifiée dès septembre. Elle s'étend du 30 septembre au 9 juin. Voir annexe I.

Organisation matérielle des vingt-neuf(29) locaux-maisons et du local de l'Ecole Louis-Hébert.

LOCAL-MAISON:

- Matériel éducatif spécialisé:

apporté par la jardinière.

- pâte à modeler
- casse-tête
- jeux éducatifs (1 ou 2). Ex: loto, domino
- craies de cire, papier, ciseaux, colle
- livres

- Cahiers de travail "Passe-Partout" distribués à chaque enfant.

4.1 E. (suite)

LOCAL-MAISON

Services retrouvés sur place: (la priorité va à l'exploitation des jeux que le milieu fournit).

- table servant au bricolage
- chambre de l'enfant avec les jouets de l'enfant
- livres
- cour extérieure par beau temps.

LOCAL DE L'ECOLE LOUIS-HEBERT:

Il s'agit d'une classe de maternelle régulière comprenant du matériel éducatif spécialisé. Le mobilier est adapté aux enfants. Seul le groupe F, fréquentait ce local puisque les parents de Justine ne pouvaient recevoir le groupe à la maison.

Organisation humaine de l'école:

Nous savons que les rencontres avaient lieu dans les maisons. La cuisine et le salon étaient les pièces où se rencontraient le plus souvent les enfants. Comme c'était presque toujours une maison mobile, les enfants s'y reconnaissaient assez aisément.

Chaque groupe comprenait cinq(5) enfants auxquels venait parfois s'ajouter le petit frère ou la petite soeur. La jardinière faisait l'animation en compagnie de la mère et quelquefois du père.

4.1 E. (suite)

Une préposée à l'entretien des enfants incontinents, (il y en avait deux(2)) venait changer les enfants au besoin. Le salaire de cette personne était défrayé par les services sociaux.

Le chercheur a assisté à quelques rencontres en tant qu'observateur.

A l'École Louis-Hébert, c'était différent; nous y retrouvions toute la structure d'une école comprenant salle de cours, gymnase, vestiaire, toilettes, administration, etc...

Le parent de l'enfant qui ne pouvait accueillir le groupe à la maison, quittait occasionnellement son travail pour assister à la rencontre. Dans les autres cas, les enfants se retrouvaient seuls avec la jardinière.

<u>Intérêt à recevoir les enfants à la maison plutôt que dans une salle d'École</u>:

L'idée a été empruntée au modèle des maternelle-maison. Cette formule permet de ne pas sortir les enfants de la maison trop jeunes, l'adaptation étant plus facile dans leur environnement; le parent n'est pas obligé de se déplacer pour les rencontres, mais s'engage à recevoir un groupe par cinq(5) semaines.

TABLEAU IV

4.1 F. Nombre d'intervenants, identification des fonctions et fréquence de leurs interventions:

INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
ORTHOPEDAGOGUE	- Evaluation des enfants selon l'échelle Maurice Harvey.	- Deux(2) fois par année.
JARDINIERE-ANIMATRICE.	- Conception des rencontres. - Planification des activités, à l'horaire (voir à la bonne marche générale). - Animation des rencontres. - Intervention auprès des enfants.	- Deux(2) heures par semaine par groupe-enfants. (voir cédule des rencontres)
PARENTS	- Observation de l'intervention de l'animatrice lors de la rencontre-maison. - Intervention directe auprès des enfants: a) pendant la rencontre b) après la rencontre - Participation active aux activités des ateliers et des jeux.	- Deux(2) heures par semaine par groupe (pour le parent qui reçoit) - Plein temps

4.1 F. (suite)

Nous savons que d'autres intervenants travaillent auprès des enfants concernés. Il s'agit de médecins spécialistes, psychologues, physiothérapeutes et orthophonistes. Nous les avons sciemment ignorés puisque leur travail reste parallèle à nos objectifs.

4.1 G. Assiette-horaire:

A la fin de l'année scolaire, au 9 juin 1981, chaque groupe aura été rencontré vingt-sept(27) fois. Cependant, comme nous pouvons le voir dans l'annexe I "B", vingt-neuf(29) rencontres avaient été prévues. Deux(2) ont été annulées à cause de la grève du transport scolaire.

Chaque rencontre dure deux(2) heures qui se répartissent comme suit:

10 minutes: accueil, jeu libre, installation.
50 minutes: atelier dirigé incluant modelage, casse-tête, bricolage.
15 minutes: pause, collation offerte par la maison d'accueil.
5 minutes: éducation à l'hygiène.
15 minutes: psycho-motricité et rythmique.
15 minutes: jeu libre
10 minutes: rangement, habillement, etc...

Cette répartition du temps n'est pas rigide. Elle est un cadre de référence tout simplement. La jardinière exploite au maximum les situations qui se présentent à elle dans le but d'atteindre les objectifs généraux du projet et les objectifs spécifiques de chaque rencontre. Elle veille à ce que les enfants ne soient pas contraints à exécuter des consignes mais plutôt incités à participer dans la joie et à trouver du plaisir.

Aucune matière académique n'est enseignée à l'enfant, quelqu'il soit. Tous n'ont pas acquis un niveau égal de développement. Les enfants en voie d'intégration qui présentent des perturbations, sont amenés par la jardinière à contrôler leurs émotions, à maîtriser leurs colères, à partager les jeux avec les autres enfants ainsi qu'à acquérir une persévérance à la tâche.

4.1 H. Facteurs géographiques:

Tous les enfants sélectionnés pour notre projet, résident à Sept-Iles. Quinze(15) d'entre eux habitaient le centre ville, alors que les quinze(15) autres enfants résidaient au Parc Ferland, banlieue de maisons mobiles, située à environ cinq(5)km du centre ville. La région est essentiellement urbaine et l'économie dépend presque uniquement d'une compagnie multinationale, installée à Sept-Iles il y a quelques années, la Cie Iron Ore du Canada.

La Commission Scolaire de Sept-Iles dessert un territoire d'environ cinquante(50)km, s'étendant de Clarke City à l'ouest, jusqu'à Moisie à l'est.

4.1 I. Ententes de services avec le M.A.S.:

Nous savons que les enfants fréquentaient le Centre de Jour Richelieu, organisme relevant du Centre de Ressources Institutionnelles Côte-Nord. Cette institution fait partie du réseau des Affaires Sociales.

Michel Plourde, actuel directeur du Centre de Jour, a accepté que les quatre(4) enfants de quatre(4) ans, fréquentant ce centre, fassent partie du groupe et bénéficient ainsi d'une intervention différente et préparatoire à la maternelle régulière.

La travailleuse Sociale affectée au Service de la Commission Scolaire et engagée par le M.A.S., a apporté un support valable dans la sélection des candidats vu sa grande connaissance des familles septiliennes et de leurs problèmes.

4.2 Les Objectifs de la recherche:

Objectifs généraux:

1. Evaluer l'impact d'une intervention éducative préscolaire sur la préparation à la maternelle de six(6) enfants handicapés physiquement et/ou mentalement.

2. Evaluer l'impact d'une intervention éducative préscolaire sur les attitudes éducatives des parents à l'endroit de leur enfant de quatre(4) ans.

ETAPES DE REALISATION:

Pour l'objectif I:

1. Formation de l'équipe de travail affectée au projet: conseillère pédagogique, jardinière, chercheur.

2. Rencontre individuelle des parents dans le but de s'assurer de leur participation.

3. Rédaction du plan de travail et de l'horaire des rencontres (par la jardinière).

4. Présentation aux parents du plan de travail et de l'horaire, en assemblée générale. (Par la jardinière)

5. Début des séances d'intervention.

6. Passation de l'échelle Maurice Harvey (par le chercheur).

Pour l'objectif I: (suite)

7. Notation des interactions, par la jardinière, entre l'enfant en voie d'intégration et les autres enfants aux vingt-sept(27) rencontres.

8. Compilation des observations de huit (8) des vingt-sept (27) rencontres.

9. Synthèse des observations.

10. Notation d'une fiche de comportement de l'enfant en janvier 1981.

11. Seconde notation de la fiche de comportement en juin 81.

12. Synthèse des observations.

13. Seconde passation de l'Echelle Maurice Harvey.

14. Synthèse des résultats.

15. Evaluation de l'impact de l'intervention éducative préscolaire sur la préparation à la maternelle des six(6) enfants en difficultés.

Pour l'objectif II:

1. Notation des observations sur les attitudes du parent face à son enfant en difficulté (par le chercheur) en décembre 1980.

2. Préparation d'un questionnaire (par le chercheur) concernant la relation parent-enfant.

Pour l'objectif II: (suite)

3. Passation du questionnaire en mars 1981.

4. Seconde notation sur les attitudes du parent en juin 1981.

5. Synthèse des observations.

6. Seconde passation du questionnaire concernant la relation parent-enfant en juillet 1981.

7. Synthèse des résultats.

8. Evaluation finale de tout le projet par les parents préparée par la jardinière et complétée par les parents en juin 1981.

9. Evaluation de l'impact d'une intervention éducative préscolaire sur les attitudes éducatives des parents des six(6) enfants en difficultés.

4.3 Les hypothèses posées:

1. Nous présumons que l'intervention de la jardinière amènera l'enfant handicapé et/ou déficient à développer son autonomie tout en apprenant à vivre des interactions socialisantes avec ses pairs.

2. Les rencontres régulières où le parent est amené à s'impliquer, favoriseront sa prise de conscience et l'amèneront à améliorer la qualité de sa relation avec son enfant.

4.4 Elaboration du modèle d'intervention

Note: Puisque nous poursuivons deux(2) objectifs généraux, l'un envers l'enfant et l'autre envers le parent, la problématique, les objectifs et le type d'intervention seront exposés consécutivement.

I. La problématique:

Pour l'enfant: Comme nous l'avons vu au tableau II, les six(6) enfants concernés par le projet présentaient différents troubles. Tous avaient des problèmes moteurs, cinq(5) sur six(6) accusaient un retard de langage. Au niveau comportement, nous avions également constaté lors de la passation de l'Echelle Maurice Harvey, que les périodes d'attention ne dépassaient guère dix(10) minutes, et qu'il fallait faire constamment des pauses pour permettre à l'enfant de libérer ses tensions.

L'intervention adoptée ici portait principalement sur l'amélioration des comportements sociaux déficients et sur l'intégration sociale de ces enfants dans des groupes dits normaux.

Pour le parent: Dans bien des cas, les parents d'enfants en difficultés semblaient désarmés face à la situation; ils étaient portés périodiquement au découragement, présentaient des attitudes négatives, ne savaient pas comment se mettre au niveau de l'enfant pour jouer avec lui.

L'intervention adoptée pour aider le parent, consistait en une série de sept (7) rencontres animées par la jardinière et qui portaient principalement sur la relation parent-enfant.

4.4 II. Les objectifs de l'intervention

Toute l'intervention faite auprès des six(6) enfants visait essentiellement à les rendre suffisamment autonomes pour qu'ils accèdent à l'école maternelle.

Plus spécifiquement, l'intervention visait à:

1. développer l'autonomie des enfants en difficultés

2. corriger les comportements sociaux déficients.

3. Faire vivre des expériences socialisantes avec les autres enfants.

En permettant à l'enfant handicapé et/ou déficient de sortir du Centre de Jour où il se retrouvait constamment en présence d'autres handicapés, nous favorisions ainsi le développement de contacts amicaux réguliers et nous permettions à l'enfant de vivre des stimulations intellectuelles, mentales motrices et phychologiques par sa participation à des activités adaptées à l'âge quatre(4) ans.

En ce qui concerne le parent, l'intervention visait spécifiquement à favoriser une prise de conscience dans le but de:

1. Améliorer la qualité de la relation parent-enfant.

2. Amener le parent à poser des gestes éducatifs positifs qui aideront l'enfant à s'épanouir.

III. La description du type d'intervention adoptée

Pour l'enfant: Pour procéder à l'intégration des six(6) enfants en difficultés à des groupes d'enfants du même âge non-handicapés, nous avons choisi le modèle de la maternelle-maison parce que nous croyons qu'il convient mieux aux petits de quatre(4) ans. Ils se retrouvent dans leur environnement le plus coutumier: la maison. Ils se sentent plus sécurisés et le choc de l'adaptation est moins violent. Ils sont initiés aux rudiments de base de la maternelle par une jardinière spécialisée: ils doivent se plier à un horaire, à une certaine discipline, à une vie de groupe plus structurée.

Chaque enfant participait à une séance par semaine d'une durée de deux(2) heures. L'emploi du temps a été décrit au point 4.1 G. (Assiette-horaire).

L'intervention visant à développer l'autonomie chez le sujet comprenait les actions suivantes:

- habillage et déshabillage, rangement des vêtements.
- réalisation d'un collage, d'un dessin ou autre activité artistique sans abandon en cours du travail.
- expression orale, participation à des jeux de mots, des histoire.
- activités motrices.

III. (suite)

De toute évidence [illegible]atre(4) ans, le jeu occupe une place importante dans la vie de l'enfant. Il n'était pas essentiel qu'une action soit vite terminée, mais qu'elle le soit tout simplement de telle sorte que l'enfant voit qu'il est capable de réaliser quelque chose, qu'il soit amené à développer sa confiance en lui et qu'il explore les domaines qui lui sont inconnus.

REMARQUE: Un des enfants, Sabin, ne pouvrit participer à aucune de :es activités, ne présentant comme comportement principal que la marche lente. Le seul usage qu'il pouvait faire d'un objet était de le porter à sa bouche. La jardinière et la dame qui accueillait les enfants ont à quelques reprises bercé l'enfant qui semblait heureux de ce fait.

Un autre, Marcel, n'a pas participé aux activités de groupe et cela malgré les tentatives toujours répétées de la jardinière. Son développement global, se situait à deux ans en octobre 1980, selon l'échelle Maurice Harvey. Il jouait seul, parallèlement aux autres enfants. Il ne se mêlait que rarement au groupe.

Les principales difficultés comportementales que présentaient les enfants étaient la colère, l'entêtement et le refus de coopérer. L'intervention visant à corriger les comportements déficients chez le sujet comprenait les actions suivantes:

- A l'intérieur d'une activité dirigée, le sujet se devait dans la mesure de ses capacités et de ses intérêts, de faire les mêmes activités que les autres enfants à l'exception de Sabin et de Marcel qui n'avaient pas le développement requis.

III. (suite)

- Si le sujet manifestait son refus par une colère ou de l'agressivité envers ses pairs ou s'il restait tout simplement à l'écart, la jardinière présentait l'activité aux enfants alors que la mère veillait à sa réalisation. La jardinière s'occupait à calmer l'enfant en le prenant à part et lui réexpliquait les consignes. Aucun des quatre(4) enfants aptes à réaliser un travail ne s'est entêté au point de ne rien faire. L'attitude déterminée et ferme de la jardinière a contribué à amener l'enfant à passer à l'action. Dans les premières rencontres, Victoire a manifesté de l'entêtement et de l'agressivité envers la jardinière; toutefois, cela ne dépassait guère la première demi-heure. De façon générale, les enfants n'ont pas essayé de manipuler la jardinière pour arriver à leurs fins.

- La plupart des enfants de quatre(4) ans comprennent bien la communication non-verbale et s'y adaptent facilement, développant ainsi une forme de complicité avec l'adulte. Il n'est souvent pas nécessaire de parler pour inviter un enfant à modifier une attitude comportementale, le geste étant suffisant à la compréhension de la situation. Toutefois, chez nos quatre(4) sujets, le message sans parole tout en étant bien reçu, provoquait une réaction verbale.

- A partir de janvier 1981, Paul, l'un des quatre enfants a bénéficié d'un programme de rééducation individuelle au niveau du langage. Une orthophoniste l'accueillait chaque semaine à l'hôpital de Sept-Iles. En janvier 1981, Paul n'avait pas encore acquis le langage.

Malgré la présence d'enfants handicapés et/ou déficients dans les groupes, la programmation des rencontres ne devait pas trop être perturbée. Les enfants dits "normaux" ont bien accepté les anomalies physiques ou mentales des autres enfants et dans leur comportement général, ils ne manifestaient pas de différence à leur égard. Ils exprimaient clairement leur désir de les voir participer et n'étaient en aucun cas dérangés par leur présence même lorsque l'un ou l'autre était perturbé.

La présence seule de l'enfant en difficulté à l'intérieur d'un groupe régulier l'amenait à vivre des expériences socialisantes. Nous voulions lui offrir le maximum de situations concrètes où il serait amené à participer.

Dans l'activité "théâtre de marionnettes", les enfants se cachaient derrière un meuble et improvisaient sur un thème. Chacun apportait sa contribution à l'histoire par des mots, des gestes et rires. Paul, un des quatre enfants aptes à participer, ne parlait pas en octobre 1980, mais comprenait bien la situation et s'amusait autant que les autres. En juin 1981, il jargonnait tout ce qu'il voulait, mais seules les finales des mots étaient sonores. Quoique le langage ait été un instrument de communication de premier plan dans cette activité, en aucun temps, Paul n'a été frustré ni les autres, agacés par cette déficience.

L'activité musicale favorisait les interelations entre les enfants, ils avaient fabriqué un tambour. La jardinière les invitait à jouer comme dans un orchestre et ils y trouvaient beaucoup de plaisir. Ils écoutaient aussi de la musique.

III. (suite)

Une autre activité axée sur le partage des jeux, consistait à se promener, une marionnette à la main, tout en écoutant de la musique. Lorsque la musique arrêtait, l'enfant devait s'arrêter et échanger sa marionnette avec un autre, ainsi de suite.

La collation était un excellent moment pour échanger ses impressions avec ses pairs, pour renforcer ses habitudes de civilité et d'hygiène.

Tous les travaux exécutés par les enfants, leur appartenaient et ils étaient très fiers de les montrer. Les travaux n'ont jamais été utilisés pour fin d'évaluation.

En somme, toutes les activités planifiées par la jardinière et adaptées à l'âge de quatre ans, ont pu être réalisées. Quatre des six enfants ont été soumis pendant dix mois à des stimulations de tout ordre, qui leur ont permis de s'intégrer progressivement au groupe et de se développer sur les plans de l'autonomie de langage, de la psychomotricité et de la sociabilité.

4.4 III

La description du type d'intervention:

Pour le parent: Comme nous l'avons vu, l'intervention adoptée pour améliorer les attitudes éducatives du parent visait essentiellement à favoriser une prise de conscience dans le but d'améliorer la relation parent-enfant ainsi que dans le but d'amener le parent à poser des gestes positifs susceptibles d'aider l'enfant à s'épanouir.

III. (suite)

Pour ce faire, l'animatrice avait préparé une série de sept rencontres dont trois des sept thèmes avaient été conjointement définis par la jardinière et les parents.

Les parents ont mis un certain temps à exprimer leurs besoins. Il s'étaient montré intéressés par le projet mais assez silencieux au niveau de l'implication (à la première étape). En janvier 1981, quelques-uns ont finalement exprimé certains besoins éducatifs et après analyse, la jardinière a retenu comme préoccupations majeures, les aspects suivants:

1. Les récompenses et punitions.

2. La télévision et les activités à la maison.

3. L'enfant, ses dents, sa santé.

A partir de ces données, la jardinière a recueilli les informations pertinentes, rejoint des spécialistes en la matière et élaboré le contenu de chaque rencontre.

III. (suite)

Les parents ont tous été invités personnellement par téléphone. Malgré cette démarche, les participants étaient peu nombreux. Nous y retrouvons presque toujours les mêmes parents. Le tableau V nous informe sur la présence des parents aux réunions.

	Plénière	Ateliers de bricolage	Langage	Punitions récompenses	Télévision	Santé
PERIODE DANS L'ANNEE	Octobre	Novembre	Janvier	Février	Mars	Mai
NOMBRE DE PARTICIPANTS /30	30	25	11	12	8	4
NOMBRE DE PARENTS CONCERNES PAR LE PROJET /6	6	--	2	1	1	0

TABLEAU V

PRESENCE DES PARENTS AUX REUNIONS

A chaque rencontre, l'animatrice présentait le thème et ouvrait la discussion. Elle offrait des ressources bibliographiques en consultation et remettait un document pertinemment choisi dans l'intention d'aider le parent à poursuivre à la maison l'intervention déjà entreprise.

Il apparaît que peu de parents se soient prémunis de ce support pédagogique au grand désarroi de l'animatrice.

Chaque rencontre de parents pouvait se définir en terme d'objectifs spécifiques; le contenu des rencontres se trouve à l'annexe II.

1ière rencontre:

- Favoriser la rencontre des participants d'un même groupe.
- Présenter le diaporama du M.E.Q. (Une maternelle chez-nous).
- Présenter le calendrier des rencontres.
- Informer le groupe sur les services offerts (bibliothèque municipale, émissions et cahiers Passe-Partout).
- Inciter les parents à écouter l'émission Passe-Partout en compagnie de leur enfant.
- Amener le parent à choisir des jouets à caractère éducatif et à en fabriquer.
- Inviter les parents à s'impliquer dans l'intervention.
- Conseiller les parents dans le choix des sujets à traiter lors des futures rencontres.

* A cette réunion, les parents n'ont apporté aucune suggestion.

2ième rencontre:

- Permettre de se retrouver entre participants d'un même groupe pour mieux se connaître.
- Permeitre aux parents de participer à un atelier collectif de fabrication de matériel éducatif.

2ième rencontre: (suite)

- Amener les parents à mieux cerner leurs intérêts, leurs problèmes et leurs besoins en matière d'éducation.

3ième rencontre:

- Permettre aux parents d'identifier les difficultés de leur enfant concernant le langage.

- Aider les parents à stimuler le développement du langage chez leur enfant.

- Amener le parent à travailler à la correction de certains troubles d'articulation.

4ième rencontre:

- Amener les parents à s'interroger sur leurs attitudes punitives et permissives.

- Amener les parents à rechercher des solutions équitables sans perdant.

- Amener les parents à réfléchir sur la discipline et l'obéissance.

5ième rencontre:

- Amener les parents à sélectionner les programmes de télévision écoutés par les enfants.

- Faire prendre conscience des méfaits de l'écoute abusive de la télévision.

- Susciter chez les parents un intérêt à la participation active des activités de leur enfant.

- Amener les parents à croire en la nécessité de jouer avec leur enfant.

6ième rencontre:

- Amener le parent à prendre conscience de l'importance d'une saine alimentation chez leur enfant.

7ième rencontre:

- Permettre aux parents de faire la synthèse du projet.

- Faire remplir le questionnaire d'évaluation.

- Présenter un diaporama sur les activités des 3 derniers mois.

4.5 EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION

Dans le but d'atteindre nos deux grands objectifs généraux, six moyens d'évaluation ont été utilisés.

Pour l'objectif visant l'évaluation de l'impact d'une intervention éducative préscolaire sur la préparation à la maternelle de six (6) enfants handicapés physiquement et/ou mentalement, nous avons retenu les moyens suivants :

1. Echelle de développement Maurice Harvey, Forme II
2. Grille d'observation des Interactions
3. Fiche de comportement de l'enfant

Pour l'objectif visant l'évaluation d'une intervention éducative préscolaire sur les attitudes éducatives des parents à l'endroit de leur enfant de quatre (4) ans, nous avons retenu les moyens suivants :

4. Grille d'observation des attitudes des parents
5. Questionnaire sur la relation parent-enfant
6. Evaluation du projet

Voyons maintenant le contenu des trois premiers moyens d'évaluation.

1. L'Echelle de Développement Maurice Harvey, Forme II (Annexe III)

A. Contenu

Cet instrument a été utilisé deux fois dans l'année. Une première fois en octobre '80 et une deuxième fois en juin '81. L'Echelle de Développement a été utilisée dans le but d'identifier les difficultés des enfants visés par ce projet. Elle se subdivise en cinq (5) secteurs : motricité, autonomie, graphisme, langage et connaissances. La première catégorie comprend des items de grosse motricité comme marcher, courir et sauter. La deuxième évalue la compétence aux repas, dans l'habillement et dans les soins personnels. La troisième concerne la coordination auto-manuelle. La quatrième mesure le développement verbal, la compréhension et la capacité d'abstraction. La dernière, enfin, évalue la débrouillardise, la curiosité et les informations que le sujet a pu retenir de son milieu.

L'Echelle de Développement est composée de plusieurs items de difficulté croissante pour des enfants normaux. Elle présente six item s'échelonnant de 0 à 12 mois dans chacune des cinq catégories et également six item par catégorie de 12 à 24 mois. A partir de deux ans, il y a quatre item par niveau d'âge dans chacune des cinq catégories.

A chaque item réussi, un nombre de points est alloué correspondant au nombre de mois dans le développement de l'enfant pour chaque catégorie. Puis les cinq totaux sont reportés dans le profil situé sur la feuille de notation où chaque tiret représente l'espace équivalent à deux mois. En colorant chaque colonne, on se trouve à dessiner le profil de l'individu.

L'addition des cinq totaux, puis la division de la somme par cinq donne un âge moyen de développement en mois puis en années. Cette moyenne annule les différences entre les catégories.

B. Méthode d'analyse

Nous considérons ici uniquement le nombre de mois acquis par catégorie lors des deux passations de l'Échelle Maurice Harvey, forme II, dans le but d'obtenir un âge moyen de développement en comparaison avec l'âge réel du sujet.

C. Présentation des Résultats

Nous présentons sur le tableau VI les résultats comparés des évaluations d'octobre '80 et de juin '81. A la droite des pseudonymes des enfants, nous voyons l'âge réel des enfants en octobre puis en juin; 8 mois se sont écoulés entre les évaluations.

Ce tableau nous montre que dans les cinq secteurs évalués, les enfants ont toujours enregistré des progrès, sauf dans un cas. Prenons ce cas, il s'agit de Victoire; nous enregistrons :

- une augmentation de 2 points (équivalent à 2 mois) en motricité,
- une augmentation de 12 points en autonomie,
- une diminution de 6 points en graphisme,
- une augmentation de 33 points en langage,
- une augmentation de 15 points en connaissances.

Il n'est pas nécessaire de réécrire tous les résultats de cette façon car nous les retrouvons sur le tableau VI. Le score le plus faible à être obtenu est -6 en graphisme alors que le plus élevé est de 40 points en langage.

Plus spécifiquement, nous apprenons que : 7 scores sont inférieurs au nombre de mois de développement soit 8 mois (mois acquis pendant le projet).

Ces scores sont :

Victoire	:	motricité; 2, graphisme; -6
Marcel	:	graphisme; 5, connaissances; 2
Paul	:	motricité; 5
Sylvestre	:	langage; 3
Justine	:	connaissances; 3

12 scores se situent entre 8 et 18 points soit l'équivalent ou le double du nombre de mois de développement

Victoire	:	autonomie; 12, connaissances; 1[illegible]
Marcel	:	langage; 18
Paul	:	graphisme; 10, connaissances; 14
Sylvestre	:	motricité; 13, autonomie; 11, graphisme et connaissances; 12
Justine	:	autonomie; 9, graphisme; 15, langage; 14

6 scores se situent entre 18 et 40 points, soit une augmentation de deux chiffres et demi à quatre fois supérieure au nombre de mois de développement acquis pendant cette période.

Nous avons compilé les résultats de cinq enfants seulement, le sixième a quitté pendant le projet et nous ne possédons qu'une évaluation.

Six graphiques suivent le tableau VI. Ils représentent les scores obtenus par chacun des 5 enfants lors des deux passations de l'échelle de développement. Le sixième graphique représente les scores obtenus par l'ensemble des enfants intégrés.

TABLEAU VI

RESULTATS A L'ECHELLE MAURICE HARVEY

RESULTATS

Prénom de l'enfant	Age réel /mois		Motricité		Autonomie		Graphisme		Langage		Connaissances		Age moyen	
oct. juin	oct.	juin	oct.	juin	oct.	juin	oct.	juin	oct.	juin	oct.	juin	oct.	juin
1 VICTOIRE	56	64	25	27 (2)	48	60 (12)	42	36 (-6)	39	72 (33)	27	42 (15)	36.2	47.4 (11.2)
2. MARCEL	54	62	22	51 (29)	22	51 (29)	22	27 (5)	24	42 (18)	28	30 (2)	23.2	40.2 (17)
3. PAUL	55	63	34	39 (5)	30	54 (24)	20	30 (10)	14	54 (40)	25	39 (14)	24.6	43.2 (18.6)
4. SYLVESTRE	53	61	14	27 (13)	46	57 (11)	54	66 (12)	66	69 (3)	54	66 (12)	46.8	57 (10.2)
5. JUSTINE	50	58	24	48 (24)	57	66 (9)	33	48 (15)	30	54 (14)	39	42 (3)	36.6	51.6 (15)
TOTAL DES MOYENNES	53.6	61.6	23.8	38.4	40.6	57.6	34.2	41.4	34.6	58.2	36.6	43.8	33.5	47.9
DIFFERENCE	8		14.6		17		7.2		23.6		7.2		14.4	

LEGENDE : Résultats des cinq(5) enfants concernés par le programme d'intégration.

N.B. : Les nombres soulignés indiquent la différence

..42

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES SCORES OBTENUS

DANS LES CINQ SECTEURS EVALUES PAR :

L'ECHELLE MAURICE HARVEY, FORME II

AUX DEUX PASSATIONS A 8 MOIS D'INTERVALLE

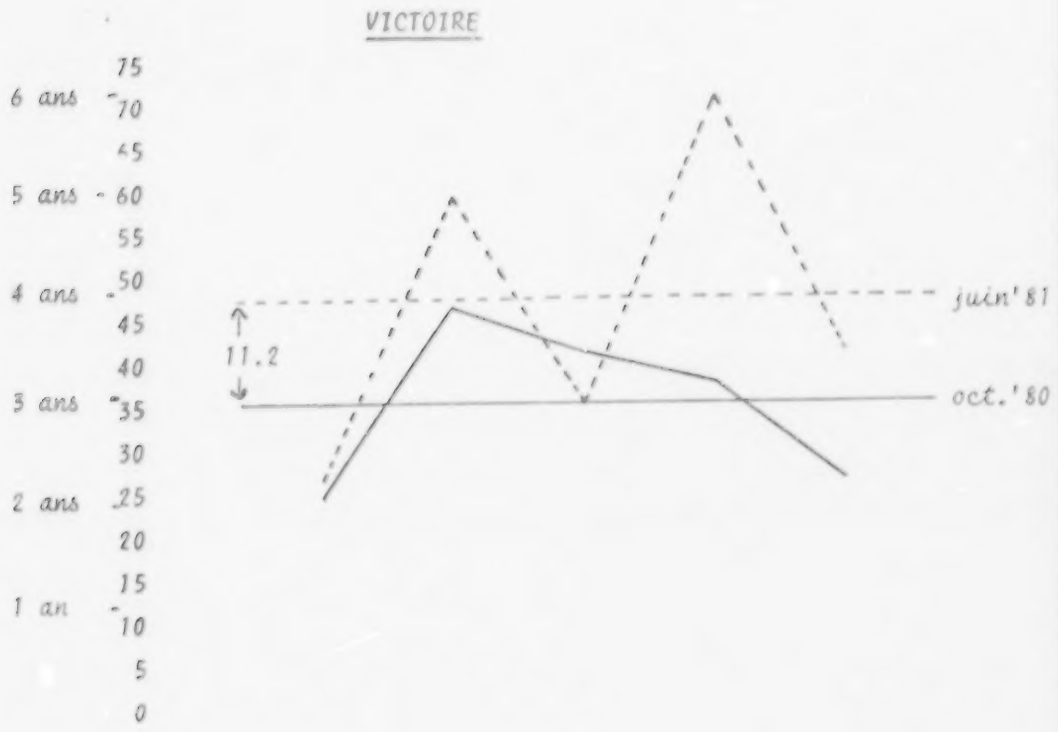

GRAPHIQUE I

Les nombres de 0 à 75 correspondent aux mois de développement.
Le nombre entre les 2 droites indique la moyenne des mois de développement acquis pendant le projet.

———— Résultats d'octobre '80

---------- Résultats de juin '81

MARCEL

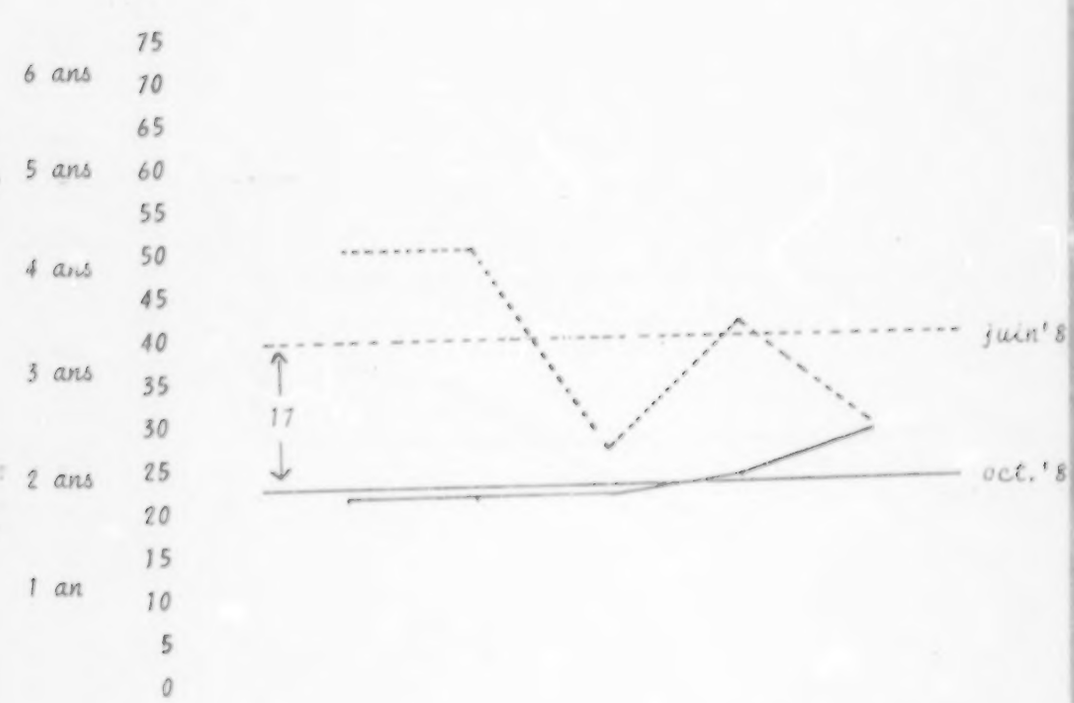

GRAPHIQUE II

PAUL

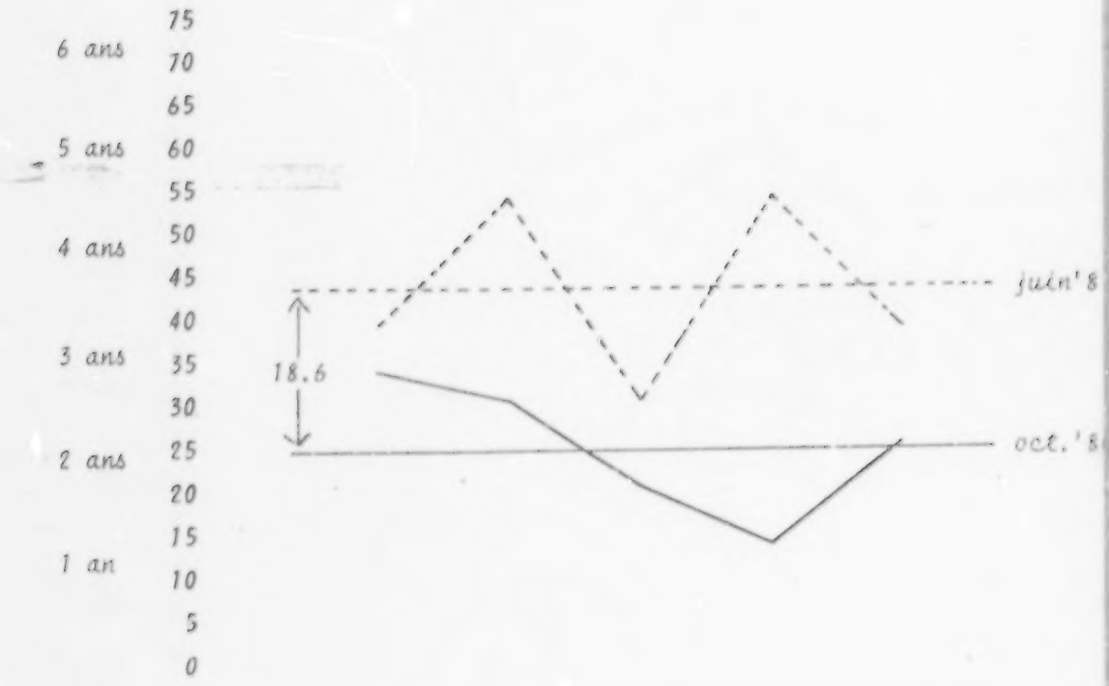

GRAPHIQUE 3

SYLVESTRE

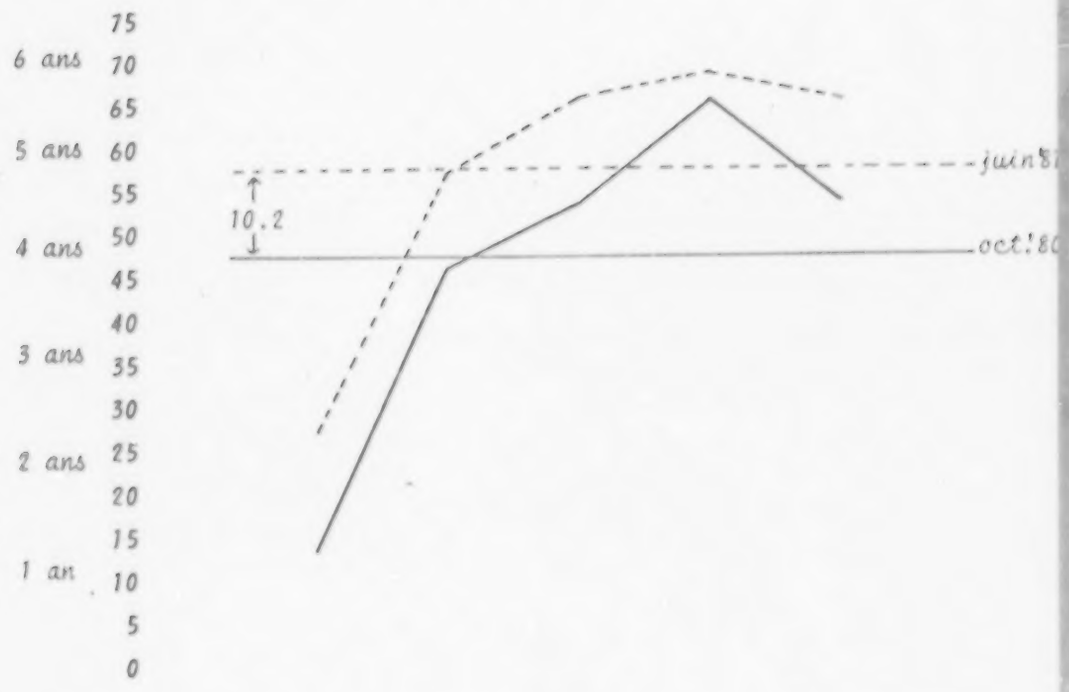

GRAPHIQUE 4

JUSTINE

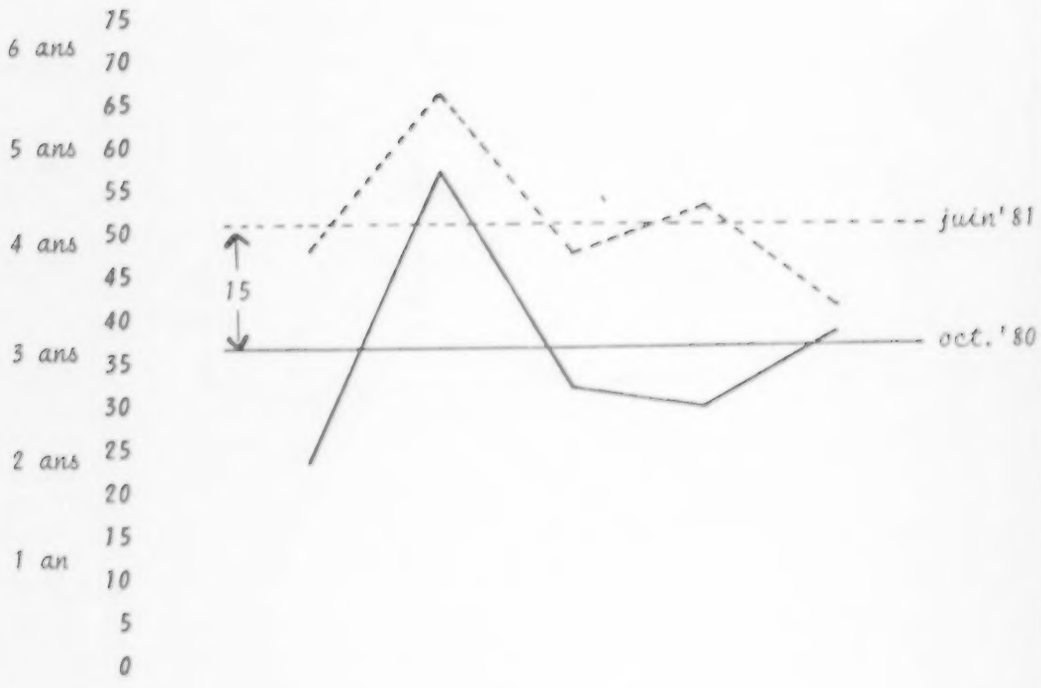

GRAPHIQUE 5

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES SCORES OBTENUS

PAR L'ENSEMBLE DES ENFANTS A

8 MOIS D'INTERVALLE

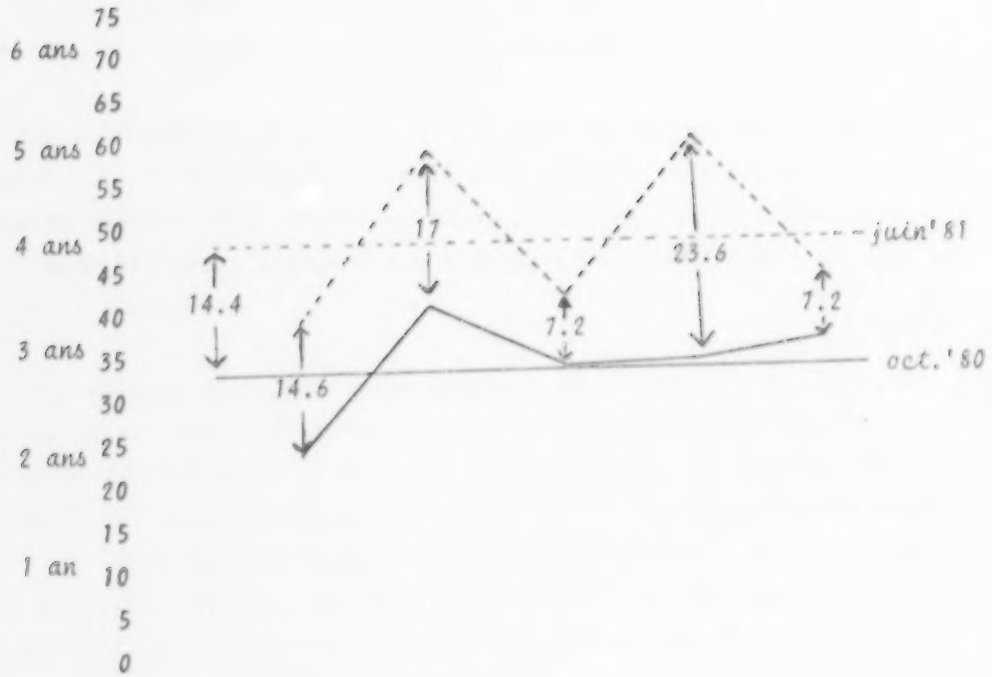

GRAPHIQUE 6

Les droites verticales indiquent le nombre moyen de mois de développement acquis pendant le projet et cela pour chaque secteur.

D. Interprétation et Discussion des Résultats

Par la comparaison des résultats obtenus à 8 mois d'intervalle, nous tentons de voir si les activités vécues par les enfants intégrés ont contribué à développer leurs compétences personnelles.

Nous savons que l'âge chronologique moyen d'accessibilité à une classe maternelle est de cinq (5) ans au 1er oct.'81. Nous savons aussi que l'âge moyen de développement doit se situer autour de cinq (5) ans. Le tableau VI nous informe sur l'âge chronologique ou réel comparativement à l'âge moyen de développement en octobre '80 et en juin '81. A la fin de juin '81, les enfants devaient avoir au moins cinquante-sept (57) mois réels.

Pour calculer le progrès ou l'évolution de chaque enfant intégré, nous avons fait la différence entre la note obtenue en octobre '80 et celle obtenue en octobre '81. Chronologiquement, chaque enfant a évolué de 8 mois, développementalement chacun d'eux a enregistré des progrès, s'échelonnant de 10.2 à 18.6 mois.

Regardons de plus près l'âge moyen de développement de chaque enfant à la fin juin. Seul Sylvestre a acquis au 30 juin'81, les cinquante-sept (57) mois de développement équivalents aux exigences de l'admissibilité. Les quatre (4) autres enfants ont acquis un âge de développement inférieur soit : 47.4 mois pour Victoire, 40.2 mois pour Marcel, 43.2 mois pour Paul et 51.6 mois pour Justine. Se fier uniquement à ces résultats nous amènerait à conclure que quatre (4) enfants ne possèdent pas la maturité pour accéder à la maternelle régulière. Ces résultats et ceux d'oct.'80 sont en fait les éléments de comparaison essentiels au calcul de l'élément central qu'il faut ici retenir : la différence. Les différences obtenues constituent une amélioration significative du développement global des enfants concernés.

Regardons toutefois les thèmes un à un et essayons de dégager les aspects développementaux qui ont le plus bénéficié de l'intervention. Pour ce faire, référons-nous à la dernière ligne du tableau représentée sur

le graphique no. 6.

L'aspect "Langage" s'est amélioré de façon marquée : 23.6 mois. Le tableau nous montre que deux enfants ont enregistré des progrès énormes et sont responsables de cette hausse. Prenons le cas de Paul qui, a l'évaluation d'oct. '80, présentait un comportement langagier très bas : l'indice à ce moment était de 14 mois; en juin '81, il était passé à 54 mois, soit une amélioration de 40 mois. Cet enfant a reçu tout au long de l'hiver des services orthophoniques donnés par l'hôpital. De plus, les stimulations venant des enfants non-déficients ont contribué à enrichir ses connaissances verbales et l'ont amené à utiliser la langue parlée. Cependant, ce résultat nous apparaît très élevé quant aux performances verbales observées chez l'enfant. Nous ne pensons pas que l'évaluateur ait surestimé le rendement de l'enfant en juin '81. La somme d'acquisitions observées reste énorme tout comme pour Victoire qui avait un résultat de 39 mois au point de départ. Cette dernière grimpe à 72 mois soit une acquisition de 33 mois et cela en 8 mois. Ces résultats sont étonnants. En effet, comment se fait-il que nos sujets se soient améliorés de plus de 2 ans et demi en si peu de temps ?

A notre avis, il peut y avoir deux interprétations. Nous pouvons attribuer les résultats de la première observation à un sous-rendement des individus liés à des facteurs extérieurs. Il est également possible que les enfants aient davantage acquis confiance en eux-mêmes lors d'interactions multiples et que l'expression verbale soit devenue un exercice qui ne demande pas d'effort constant de concentration.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons affirmer que Paul a développé sa confiance en lui-même, qu'il a acquis de nombreux mots de vocabulaire et qu'il peut aujourd'hui exprimer sa pensée verbalement.

Malgré ces nombreux apprentissages, nous notons encore aujourd'hui un retard de langage observable par des troubles comme le zézaiement une carence dans la structuration de la phrase parlée et une omission des débuts de plusieurs mots.

Les résultats nous montrent une amélioration de 3 mois dans le langage de Sylvestre, passant de 66 à 69 mois. Déjà en octobre'80, son comportement langagier se situait au même niveau que tout enfant normal. Peu élevé en soi, cette augmentation n'en constitue pas moins une amélioration significative, car la note enregistrée à la 1ère évaluation était déjà élevée.

Vient en second lieu, l'aspect "Autonomie" avec une augmentation moyenne de 17 mois comparativement aux 8 mois de vieillissement. Ce fait s'avère particulièrement intéressant quant à l'atteinte des objectifs. La jardinière a consacré une partie du programme à l'installation de compétences telles l'habillage, le rangement, l'ordre, la propreté et la persévérance à la tâche.

En motricité, l'évolution moyenne se situe à 14.6 mois. Ce résultat nous apparaît assez élevé si l'on tient compte du fait que quatre (4) enfants présentent des troubles moteurs sérieux, allant du manque d'équilibre à l'incapacité totale de marcher. Malgré ce handicap, tous peuvent exécuter de petits sauts; Valérie, Paul et Justine réussissent à courir un peu, tout en ayant un équilibre précaire. Quant à Sylvestre qui se déplace au moyen de béquilles, il exécute des pirouettes, des courses à quatre pattes et il peut grimper.

L'âge moyen de développement dans ce secteur est de 38.4 mois soit 3.2 ans, alors qu'il était de 23.8 mois ou 2 ans en octobre '80.

Dans les secteurs "Connaissances" et "Graphisme", nous enregistrons une augmentation de 7.2 mois, soit une cote légèrement inférieure aux 8 mois de vieillissement.

Prenons d'abord l'aspect "Connaissances". Pour expliquer ce faible résultat, attardons-nous aux notes obtenues par Marcel et par Justine en oct.'80 et en juin '81. Ces deux enfants ont acquis respectivement deux et trois mois de développement sur une durée de 8 mois, ce qui contribue ainsi à baisser largement la moyenne. Ces résultats laissent supposer que les enfants concernés ont soit accumulé une faible partie des connaissances

proposées hors des ateliers, soit donné un sous-rendement lors de l'évaluation. Il faut ajouter que Marcel avec ses 28 mois de développement en oct.'80 n'était pas défavorisé parmi les autres. Il le devient à la fin juin à cause de sa faible performance de 2 mois. Plus favorisée au point de départ avec ses 39 mois, Justine se classe bien parmi les autres malgré une légère acquisition de 3 mois.

L'analyse des résultats dans la catégorie "Graphisme" nous amène à discuter d'un autre problème. Référons-nous aux notes obtenues par Victoire en oct.'80 et en juin '81. Bien nantie au point de départ avec 42 mois de développement, cette enfant atteint la fin du projet avec 36 mois. Cette diminution n'est pas attribuable à une régession au niveau des acquis. Il faut considérer que Victoire est une enfant particulièrement perturbée.

Son rendement est directement relié à son humeur; elle participe jusqu'à ce qu'elle rencontre une difficulté puis elle se bute et manifeste son refus par de la colère. Nous croyons également qu'elle peut manquer de confiance et abandonner facilement la tâche à exécuter. Nous croyons que les résultats de Victoire en juin présentent un rendement inférieur à ses capacités.

Cette brève analyse présente les résultats extrêmes et tente de les expliquer. Nous sommes persuadés que le facteur affectif est déterminant dans le rendement à l'échelle de développement. Ceci s'applique aussi bien aux rendements intellectuel et psychomoteur que langagier. Tout au long du projet, les enfants intégrés ont enregistré de nombreux progrès totalisant ensemble un gain de 14.4 mois ou 1 an 2 mois. Il ne peut s'agir là de développement compartimenté dans l'un ou l'autre des cinq secteurs. Nous croyons qu'il s'agit d'une amélioration de rendement global donc d'une bonne expression du potentiel de ces enfants.

Nous admettrons que l'aspect développemental a une relation étroite avec les résultats obtenus et que, sans être extrêmement précis, ils sont représentatifs d'une certaine réalité. Soulignons enfin que les comportements observés font partie du processus normal de développement et sont par surcroît en voie d'acquisition.

2. Grille d'observation des Interactions (Annexe IV)

A. Contenu

Cette grille présente un ensemble de comportements décrivant les interactions entre les enfants. Nous avons reproduit la grille d'observation conçue par le chercheur attitré au projet en 1979-1980, en y apportant toutefois quelques modifications.

Huit observations ont été faites pendant l'année, soit à la dernière semaine de chaque mois s'échelonnant d'octobre '80 à mai '81. Les observations sur les interactions ont été notées sous forme de rapport par la jardinière à la fin de la rencontre.

Cette grille d'observation des Interactions de l'enfant en voie d'intégration se subdivise en trois (3) secteurs :

1. Interactions lors d'activités de groupe; seize (16) comportements sont ici observés chez l'enfant en difficulté parallèlement à dix (10) chez les autres enfants.

2. Qualité des interactions : deux (2) comportements sont observés chez l'enfant en difficulté ainsi que chez les autres sujets.

3. Relation avec la jardinière : cinq (5) comportements sont observés chez l'enfant en difficulté seulement.

Le 1er secteur comprend des item se rattachant au comportement sur les plans individuel et social. Le 2e secteur s'intéresse à la compétence à vivre en groupe. Le troisième concerne essentiellement les interelations avec l'adulte.

B. Méthode d'analyse

Pour la notation de la grille, nous avons repris le rapport de la jardinière, puis nous nous sommes préoccupés de déterminer les comportements, de les analyser isolément, afin de les quantifier.

Ainsi, à chaque item, un nombre de points allant de zéro à deux est alloué. Si le comportement n'est pas observé, nous notons 0, s'il est observé occasionnellement nous notons 1 et s'il domine l'ensemble des autres comportements, nous notons 2. Chaque item de la grille devait être noté à huit reprises. Nous n'avons pas pu recueillir de données pour Sylvestre et Victoire en octobre à cause de la grève du transport scolaire; en novembre, Victoire a été hospitalisée et nous n'avons aucune donnée. En janvier '81, Justine n'a pas été rencontrée à cause du mauvais temps et de ses absences et enfin Sabin n'a participé qu'au tiers des ateliers.

Nous avons donc attribué une note à vingt-trois attitudes comportementales pour l'enfant intégré et à douze autres attitudes pour le groupe.

0 (non) si aucune manifestation du comportement n'était observée

1 (parfois) si une ou plusieurs manifestations du comportement étaient observées sans dominer l'ensemble des autres comportements

2 (oui) si une ou plusieurs manifestations du comportement dominaient l'ensemble des autres comportements.

Nous avons par la suite compilé les notes sur la grille d'observation et nous avons calculé les moyennes en additionnant les points obtenus à chaque attitude puis en divisant par le nombre d'observations.

Nous avons voulu constituer un large échantillon des comportements qui se veulent représentatifs des enfants du niveau pré-maternelle. Même s'ils se regroupent en trois catégories (interactions avec le groupe, qualité des interactions, relation avec la jardinière), ils ne forment pas un ensemble hiérarchisé, ce qui en complique l'analyse.

Chaque enfant intégré a été examiné par tous les item inclus dans la grille (23 en tout). Ce serait une somme de travail énorme

que de présenter les résultats comparés pour chaque réaction et pour chaque enfant de même que l'analyse des réactions entre elles. Nous ne présenterons pas d'investigation ni d'analyse statistique des données. De toute façon, puisqu'il s'agit de notation d'observations sur les interactions et non pas de test à proprement parler, nous ne connaissons pas de démarche systématique qui permette l'analyse en profondeur des réactions observées.

Toutefois, nous nous sommes intéressés à la réaction moyenne de chaque enfant à chaque item de même qu'aux réactions des enfants non-déficients. Nous avons repris les moyennes obtenues par chaque enfant et par chaque groupe et les avons transposées sur des graphiques. Nous avons conçu un graphique par item (23 pour les enfants intégrés, 12 pour les enfants non-déficients). Ainsi, en effectuant la comparaison des notes enregistrées par les enfants, nous obtenons plus d'information sur les réactions des sujets à chaque item.

C. Présentation des Résultats

Les données relatives aux observations sont consignées sur cinq grilles (1 par enfant), Tableaux VII à XI identifiés par l'un des pseudonymes suivants : Sylvestre, Marcel, Paul, Victoire, Justine. Pour son information, le lecteur devra s'attarder à les parcourir linéairement point par point sans autre représentation. Toutefois, il apportera une attention particulière aux résultats moyens à chaque item. En effet, ces derniers apparaissent sur une série de 35 graphiques.

Chaque graphique représente une situation. La note moyenne obtenue par chaque enfant à chaque situation observée y est illustrée. Le lecteur pourra ainsi comparer les comportements présentés par les enfants entre eux.

Nous présentons comme dernier élément, la moyenne comportementale des cinq (5) enfants à chaque situation. Elle est illustrée graphiquement par la droite pointillée.

TABLEAU VII

Nom de l'enfant : SYLVESTRE

SITUATIONS	OBSERVATIONS ET DATES								COMPORTEMENT DE L'ENFANT	OBSERVATIONS ET DATES								COMPORTEMENTS DES "AUTRES" ENFANTS
	oct.'10	nov.'10	déc.'10	jan.'11	fév.'11	mars'11	avr.'11	mai'11	MOYENNE		oct.'10	nov.'10	déc.'10	jan.'11	fév.'11	mars'11	avr.'11	mai'11	MOYENNE	
		0	0	0	1	1	1	1	.57	1. Reste seul sans jouer		1	0	0	0	0	0	0	0.14	1. S'interrogent sur l'enfant
		1	1	1	1	1	1	1	1	2. S'amuse tout seul		2	2	2	2	2	2	2	2	2. Lui parlent
INTERACTIONS LORS D'ACTIVITES DE GROUPE		1	1	1	1	1	1	1	1	3. Observe les autres enfants		0	0	0	0	0	0	0	0	3. Essaient d'attirer son attention
		2	2	2	2	2	2	2	2	4. Se joint spontanément au groupe		2	2	2	2	2	2	2	2	4. Joue avec lui
		2	2	2	2	2	2	2	2	5. Parle aux autres enfants		0	0	0	0	0	0	0	0	5. Refusent de participer si l'enfant en difficultés se trouve dans le groupe
		0	0	0	0	0	0	0	0	6. Essaie d'attirer l'attention		2	2	2	2	2	2	2	2	6. L'invitent
		2	2	2	2	2	2	2	2	7. Joue avec un autre enfant		0	0	0	0	0	0	0	0	7. Veulent l'empêcher de participer
		0	0	0	0	0	0	0	0	8. Dérange les autres enfants		0	0	0	0	0	0	0	0	8. Sont perturbés par sa présence
		0	0	0	0	0	0	0	0	9. Participe seulement s'il est obligé		0	0	0	0	0	0	0	0	9. L'aident dans son travail
		0	0	0	0	0	0	0	0	10. Refuse de participer		2	2	2	2	2	2	2	2	10. Participent normalement
	PAS DE REUNION	0	0	0	0	0	0	0	0	11. Se retire pendant l'activité										
		0	0	0	0	0	0	1	0.14	12. Démontre une très faible endurance										
		0	0	0	0	0	0	0	0	13. Se montre tout à fait incapable de participer										
		2	2	2	2	2	2	2	2	14. Participe activement										
		1	0	0	0	0	2	0	.43	15. Apporte un élément créateur										
		2	2	2	2	2	2	2	2	16. Partage avec les autres										
QUALITE DES INTERACTIONS		2	2	2	2	2	2	2	2	17. Manifeste de la bonne humeur		2	2	2	2	2	2	2	2	17. Lui manifestent de la joie
		0	0	0	0	0	0	0	0	18. Manifeste de l'agressivité		0	0	0	0	0	0	0	0	18. Lui manifestent de l'agressivité
		0	0	0	0	0	0	0	0	19. Monopolise son attention										
RELATION AVEC LA JARDINIERE		0	0	0	0	0	0	0	0	20. Lui touche										
		2	2	2	2	2	2	2	2	21. Lui exprime son affection										
		0	0	0	0	0	0	0	0	22. Manifeste de l'agressivité										
		2	2	2	2	2	2	2	2	23. Ecoute bien les consignes										

0 : non
1 : parfois
2 : oui

Nom de l'enfant : MARCEL

SITUATIONS	OBSERVATIONS ET DATES								COMPORTEMENT DE L'ENFANT	OBSERVATIONS ET DATES								COMPORTEMENTS DES AUTRES ENFANTS
	oct. '80	nov. '80	déc. '80	jan. '81	fév. '81	mars '81	avr. '81	mai '81	MOYENNE		oct. '80	nov. '80	déc. '80	jan. '81	fév. '81	mars '81	avr. '81	mai '81	MOYENNE	
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1. Reste seul sans jouer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1. S'interrogent sur l'enfant
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2. S'amuse tout seul	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2. Lui parlent
INTERACTIONS LORS D'ACTIVITES DE GROUPE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3. Observe les autres enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3. Essaient d'attirer son attention
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4. Se joint spontanément au groupe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4. Joue avec lui
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5. Parle aux autres enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5. Refusent de participer si l'enfant en difficultés se trouve dans le groupe
	1	2	2	2	2	2	2	2	2	6. Essaie d'attirer l'attention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6. L'invitent
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	7. Joue avec un autre enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7. Veulent l'empêcher de participer
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	8. Dérange les autres enfants	1	1	1	1	2	2	2	2	1.5	8. Sont perturbés par sa présence
	2	2	2	2	2	0	0	0	1.25	9. Participe seulement s'il est obligé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9. L'aident dans son travail
	1	2	2	1	1	1	1	1	1.25	10. Refuse de participer	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10. Participent normalement
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	11. Se retire pendant l'activité										
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	12. Démontre une très faible endurance										
	1	2	1	1	1	0	1	1	1	13. Se montre tout à fait incapable de participer										
	0	0	0	0	0	1	0	0	0.12	14. Participe activement										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15. Apporte un élément créateur										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16. Partage avec les autres										
QUALITE DES INTERACTIONS	1	1	1	1	1	0	0	0	.62	17. Manifeste de la bonne humeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11. Lui manifestent de la joie
	2	2	2	2	2	1	2	2	2	18. Manifeste de l'agressivité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17. Lui manifestent de l'agressivité
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	19. Monopolise son attention										
RELATION AVEC LA PUERICULTRICE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20. Lui touche										
	0	0	1	0	0	0	0	2	.37	21. Lui exprime son affection										
	1	2	2	1	1	1	1	2	1.4	22. Manifeste de l'agressivité										
	0	0	0	0	1	0	0	0	0.12	23. Ecoute Lira les consignes										

0 : non
1 : parfois
2 : oui

GRILLE D'OBSERVATION DES INTERACTIONS DE L'ENFANT

EN VUE D'INTEGRATION

TABLEAU IX

Nom de l'enfant : PAUL

SITUATIONS	OBSERVATIONS ET DATES								COMPORTEMENT DE L'ENFANT	OBSERVATIONS ET DATES								COMPORTEMENTS DES AUTRES ENFANTS
	oct.'10	nov.'10	déc.'10	jan.'11	fév.'11	mars'11	avr.'11	mai'11	MOYENNE	oct.'10	nov.'10	déc.'10	jan.'11	fév.'11	mars'11	avr.'11	mai'11	MOYENNE	
	0	0	0	1	0	0	0	0	0.12 1. Reste seul sans jouer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1. S'interrogent sur l'enfant
	2	2	2	1	1	1	1	2	1.5 2. S'amuse tout seul	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2. lui parlent
INTERACTIONS LORS D'ACTIVITES DE GROUPE	0	0	0	0	0	0	0	0	0 3. Observe les autres enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3. Essaient d'attirer son attention
	2	2	2	1	1	2	2	2	1.75 4. Se joint spontanément au groupe	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4. Joue avec lui
	0	0	0	0	1	1	2	2	.75 5. Parle aux autres enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5. Refusent de participer si l'enfant en difficultés se trouve dans le groupe
	0	0	0	0	1	1	1	0	.37 6. Essaie d'attirer l'attention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6. L'invitent
	2	2	2	2	2	2	2	2	2 7. Joue avec un autre enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7. Veulent l'empêcher de participer
	0	0	0	0	2	2	2	0	.75 8. Dérange les autres enfants	0	0	0	0	2	2	0	0	.5	8. Sont perturbés par sa présence
	0	0	0	1	1	1	1	0	.5 9. Participe seulement s'il est obligé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9. L'aident dans son travail
	0	0	1	1	0	0	0	0	.25 10. Refuse de participer	2	2	2	2	2	2	2	2	2	10. Participent normalement
	0	0	2	1	1	0	0	0	.5 11. Se retire pendant l'activité										
	0	0	1	1	1	1	1	0	.62 12. Démontre une très faible endurance										
	0	0	0	1	0	0	0	0	.13 13. Se montre tout à fait incapable de participer										
	2	2	1	1	1	1	1	2	1.37 14. Participe activement										
	1	1	1	1	0	0	0	0	.5 15. Apporte un élément créateur										
	2	2	2	2	0	2	2	2	2 16. Partage avec les autres										
QUALITE DES INTERACTIONS	2	2	2	2	1	2	2	2	2 17. Manifeste de la bonne humeur	2	2	2	2	2	2	2	2	2	11. Lui manifestent de la joie
	0	0	0	0	0	0	0	0	0 18. Manifeste de l'agressivité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12. Lui manifestent de l'agressivité
	0	0	0	0	1	1	1	0	.37 19. Monopolise son attention										
RELATION AVEC LA MONITRICE	0	2	2	2	2	0	0	0	1 20. Lui touche										
	2	2	2	2	2	0	0	0	1.25 21. Lui exprime son affection										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0 22. Manifeste de l'agressivité										
	2	2	2	2	2	2	1	2	2 23. Ecoute bien les consignes										

0 : non
1 : parfois
2 : oui

TABLEAU X

Nom de l'enfant : VICTOIRE

SITUATIONS	OBSERVATIONS ET DATES							COMPORTEMENT DE L'ENFANT	OBSERVATIONS ET DATES							COMPORTEMENTS DES AUTRES ENFANTS
	oct.'10	nov.'10	déc.'10	jan.'11	fév.'11	mars'11	avr.'11	MOYENNE		oct.'10	nov.'10	déc.'10	jan.'11	fév.'11	mars'11	avr.'11	MOYENNE	
			1	1	1	0	2	1	1. Reste seul sans jouer			0	0	0	1	0	.16	1. S'interrogent sur l'enfant
			1	1	1	1	0	1	,83 2. S'amuse tout seul			2	2	2	2	1	1.66	2. lui parlent
INTERACTIONS LORS D'ACTIVITES DE GROUPE			1	0	0	0	1	0	.33 3. Observe les autres enfants			1	1	0	0	0	.33	3. Essaient d'attirer son attention
			1	0	1	2	0	0	.66 4. Se joint spontanément au groupe			2	1	2	2	1	1.5	4. Jouent avec lui
			1	1	1	2	1	1	1.16 5. Parle aux autres enfants			0	0	0	0	0	0	5. Refusent de participer si l'enfant en difficultés se trouve dans le groupe
			2	2	0	0	2	2	1.33 6. Essaie d'attirer l'attention			2	2	2	2	0	1.33	6. l'invitent
			1	1	1	2	0	1	1 7. Joue avec un autre enfant			0	0	0	0	0	0	7. Veulent l'empêcher de participer
			1	2	2	2	1	2	1.66 8. Dérange les autres enfants			0	2	0	0	2	1	8. Sont perturbés par sa présence
			1	2	1	0	2	2	1.33 9. Participe seulement s'il est obligé			1	0	0	0	0	.16	9. l'aident dans son travail
			1	1	0	0	2	2	1 10. Refuse de participer			2	1	2	2	1	1.5	10. Participent normalement
			1	2	0	0	2	2	1.16 11. Se retire pendant l'activité									
			1	1	1	0	2	2	1.16 12. Démontre une très faible endurance									
			0	1	0	0	1	1	.5 13. Se montre tout à fait incapable de participer									
			2	0	2	2	0	0	.83 14. Participe activement									
			0	0	0	0	0	0	0 15. Apporte un élément créateur									
			1	0	1	2	0	0	.66 16. Partage avec les autres									
QUALITE DES INTERACTIONS			1	0	1	2	0	0	.66 17. Manifeste de la bonne humeur			1	1	0	2	0	.66	11. lui manifestent de la joie
			2	2	2	0	2	2	1.66 18. Manifeste de l'agressivité			0	0	0	0	0	0	12. lui manifestent de l'agressivité
			2	2	2	1	2	2	1.83 19. Monopolise son attention									
RELATION AVEC LA JARDINIERE			1	1	1	1	2	2	1.33 20. lui touche									
			1	0	0	1	0	0	.33 21. lui exprime son affection									
			2	2	2	0	2	2	1.66 22. Manifeste de l'agressivité									
			0	0	1	2	0	0	.5 23. Ecoute bien les consignes									

Pas de Réunion
Hospitalisée

0 : non
1 : parfois
2 : oui

TABLEAU XI

Nom de l'enfant : JUSTINE

SITUATIONS	OBSERVATIONS ET DATES								COMPORTEMENT DE L'ENFANT	OBSERVATIONS ET DATES								COMPORTEMENTS DES "AUTRES ENFANTS"
	oct. '80	nov. '80	déc. '80	jan. '81	fév. '81	mars '81	avr. '81	mai '81	MOYENNE		oct. '80	nov. '80	déc. '80	jan. '81	fév. '81	mars '81	avr. '81	mai '81	MOYENNE	
	1	1	1		1	1	1	1	1	1. Reste seul sans jouer	1	0	0		0	0	0	0	0.14	1. S'interrogent sur l'enfant
	1	0	0		1	1	1	1	.71	2. S'amuse tout seul	2	2	2		2	2	2	2	2	2. Lui parlent
INTERACTIONS LORS D'ACTIVITES DE GROUPE	0	0	0		0	0	0	0	0	3. Observe les autres enfants	0	0	0		0	0	0	0	0	3. Essaient d'attirer son attention
	2	1	1		1	1	1	1	1.14	4. Se joint spontanément au groupe	2	2	2		2	2	2	2	2	4. Joue avec lui
	2	1	1		2	1	1	2	1.43	5. Parle aux autres enfants	0	0	0		0	0	0	0	0	5. Refusent de participer si l'enfant en difficultés se trouve dans le groupe
	2	1	1		0	0	0	0	.57	6. Essaie d'attirer l'attention	2	2	0		0	0	0	0	.57	6. L'invitent
	2	2	2		2	2	2	2	2	7. Joue avec un autre enfant	0	0	0		0	0	0	0	0	7. Veulent l'empêcher de participer
	1	2	0		1	1	1	1	1	8. Dérange les autres enfants	0	0	0		0	2	0	0	.28	8. Sont perturbés par sa présence
	1	1	0		0	1	1	0	.57	9. Participe seulement s'il est obligé	0	0	0		0	0	0	0	0	9. L'aident dans son travail
	1	0	0		0	1	1	2	.71	10. Refuse de participer	2	2	2		2	2	2	2	2	10. Participent normalement
	1	1	0	pas de réunion	0	1	1	1	.71	11. Se retire pendant l'activité										
	1	1	0		0	1	1	1	.71	12. Démontre une très faible endurance										
	0	0	0		0	0	0	0	0	13. Se montre tout à fait incapable de participer										
	0	0	2		1	1	1	1	.85	14. Participe activement										
	0	0	0		0	0	0	0	0	15. Apporte un élément créateur										
	1	0	2		1	2	2	1	1.3	16. Partage avec les autres										
QUALITE DES INTERACTIONS	1	1	2		0	0	0	0	.57	17. Manifeste de la bonne humeur	2	2	2		2	2	2	2	2	11. Lui manifestent de la joie
	2	1	0		1	1	1	1	1	18. Manifeste de l'agressivité	0	0	0		0	0	0	0	0	12. Lui manifestent de l'agressivité
	2	1	0		1	1	1	1	1	19. Monopolise son attention										
RELATION AVEC LA JARDINIERE	0	0	0		0	0	0	0	0	20. Lui touche										
	0	0	0		0	0	0	0	0	21. Lui exprime son affection										
	2	1	0		1	1	1	1	1	22. Manifeste de l'agressivité										
	0	1	2		1	1	1	1	1	23. Exécute bien les consignes										

0 : non
1 : parfois
2 : oui

REPRESENTATION GRAPHIQUE DU COMPORTEMENT DE 5 ENFANTS INTEGRES DANS DES GROUPES DE MATERNELLE-MAISON

INTERACTIONS LORS D'ACTIVITES DE GROUPE

Oui 2

1. Reste seul sans jouer — Parf.1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

2. S'amuse tout seul — Parf.1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

3. Observe les autres enfants — Parf.1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

4. Se joint spontanément au groupe — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

5. Parle aux autres enfants — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

6. Essaie d'attirer l'attention — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

7. Joue avec un autre enfant — Parf.1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

8. Dérange les autres enfants — Parf.1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

9. Participe seulement s'il est obligé — Parf.1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

10. Refuse de participer — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

11. Se retire pendant l'activité — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

12. Démontre une très faible endurance — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

13. Se montre tout à fait incapable de participer — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

14. Participe activement — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

15. Apporte un élément créateur — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

16. Partage avec les autres Parf.1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

17. Manifeste de la bonne humeur Parf.1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

18. Manifeste de l'agressivité Parf.1

Non 0

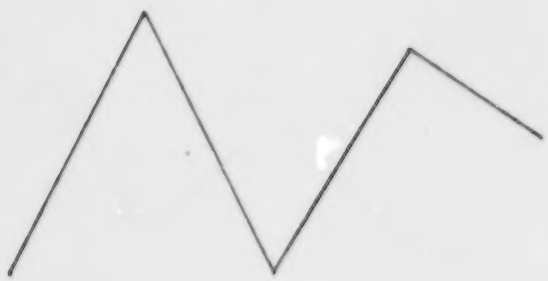

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

RELATION AVEC LA JARDINIERE

19. Monopolise son attention

Oui 2
Parf.1
Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

20. Lui touche

Oui 2
Parf.1
Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

21. Lui exprime son affection

Oui 2
Parf.1
Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

22. Manifeste de l'agressivité — Parf.1

Non 0

Oui 2

23. Ecoute bien les consignes — Parf.1

Non 0

REPRESENTATION GRAPHIQUE DE L'ATTITUDE DES ENFANTS
NON DEFICIENTS A L'EGARD DE 5 ENFANTS INTEGRES

Oui 2

1. S'interrogent sur l'enfant — Parf.I

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

2. Lui parlent — Parf.I

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

3. Essaient d'attirer son attention — Parf.I

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

4. Jouent avec lui Parf.1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

5. Refusent de participer Parf.1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

6. L'invitent Parf.1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

7. Veulent l'empêcher de participer — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

8. Sont perturbés par sa présence — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

Oui 2

9. L'aident dans son travail — Parf. 1

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

10. Participent normalement

Oui 2

Parf.I

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

11. Lui manifestent de la joie

Oui 2

Parf.I

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

12. Lui manifestent de l'agressivité

Oui 2

Parf.I

Non 0

Sylvestre Marcel Paul Victoire Justine

D. Interprétation et Discussion des Résultats

Nous constatons les limites du moyen d'évaluation utilisé ici. Par conséquent, nous ne présentons pas l'analyse des résultats individuels. Nous considérons que les tableaux VII à XI sont suffisamment descriptifs des modifications de comportement qui se sont effectuées pendant le projet.

Il est important de rappeler que les comportements observés ne dépendent pas l'un de l'autre et qu'ils ne sont pas hiérarchisés. Dans ces tableaux, trois sortes de réactions sont désignées pour chaque item : non, parfois et oui. Dépendamment de la formulation de l'énoncé, le oui n'est pas toujours significatif d'une réaction positive. L'item 8 "dérange les autres enfants" illustre ce commentaire.

Cette faiblesse dans le moyen d'évaluation nous empêche de faire la synthèse des informations et de tracer le profil de chaque enfant intégré.

Pour les mêmes raisons nous ne présentons pas d'analyse comparative des résultats des cinq (5) enfants. Les graphiques 1 à 35 présentent les attitudes moyennes conservées par les enfants pour tous les items. Ils nous permettent de voir dans quelle mesure telle ou telle réaction est observée. La compréhension et l'interprétation des graphiques nécessitent une étude préalable des données originales consignées sur les tableaux.

3. Fiche de comportement de l'enfant

A. Contenu

Cette fiche ou grille d'observation a été conçue par la conseillère pédagogique dans le but de noter les attitudes générales et les habilités de l'enfant dans un processus d'intégration. Deux fois pendant le projet, soit en janvier et en juin, la jardinière a fait le point sur ce qu'elle percevait de l'enfant en difficulté. Il est à noter que les item présentés sur cette fiche constituent les prérequis à l'admissibilité à la maternelle.

Cette fiche se subdivise en quatre (4) secteurs :

1. comportement intellectuel,
2. comportement émotif et social,
3. comportement physique,
4. intérêts.

Le premier secteur regroupe des item relatifs à l'éveil et à la curiosité intellectuelle comme poser des questions ou se concentrer sur un jeu. Le deuxième évalue les acquisitions relatives au développement personnel et au civisme. Le troisième évalue le développement psychomoteur. Le quatrième secteur s'intéresse particulièrement à la débrouillardise et aux informations emmagasinées, puis à l'influence et du milieu familial et du groupe maternelle-maison.

Cette fiche de notation des comportements comprend trente-deux item observables à partir du vécu des rencontres. A chacun des item, il s'agissait de noter 0 ou 1; 0 signifiant non-acquis et 1 signifiant acquis. Les cases restées vierges indiquent qu'aucune note n'a été accordée.

Les notes des six (6) enfants en voie d'intégration ont été relevées à partir de la fiche individuelle de l'enfant (annexe V) et compilées sur une fiche synthèse. Le tableau XII présente le bilan des observations. Nous avons conservé les notes obtenues par Sabin lors de la première évaluation, même si cela modifie légèrement le calcul des moyennes et des différences.

B. Méthode d'analyse

Le mode de quantification des données commandait un choix entre deux réactions possibles pour chaque item : 0, non-acquisition et oui, acquisition. Aucune notation intermédiaire n'a été retenue, aux items restés sans réponse, nous accordons la valeur 0.

Chaque enfant intégré a été examiné par tous les items inclus sur la fiche de comportement (32 en tout). Nous avons par la suite calculé la moyenne comportementale de chaque enfant en oct. et juin en additionnant les notes obtenues à chaque item et en divisant par 32. (voir les colonnes sur le tableau). Puis nous avons calculé les résultats par rangée. Ce calcul nous a permis de recueillir de l'information sur chaque item pour l'ensemble des enfants. Les notes présentées sur les 2 avant-dernières colonnes de la 1ère rangée illustrent les moyennes obtenues par les enfants à l'item 1 lors des 2 passations alors que la dernière colonne est réservée à la différence correspondant au progrès ou la régression d'un dit comportement.

Comme il s'agissait pour nous de vérifier l'amélioration du comportement de l'enfant, nous avons représenté les résultats individuels sur cinq (5) graphiques. Les données reportées sur les graphiques proviennent des résultats moyens obtenus dans les 4 secteurs : comportement intellectuel, comportement émotif et social, comportement physique et intérêts. Pour les besoins de la comparaison, nous avons représenté les résultats d'oct. et de juin.

C. Présentation des Résultats

Le tableau XII, présente les résultats comparés des observations d'oct.'80 et de juin'81, par le calcul de la différence.

Ce tableau nous montre que :

- 2 item sur 32 ont enregistré une diminution des résultats (item 3.4 et 3.5)
- 2 item sur 32 n'ont connu aucun changement (item 2.2 et 4.5)
- 28 item sur 32 sont marqués par une augmentation de 0.03 à 0.8 (tous les autres)
- l'ensemble des item a connu une amélioration de 0.19

Les graphiques 1 à 6 précisent l'information contenue dans le tableau XII. Ils représentent les moyennes individuelles obtenues dans les quatres secteurs comportementaux aux deux observations.

D. Interprétation et Discussion des Résultats

Dans l'ensemble, les résultats illustrent une amélioration des comportements des enfants intégrés. Plus spécifiquement, nous constatons que le secteur qui a le plus progressé est "comportement intellectuel", vient ensuite le secteur "comportements émotif et social" puis enfin le secteur "intérêts". Les résultats au secteur "comportement physique" illustrent une diminution de rendement.

Il est à noter que les item restés sans réponse influencent la précision des résultats. Ainsi dans le secteur "comportement physique" l'item "sait se détendre (3.2) s'est avéré difficile à évaluer par la jardinière. Comme nous avons accordé à cette réponse la même valeur qu'à la réponse non, nous concluons que l'information manque de précision. Si la fiche de comportement de l'enfant était réutilisée, il faudrait éliminer les item difficiles à quantifier. Il est important de rappeler que les résultats de Sabin à une seule des deux observations ont contribué à changer le portrait global du tableau.

SOMMAIRE DES OBSERVATIONS SUR LE COMPORTEMENT DES SIX ENFANTS

TABLEAU XII

	Sylvestre		Paul		Sabin		Marcel		Justine		Victoire		Moyenne		DIFFERENCE
	janv.	juin	janv.	juin	janv.	juin*	janv.	juin	janv.	juin	janv.	juin	janv.	juin	
1. COMPORTEMENT INTELLECTUEL															
1. mémorise comptines et chansons	1	1	0	0	0		0	0	-	-	-	1	0.17	0.40	0.23
2. est capable d'attention	1	1	1	1	0		0	0	1	1	1	1	0.67	0.80	0.13
3. a le sens de l'observation	1	1	1	1	0		-	1	1	1	1	1	0.67	1.	0.33
4. fait preuve d'imagination	1	1	-	0	0		0	0	1	1	-	1	0.33	0.60	0.27
5. apporte de la concentration au jeu	1	1	1	1	0		0	0	1	1	1	1	0.67	0.80	0.13
6. a de la persévérance dans ses jeux	1	1	1	1	0		0	0	1	1	1	1	0.67	0.80	0.13
7. parle distinctement	1	1	0	0	0		0	0	0	1	1	1	0.33	0.60	0.27
8. pose des questions	1	1	0	1	0		1	1	1	1	1	1	0.67	1.	0.33
9. s'intéresse aux lettres et aux chiffres	-	1	0	0	0		0	0	0	1	-	1	0	0.60	0.60
Moyenne	.89	1.	.44	.56	0	-	.11	.22	.67	.89	.67	1			
2. COMPORTEMENT EMOTIF ET SOCIAL															
1. a bon caractère	1	1	1	1	1		1	1	0	1	1	1	0.83	1.	0.17
2. est trop sensible	0	0	0	0	-		0	0	0	0	0	0	0.00	0.00	0.00
3. a confiance en lui-même	1	1	1	1	0		-	1	1	0	1	1	0.67	0.80	0.13
4. s'affirme dans un groupe	1	1	1	1	0		0	0	1	1	1	1	0.67	0.80	0.13
5. participe aux jeux et aux activités de groupe	1	1	1	1	0		0	0	1	1	1	1	0.67	0.80	0.13
6. accepte la discipline	1	1	1	1	0	a été retiré	0	0	1	1	1	1	0.67	0.80	0.13
7. s'entend bien avec les autres enfants	1	1	1	1	-		1	1	1	1	0	0	0.67	0.80	0.13
8. montre des habitudes de politesse	1	1	-	1	-		-	1	1	1	1	1	0.50	1.	0.50
9. partage avec les autres enfants	1	1	1	1	-		1	1	1	1	1	1	0.83	1.	0.17
10. prend certaines responsabilités	-	1	0	1	0		0	0	-	1	0	1	0.	0.80	0.80
11. est à l'aise avec les adultes	1	1	1	1	-		1	1	1	1	1	1	0.83	1.	0.17
Moyenne	.82	.91	.73	.91	.09	-	.36	.55	.73	.82	.73	.82			
3. COMPORTEMENT PHYSIQUE															
1. est habile à se vêtir	1	1	1	1	0		0	0	1	1	1	1	0.67	0.80	0.13
2. sait se détendre	-	-	-	-	-		1	1	-	-	-	0	0.17	0.20	0.03
3. est adroit avec ses mains	1	1	0	0	0		0	0	1	1	1	1	0.50	0.60	0.10
4. a de l'aisance à courir, sauter ou grimper	0	0	0	0	0		1	0	0	0	0	0	0.17	0.	-0.17
5. se fatigue vite	0	0	0	0	1		1	1	0	0	1	0	0.50	0.17	-0.33
Moyenne	.40	.40	.20	.20	.20	-	.60	.40	.40	.40	.60	.40			
4. INTERETS															
1. s'intéresse aux jeux d'imitation	1	1	1	1	0		-	1	1	1	1	1	0.67	1.	0.33
2. utilise les jeux de construction	1	1	1	1	0		0	1	1	1	1	1	0.67	1.	0.33
3. s'intéresse aux jeux de carte, bingo casse-tête	1	1	1	1	0		0	0	1	1	1	1	0.67	0.80	0.13
4. montre de l'intérêt pour le bricolage	1	1	1	1	0		0	0	1	1	1	1	0.67	0.80	0.13
5. aime le chant, la musique	1	1	1	1	1		1	1	-	1	1	1	1.	1.	0.00
6. s'intéresse aux contes et aux livres	1	1	1	1	0		1	1	1	1	1	1	0.83	1.	0.17
7. aime jouer avec les animaux	1	1	1	1	-		1	1	1	1	1	1	0.83	1.	0.17
Moyenne	1	1	1	1	.14	-	.43	.71	.86	1	1	1			
Total des moyennes	0.81	0.88	0.65	0.78	0.09	-	0.34	0.47	0.69	0.81	0.75	0.84	0.55	0.74	0.19

Légende : 0 signifie non
1 signifie oui
- signifie pas de réponse

GRAPHIQUE I

COMPORTEMENT MOYEN ENREGISTRE LORS DES
2 PASSATIONS A 8 MOIS D'INTERVALLE

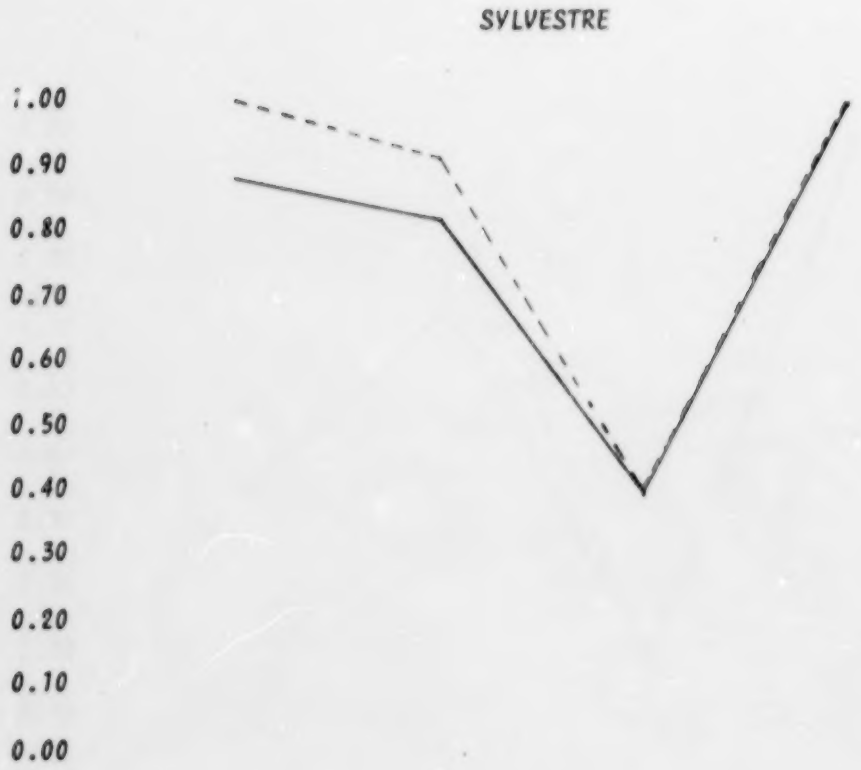

Les notes de 0 à 1 présentées dans la colonne de gauche représentent le degré d'acquisition d'un dit comportement : 0 signifiant non-acquis et 1 signifiant acquis.

——— résultats de janvier '81
-------- résultats de juin'81

Graphique II

PAUL

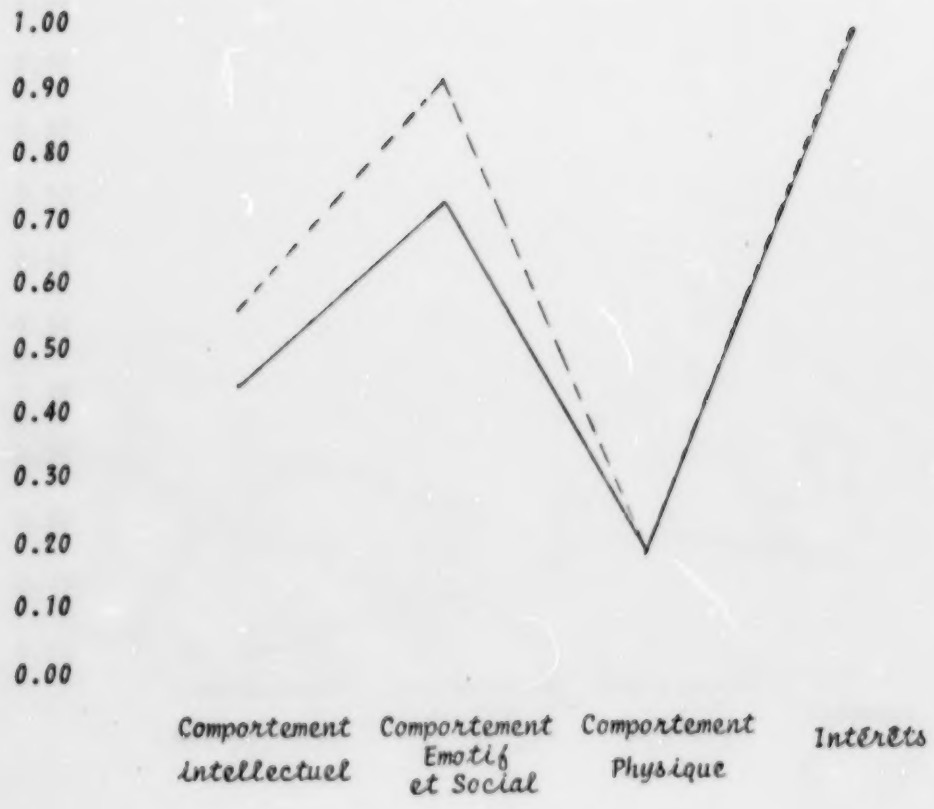

——— résultats de janvier '81

---------- résultats de juin '81

Graphique III

SABIN

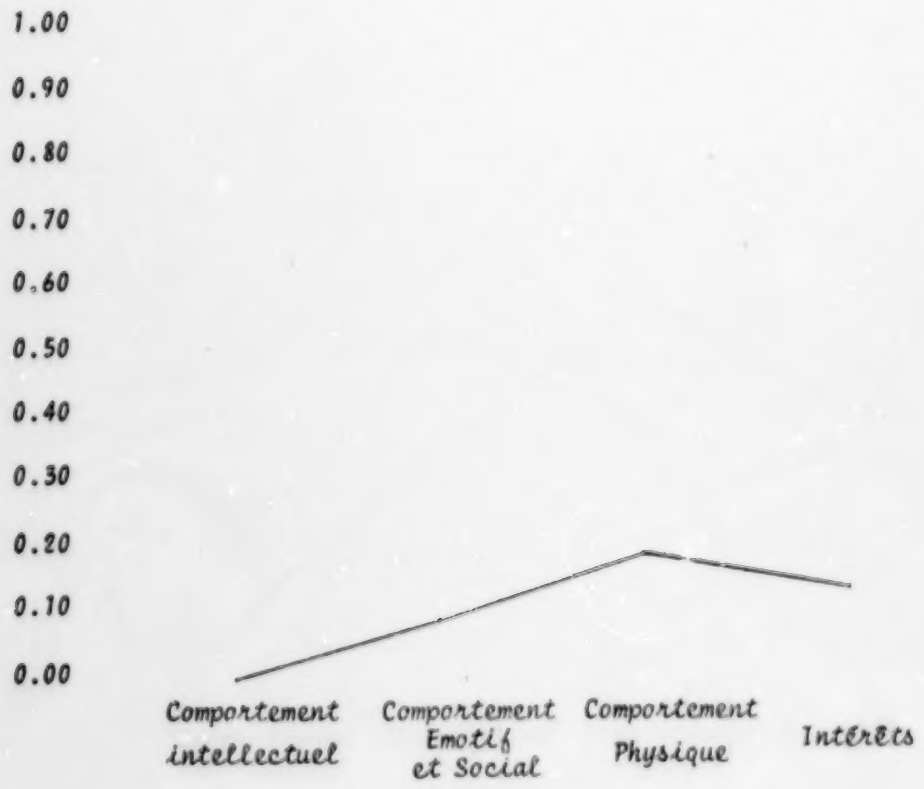

——— résultats de janvier '81

Graphique IV

MARCEL

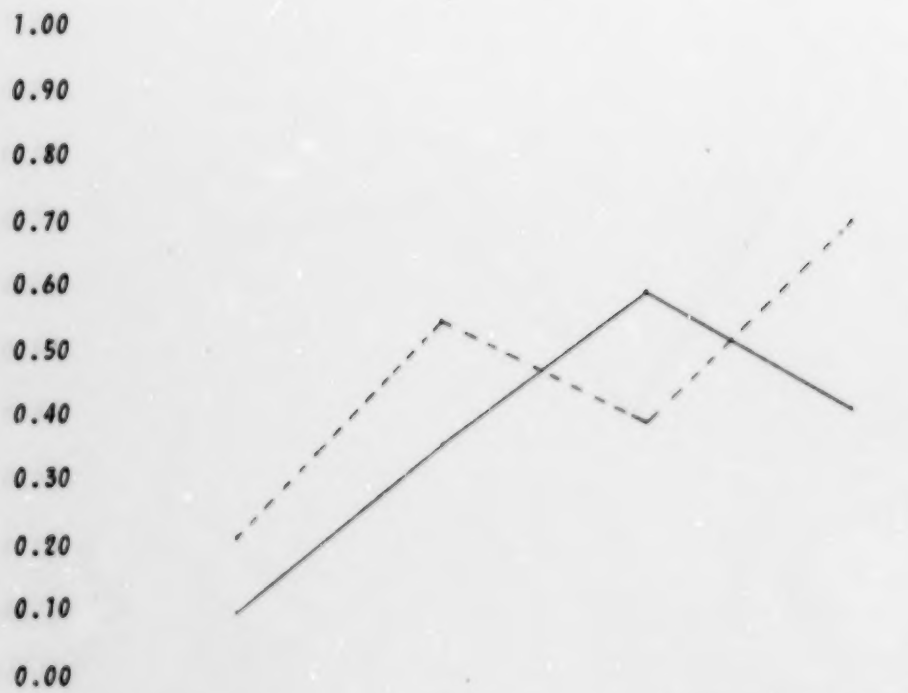

——— résultats de janvier'81

-------- résultats de juin'81

Graphique V

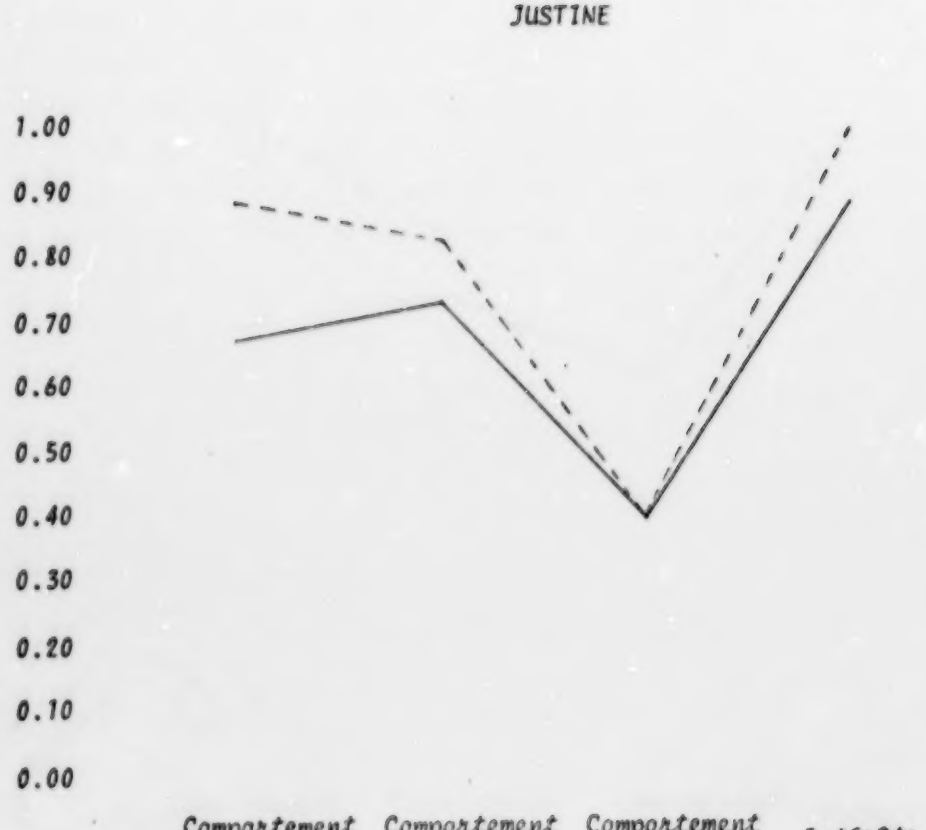
JUSTINE
1.00
0.90
0.80
0.70
0.60
0.50
0.40
0.30
0.20
0.10
0.00
Comportement intellectuel
Comportement Emotif et Social
Comportement Physique
Intérêts
résultats de janvier'81
résultats de juin'81

Graphique VI

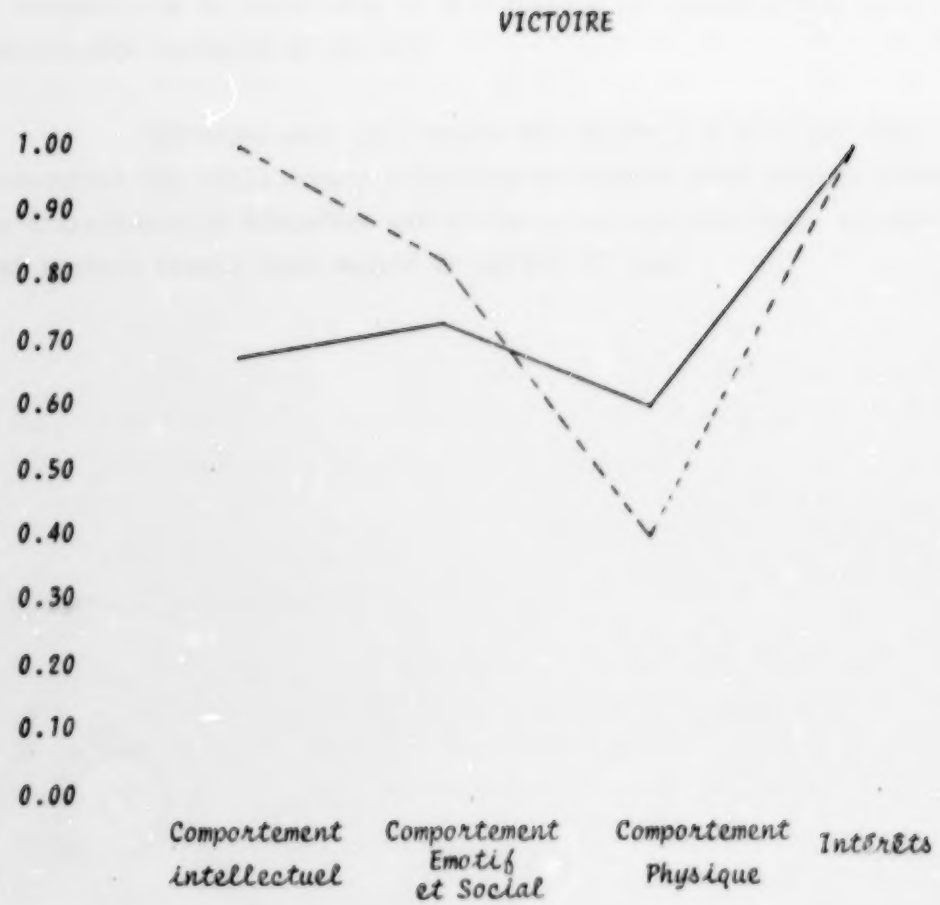

——— résultats de janvier '81

------- résultats de juin '81

Nous aurions sans doute réussi avec des ressources plus adéquates à construire ou améliorer les instruments.

Nous aurions également pu éviter des erreurs de synthèse dans la présentation des résultats. Nous attribuons ces faits à l'inexpérience de notre part et à l'absence de communication avec le responsable rattaché au projet.

Attardons-nous maintenant aux points 4.5 et 6 qui nous présentent les trois moyens d'évaluation retenus pour évaluer l'impact de l'intervention éducative pré-scolaire sur les attitudes éducatives des parents envers leur enfant de quatre (4) ans.

4. Grille d'observation des attitudes des parents : (Annexe VI)

A. Contenu

Il s'agit ici d'une fiche de notation composée de onze item, qui tentent d'isoler les comportements positifs des parents envers leur enfant. Cette fiche conçue par le chercheur se veut la synthèse des principales inquiétudes vécues par le parent d'enfant en difficulté.

Chaque item est noté par 1,2 ou 3, notation désignant trois réactions possibles de la part du parent :

1; oui, signifiant que l'attitude parentale est observée

2; moyennement, quantifiant l'attitude intermédiaire présentée par le parent

3; non, signifiant que l'attitude parentale n'est pas observée.

Cette grille d'observation a été remplie à deux reprises (en déc.'80 et juin '81). La discussion relative à l'attribution des notes s'est faite entre la jardinière et le chercheur.

B. Méthode d'analyse

Cinq parents ont été examinés à deux reprises par les onze item inclus dans la grille (Parents de Sabin, déc. seulement). Nous avons reporté leurs notes sur une fiche-synthèse (tableau XIII). Puis nous avons fait le calcul des moyennes en additionnant les notes par rangée et en divisant par 5.

La seule lecture du tableau pourrait facilement apporter des confusions quant à l'interprétation des données. Nous avons donc regroupé les item qui commandent une réponse positive "1" : ce sont les item 2,3,6,7,8,9,11. Nous avons procédé de la même façon pour les item commandant une réponse négative "2" : ce sont les item 1,4,5,10.

Il s'est agi par la suite de tracer deux graphiques représentant les valeurs moyennes obtenues à chacun des item aux deux observations. Nous nous sommes ensuite intéressé aux éléments de comparaison

contenus sur chaque graphique.

C. Présentation des résultats

Le tableau XIII présente la synthèse des notes accordées aux parents de même que les moyennes de ces dites notes. (Les notes des parents de Sabin n'ont pas été retenues dans le calcul des moyennes). Les informations sur les attitudes de l'un ou l'autre des parents sont consignées dans les colonnes identifiées par le pseudonyme de l'enfant.

Les graphiques 1 et 2 représentent les attitudes parentales enregistrées aux deux observations. Les item commandant une réponse négative se retrouvent sur le graphique no. 1, alors que les item à caractère positif se retrouvent sur le graphique no. 2.

D. Interprétation et Discussion des Résultats

Le lecteur intéressé par les observations sur les attitudes parentales individuelles devra s'attarder à la lecture du tableau. Nous avons choisi la discussion des attitudes moyennes de l'ensemble des parents plutôt que de s'arrêter à chacun d'eux. Pour ce faire, référons-nous aux graphiques 1 et 2.

Graphique 1 : la formulation des item, 1,4,5 et 10 renferme un aspect négatif. La réponse "non" ou la note 3 est l'indice de la performance maximale à atteindre.

Le graphique no. 1 nous permet de voir que :

- 3 item sur 4 ont comme une amélioration significative (item 1,4,10).
- un item n'a connu aucun changement (5).

Dans l'ensemble, nous croyons que les parents présentent des attitudes très positives à l'égard de leur enfant. Ils semblent avoir accepté d'envisager la situation avec philosophie. Nous observons (item 5) une légère tendance à recourir aux services professionnels.

TABLEAU XIII

GRILLE D'OBSERVATION DES ATTITUDES DES PARENTS

	PAUL 1		JUSTINE 2		SABIN 3		MARCEL 4		VICTOIRE 5		SYLVESTRE 6		MOYENNE DECEMBRE	MOYENNE JUIN
	déc. '80	juin'81	déc. '80	juin'81	déc. '80	juin'81	déc. '80	juin'81	déc. '80	juin'81	déc. '80	juin'81		
1. Se culpabilise de la situation problématique.	3	3	2	3	1		3	3	3	3	3	3	2.8	3
2. Accepte le handicap de son enfant.	1	1	3	2	3		2	2	2	2	1	2	1.8	1.8
3. Accepte le handicap des autres enfants.	1	1	1	1	2		1	1	1	1	3	2	1.4	1.2
4. A démissionné devant une telle épreuve.	3	3	2	3	1		3	3	2	3	3	3	2.6	3.0
5. A transféré ses devoirs sur les professionnels	2	2	3	3	1		3	3	3	3	3	3	2.8	2.8
6. S'implique dans l'éducation de son enfant.	2	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1.2	1
7. Croit au potentiel et à l'évolution de l'enfant.	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1
8. Est réaliste face à la situation.	3	2	1	1	2		2	3	1	2	1	1	1.6	1.8
9. Permet à l'enfant d'exprimer ce qu'il est.	3	1	1	1	3		1	1	1	1	1	1	1.4	1.
10. Ordonne, reprend, présente des attitudes négatives.	1	1	2	3	2		3	3	2	3	3	3	2.2	2.6
11. Coopère, encourage l'effort	3	1	1	1	2		1	1	1	1	1	1	1.4	1

Attitudes des Parents face à l'Enfant en Difficulté

- Les nombres 1 à 5 apparaissant en tête des colonnes symbolisent les six parents d'enfants en difficulté.
- Les nombres 1 à 3 apparaissant dans les colonnes symbolisent la notation des attitudes :

1 signifie "oui"
2 signifie "moyennement"
3 signifie "non"

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES ATTITUDES DE 5 PARENTS.

GRAPHIQUE 1.

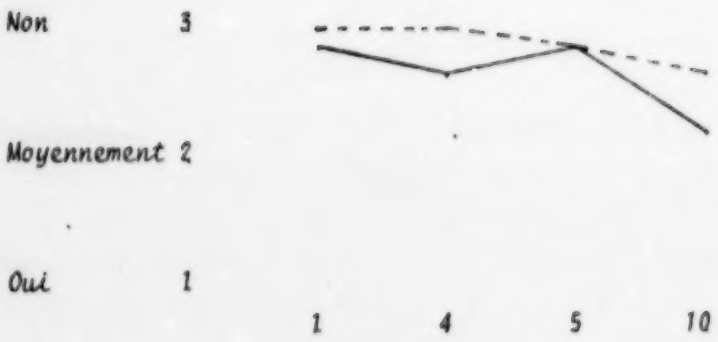

1. Se culpabilise de la situation problématique
4. A démissionné devant une telle épreuve
5. A transféré ses devoirs sur les professionnels
10. Ordonne, reprend, présente des attitudes négatives

Note: La performance visée est 3.

_____ observations faites en décembre 1980
------- observations faites en juin 1981

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES ATTITUDES DES 5 PARENTS.

GRAPHIQUE 2.

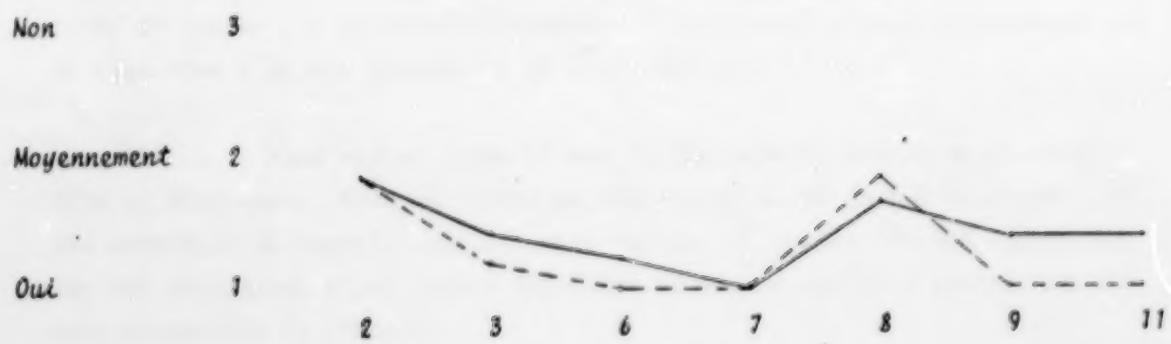

2. Accepte le handicap de son enfant
3. Accepte le handicap des autres enfants
6. S'implique dans l'éducation de son enfant
7. Croit au potentiel et à l'évolution de l'enfant
8. Est réaliste face à la situation
9. Permet à l'enfant d'exprimer ce qu'il est
11. Coopère, encourage l'effort

Note: La performance visée est 1.

_____ observations faites en décembre 1980
------ observations faites en juin 1981

Le graphique no. 2 représente un ensemble d'item où la notation maximale à atteindre est 1. Nous constatons que :

- les item 3,6,9 et 11 ont connu une amélioration significative,
- les 1 et 7 n'ont pas changé,
- l'item 8 a connu une diminution.

Nous croyons que les parents acceptent moyennement le handicap de leur enfant (item 2) et nous constatons qu'ils ont amélioré leur capacité d'accepter les autres enfants en difficulté (item 3). Nous sommes tenté de croire que la maternelle-maison a fourni aux parents l'occasion de connaître d'autres enfants et de les apprécier.

Nous notons (item 6) une progression au niveau de l'implication en éducation. Nous observons un engagement total face à ce point. Il est important de rappeler que les mini-groupes de maternelle ont offert toutes les structures d'une classe régulière et que ce modèle a fourni une vision accessible de l'école.

L'item 7 démontre que tous les parents sans exception croient au potentiel et au développement de l'enfant. Cependant, ils nous apparaissent moyennement réalistes par rapport à la situation. L'item 8 nous montre une diminution du réalisme des parents en juin. Il est certain que les parents accordent une très grande importance aux progrès de leur enfant. Les ateliers leur ont fourni une occasion de découvrir d'autres facettes de la personnalité de leur enfant et nous croyons que cela a pu les amener à surestimer leurs capacités.

Enfin, les résultats de juin aux item 9 et 11 nous démontrent que les parents souhaitent que leur enfant s'exprime pleinement. Nous constatons qu'ils sont prêts à investir du temps et des efforts dans l'atteinte de cet objectif.

Nous concluons en affirmant que les attitudes des parents en-

vers leur enfant ont progressé de façon significative. A notre avis, les parents ont pris conscience qu'ils pouvaient poser des gestes aidants. Nous croyons que l'école à la maison en leur présentant un modèle d'intervention a contribuée à leur donner confiance.

5. Questionnaire sur la relation parent-enfant (Annexe VII)

A. Contenu

Ce questionnaire destiné aux parents s'inspire du questionnaire d'attitudes conçu par le chercheur de l'an dernier. Il comprend quinze item qui nous permettent d'évaluer la connaissance globale qu'ont les parents de leur enfant. Les parents ont répondu deux fois à ce questionnaire : une première fois en mars'81 et une deuxième fois en juillet '81. Par la comparaison des résultats, nous voyons s'il y a eu une amélioration qualitative de la relation avec l'enfant.

Le parent devait répondre aux questions en cochant la case appropriée. Trois réactions possibles étaient proposées : jamais, occasionnellement et souvent. Nous avons accordé la valeur 0 à "jamais", la valeur 1 à "occasionnellement" et la valeur 2 à "souvent". Puis les résultats des 5 parents ont été reportés sur une feuille synthèse (tableau XIV).

B. Méthode d'analyse

Chaque parent a dû répondre à 15 questions. Les résultats individuels ont été reportés sur une fiche-synthèse. Nous avons par la suite compilé les résultats moyens par parent en additionnant les notes obtenues à chaque item puis en divisant par 15. Le calcul a été fait pour mars et pour juillet. Ces moyennes individuelles apparaissent au bas des colonnes identifiées par le pseudonyme des enfants. Nous avons ensuite calculé les résultats par rangée ce qui nous a permis de recueillir de l'information à chaque item pour l'ensemble des répondants. Nous avons calculé la différence entre les 2 moyennes à titre d'information supplémentaire. Puisqu'il s'agissait pour nous de vérifier l'amélioration des attitudes éducatives des parents, nous avons voulu nous faciliter la tâche en représentant graphiquement les résultats des parents aux 2 passations.

C. Présentation des résultats

Nous présentons sur le tableauXIV, les résultats individuels des parents aux 2 passations du questionnaire. Ces résultats sont notés dans les colonnes identifiées par le pseudonyme de l'enfant. Les résultats moyens apparaissent dans la dernière rangée. Puis, nous présentons les résultats de l'ensemble des parents à chaque question, ils sont consignés dans les 2 avant dernières colonnes, la dernière étant réservée à la différence.

Les réponses moyennes des 5 parents aux 15 questions, nous montrent que :

- 9 réponses ont conservé la même notation. (questions 2,4,5,7, 8,9,10,12 et 13) Les questions 8,9 et 11 ont obtenu la cotation maximale aux 2 passations.
- 4 réponses ont connu une augmentation. (questions 1,3,14 et 15) L'augmentation a été de 0.2 dans tous les cas.
- 2 réponses ont connu une baisse des résultats (questions 6 et 11)
- La moyenne des réponses a connu une augmentation extrêmement faible soit 0.01.

Nous constatons que sur l'ensemble des résultats des individus et des questions, la différence s'annule presque totalement, alors que les résultats par question et par parent présentent une fluctuation. La dernière rangée du tableau nous apprend que, de mars à juillet :

- les parents de Sylvestre et de Victoire ont enregistré une baisse de leurs résultats (2 à 1.87 et 1.93 à 1.8)
- les parents de Paul ont conservé les mêmes résultats (1.87)
- les parents de Marcel et de Justine ont amélioré leurs résultats (1.4 à 1.47 et 1.53 à 1.8)

TABLEAU XIV

RESUME DES REPONSES DES PARENTS AU QUESTIONNAIRE SUR LA RELATION PARENT - ENFANT

	Sylvestre		Paul		Sabin		Marcel		Justine		Victoire		Moyenne		
	mars	juil.	mars	juil	mrs	juil	mars	juil	mrs	juil	mrs	juil	m	ju.	diff.
1) Cherchez-vous à connaître les goûts de votre enfant ?	2	2	2	2	-	-	2	2	1	2	2	2	1.8	2	0.2
2) Jouez-vous avec votre enfant ?	2	2	2	2	-	-	1	1	2	2	2	2	1.8	1.8	0.0
3) Racontez-vous . des histoires à votre enfant ? (sans livre)	2	2	2	2	-	-	2	2	1	2	2	2	1.8	2	0.2
4) Lui lisez-vous des livres ?	2	2	2	2	-	-	2	2	1	1	2	2	1.8	1.8	0.0
5) Vous mettez-vous à son niveau de développement ?	2	2	2	2	-	-	1	1	2	2	2	2	1.8	1.8	0.0
6) Apprenez-vous des choses de votre enfant ?	2	1	2	1	A quitté en janvier '81		1	1	1	1	2	1	1.6	1	-0.6
7) Apprenez-vous à votre enfant à jouer seul ?	2	2	2	2			1	1	1	2	2	2	1.8	1.8	0.0
8) Votre enfant apprend-t-il au contact des autres enfants ?	2	2	2	2			2	2	2	2	2	2	2	2	0.0
9) Vous préoccupez-vous des intérêts de votre enfant ?	2	2	2	2			2	2	2	2	2	2	2	2	0.0
10) Votre enfant regarde-t-il beaucoup la télévision ?	2	2	2	2			1	1	1	1	1	1	1.4	1.4	0.0
11) L'aidez-vous à faire le choix de ses émissions ?	2	1	0	1			1	1	2	2	2	1	1.4	1.2	-0.2
12) Regarde-t-il l'émission Passe-Partout?	2	2	2	2			2	2	2	2	2	2	2	2	0.0
13) Si oui, cette émission favorise-t-elle le développement de son langage ?	2	2	2	2			1	1	2	2	2	2	1.8	1.8	0.0
14) Cette émission favorise-t-elle l'acquisition de ses connaissances ?	2	2	2	2			1	2	2	2	2	2	1.8	2	0.2
15) Cette émission favorise-t-elle sa créativité?	2	2	2	2			1	1	1	2	2	2	1.6	1.8	0.2
Total des moyennes	2	1.87	1.87	1.87	-	-	1.4	1.47	1.53	1.8	1.93	1.8	1.75	1.76	0.01

Légende : 0 signifie jamais
1 signifie occasionnellement
2 signifie souvent

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES RESULTATS

OBTENUS PAR LES 5 PARENTS AU QUESTIONNAIRE

SUR LA RELATION PARENT-ENFANT AUX 2 PASSATIONS A 4 MOIS D'INTERVALLE

· Les parents sont identifiés par le pseudonyme des enfants

——— résultats compilés en mars

------ résultats compilés en juillet

Le graphique qui suit le tableau représente les résultats obtenus par les 5 parents aux deux passations du questionnaire d'attitudes. L'illustration graphique nous permet de visualiser davantage les variations ou la constance des attitudes parentales à travers le vécu quotidien.

D. Interprétation et Discussion des Résultats

Les résultats comparés présentés sur le graphique nous montrent que les attitudes parentales ont varié en l'espace de 4 mois. Nous avons noté que les résultats des parents de Sylvestre et de Victoire ont diminué ce qui nous amènerait à conclure que la qualité des attitudes a par le fait même diminué. Il est important de mentionner que leurs résultats en mars étaient très élevés; (les parents de Sylvestre obtenaient la note maximale (2) alors que ceux de Victoire obtenaient (1.93). La baisse de leurs résultats est attribuable à une note inférieure obtenue en juillet aux questions 6 et 11 (dans les 2 cas). Nous ne croyons pas que les parents aient diminué la qualité de leurs attitudes. A notre avis, il s'agirait plutôt d'une interprétation différente qu'ils auraient faite des réponses suggérées. En effet, nous croyons que les réponses "oui, occasionnellement" et "oui, souvent" présentent des caractéristiques de relativité et sont par conséquent difficiles à analyser de façon identique à 4 mois d'intervalle.

Face à cette réserve, il devient extrêmement difficile d'interpréter les résultats. Les autres parents ont connu des résultats équivalents et des hausses de résultats ce qui correspond en principe à une amélioration des attitudes éducatives, particulièrement en ce qui concerne les parents de Justine.

Il est à noter que les résultats de mars'81 étaient déjà assez élevés (de 1.4 à 2) et qu'ils se ressemblent 4 mois plus tard (1.47 à 1.93) donnant une moyenne identique (tableau XIV).

Individuellement, nous remarquons que les parents ont conservé

et renforcé de bonnes attitudes éducatives et nous croyons que la maternelle-maison a contribué à ce cheminement en leur fournissant un modèle d'intervention valable.

6. Evaluation du Projet

Il s'agit d'un document de quatre pages comprenant vingt-deux questions, un espace pour les recommandations et un autre pour les remarques pertinentes (annexe VII). Ce document a été conçu par la jardinière et visait essentiellement l'appréciation par les parents de l'ensemble du projet. Les questions ont été analysées une à une et nous en avons retenu l'idée générale pour la reformulation sur le tableau XV. Puis nous avons regroupé les item se rapportant : 1. à l'atteinte de nos objectifs envers l'enfant et le parent, 2. au travail de la jardinière et enfin 3. à la participation des parents.

Les quatre item retenus pour la légende proviennent de la nature des réponses des parents; ainsi les points 1 et 2 correspondent tous les deux à une réponse affirmative : oui. Nous avons jugé bon de les séparer puisque l'intensité du "oui, beaucoup" et du "je crois que oui" nous semblait différente.

Pour les deux questions visant à évaluer la participation des parents, nous avons refait les item de la légende puisque les 4 item précédants ne s'appliquaient pas.

Dix-neuf parents sur une possibilité de trente ont répondu au questionnaire d'évaluation du projet.

Commentaire :

Le projet a sans contredit soutenu l'intérêt de 19 parents tout au long de l'année. Nous constatons que les objectifs ont été atteints et que le travail de la jardinière a été grandement apprécié.

TABLEAU XV

BILAN DE L'EVALUATION DU PROJET

PAR LES PARENTS

		1	2	3	4
ATTEINTE DE L'OBJECTIF 1		19	-	-	-
a)	expériences nouvelles pour l'enfant	18	1	-	-
b)	attrait des activités proposées	16	2	-	1
c)	développement des habiletés motrices	19	-	-	-
d)	développement de l'autonomie	18	-	1	-
e)	développement de l'attention et de la persévérence au jeu	19	-	-	-
f)	possibilité pour l'enfant d'exprimer ses besoins et ses désirs dans un groupe	17	1	-	1
ATTEINTE DE L'OBJECTIF 2					
a)	valorisation de la communication verbale entre le parent et l'enfant	18	-	1	-
b)	importance de participer au jeu de l'enfant	19	-	-	-
c)	coût d'exploiter les situations journalières	19	-	-	-
d)	établissement d'une continuité (à la maison) des expériences vécues	19	-	-	-
TRAVAIL DE LA JARDINIERE					
1)	valorisation de l'expression orale des enfants	19	-	-	-
2)	écoute et ouverture à l'expression des enfants	19	-	-	-
3)	patience avec les enfants	19	-	-	-
4)	ponctualité et assiduité aux rencontres	19	-	-	-
5)	soutien de l'intérêt et disponibilité pendant l'année	19	-	-	-
6)	exploitation des possibilités fournies par le milieu	18	-	-	1
7)	facilité à entrer en communication avec les parents	19	-	-	-

Note : 19 personnes ont répondu au questionnaire d'évaluation

Légende :
1. oui, beaucoup, excellent
2. je crois que oui
3. bien
4. je ne sais pas

	1	2	3
Intérêt manifesté par les Parents	19	-	-
Qualité de la Participation des Parents	17	1	1

Légende :
1 fort
2 moyen
3 faible

En conclusion, nous croyons que l'intégration en bas-âge peut conduire à des résultats positifs à long terme. Les résultats exposés précédemment sont déjà significatifs d'amélioration de comportement et de compétence. Nous savons que l'enfant en difficulté placé dans un milieu normal grandit avec un plus grand répertoire d'habiletés et vit plus d'interactions socialement acceptables.

Le programme de maternelle-maison a été planifié par une jardinière d'expérience conformément aux objectifs que s'était fixée la Commission Scolaire. Toutefois, il est difficile d'évaluer l'intensité de ce qui a été accompli. Tous les enfants ont marqué des progrès à des degrés différents. Les objectifs du programme d'intégration visaient le développement intellectuel, psychomoteur, langagier, social et non pas académique. Toutes les occasions d'interaction ont été utilisées lors des ateliers. Le processus d'intégration ne s'arrête pas là; il est nécessaire qu'un suivi soit garanti par une planification et une programmation systématique.

Nous pensons que les parents, pour rester positifs, doivent être réalistes et clairvoyants. Ils doivent être bien informés des programmes d'intégration mis en oeuvre pour aider leur enfant et doivent participer le plus possible à la vie de l'école afin de devenir aptes à assurer le suivi. Ils ne doivent toutefois pas entretenir des espoirs démesurés au sujet de la progression de leur enfant (surtout sur le plan académique).

5. Impact Social

5.1 Mesures Prises pour informer :

1. Les parents

L'information auprès des parents s'est faite par la jardinière surtout et par la conseillère pédagogique. Les 30 parents ont été rencontrés au début du projet pour la présentation du programme d'intégration. Ils ont eu l'occasion de se revoir à quelques reprises dans des réunions d'information animées par la jardinière. Les parents d'enfant intégrés ont été personnellement informés des résultats de l'intervention et des recommandations concernant le classement.

Aucun autre moyen n'a été prévu pour diffuser l'information au niveau des parents.

2. Les enseignants

La jardinière rattachée au projet-pilote a rencontré les professeurs qui devaient continuer le processus d'intégration dans les classes maternelle. Ils ont été informés des résultats de l'intervention et des problèmes particuliers dont souffrent les enfants.

5.2 Attitudes

1. Des parents

Des parents ont manifesté un vif intérêt tout au long du projet. L'implication s'est faite surtout au niveau des activités à la maison, les rencontres d'information ayant comme peu de popularité. Malgré cela, le bilan de l'évaluation finale est très positif. Les recommandations quant au classement ont satisfait les aspirations des parents sauf en ce qui concerne Marcel. La Commission Scolaire a informé des parents qu'il ne pourrait être admis à la maternelle régulière faute de ressources. (La décision a été partiellement renversée à la demande expresse de réévaluation de l'enfant et une solution de compromis a été élaborée par la C.S.)

2. Des enseignants

Les enseignants ont exprimé quelques craintes au départ puis ils ont manifesté des réactions positives à l'égard de l'expérience. Ils ont exprimé le désir de voir le projet d'intégration se poursuivre et la nécessité d'élaborer une planification et une programmation adaptées aux besoins des enfants. Ils ont demandé l'aide d'un enseignant-ressource pour les aider à atteindre leurs objectifs d'intégration.

6. Recommandations

A la fin de l'année scolaire '80-81, l'Equipe du projet-pilote a fait une évaluation des enfants afin de procéder au classement.

Le 12 juin '81, la conseillère pédagogique a fait parvenir une lettre aux parents des enfants concernés par ce projet. Cette lettre informait officiellement les parents du classement de leur enfant pour l'année scolaire '81-82. Les parents de Paul, Victoire et Justine étaient avisés que leur enfant fréquenterait une maternelle régulière à l'école de leur quartier et qu'il bénéficierait d'un transport adapté à ses besoins. La lettre faisait mention d'une demande d'un enseignant-ressource afin de favoriser l'intégration à l'école. Les parents de Sylvestre étaient avisés que leur enfant fréquenterait une maternelle-régulière conditionnement à l'engagement d'une personne-ressource pouvant répondre à son problème d'incontinence. Les parents de Marcel étaient informés que leur enfant n'avait pas la maturité intellectuelle et sociale pour fréquenter une maternelle régulière.

Note : Le M.E.Q. a accordé les budgets pour l'engagement d'un enseignant-ressource et d'une personne affectée aux enfants incontinents. Marcel a finalement été intégré dans une maternelle régulière à raison d'une heure par jour. Il bénéficie à lui seul des services d'un enseignant-ressource.

Les parents avaient été rencontrés et informés par la jardinière, avant d'être officiellement informés par la conseillère pédagogique.

Ce rapport fait état d'un certain nombre de recommandations visant à réaliser une intégration réussie des 5 enfants handicapés et/ou déficients dans les classes de maternelle régulière.

1- Le nombre d'enfants déficients ou handicapés ne devrait pas dépasser 1 par classe,

2- L'âge chronologique des enfants déficients devrait se situer dans la moyenne d'âge des autres élèves afin de favoriser les interactions entre les enfants,

3- Les enseignants des enfants déficients doivent être préparés à travailler efficacement et à appliquer les programmes d'intégration; ils devraient recevoir l'aide d'un enseignant ressource afin de favoriser le processus d'intégration,

4- Les enfants déficients devraient bénéficier des services professionnels spécialisés suivant les besoins,

5- Les parents devraient assurer la continuité du programme entre l'école et la maison.

7. Bibliographie

Apprentissage et Socialisation, "Conditions Préalables à l'intégration scolaire et sociale des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage" C.Q.E.E., juin 1978 (Vol. 1 no. 2)

En collaboration, "Ebauche d'un modèle d'intégration" personnel professionnel, 1978.

Gouvernement du Québec, "L'école québécoise, énoncé de politique et plan d'action. L'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage". Ministère de l'Education, 1978

8. Sommaire du Projet

La jardinière désignée à la réalisation du projet-pilote a eu pour tâche de sélectionner les candidats répondant aux critères d'admissibilité et de former les mini-groupes de travail. Elle a par la suite élaboré des objectifs d'intervention et un programme d'intégration pour les enfants de même qu'un programme d'information auprès des parents. Le projet visait l'atteinte de deux objectifs : 1. l'intégration d'enfants déficients et/ou handicapés dans des petits groupes de maternelle-maison 2. l'amélioration des attitudes éducatives des parents à l'égard de leur enfant.

L'intervention consistait à : 1. favoriser les interactions de l'enfant en difficulté dans des groupes normaux soit par le jeu, la musique, le langage, le bricolage et bien d'autres activités 2. informer les parents, les inviter à discuter des problèmes qu'ils rencontrent, leur fournir des ressources humaines ou techniques.

Pour évaluer cette démarche de travail, nous avons retenu trois moyens par objectif.(6 en tout) L'Échelle Maurice Harvey, la grille d'observation des interactions, la fiche de comportement de l'enfant ont servi à l'évaluation des progrès de l'enfant. Ces moyens ont été utilisés à 2 reprises (sauf la grille d'observation dans laquelle sont enregistrées 8 observations). La grille d'observation des attitudes des parents et le questionnaire sur la relation parent-enfant (utilisés à 2 reprises) ont servi à évaluer les attitudes parentales. Enfin, un questionnaire a été élaboré afin d'évaluer l'ensemble des rencontres.

Les résultats à ces évaluations ont démontré une amélioration appréciable du comportement des enfants de même qu'une implication sérieuse des parents dans l'éducation. L'équipe du projet-pilote a fait le bilan, élaboré des recommandations puis finalisé le classement.

9. Budget

COUTS REELS AVEC DETAIL DES DEPENSES

ITEM	a) Dépenses encourues par la Commission Scolaire	b) Dépenses effectuées et autorisées par le Ministère de l'Education du Québec
Salaire de la Jardinière 28,983.00$		
Prime de retention 2,319.00$		
Avantages Sociaux 2,347.62$ Total : 33,649.26$	2,347.26$	31,302.00$
Matériel et fournitures	300.00	
Frais de voyage		1,250.00
Participation à des congrès et du perfectionnement	637.00	
Honoraires, contrats (Evaluation des enfants)		1,931.00
Chercheur		8,000.00
TOTAL	3,284.26 $	42,483.00 $

10. IDENTIFICATION

Nom du responsable du projet : Margaret Rioux-Dolan

Nom du chercheur engagé par la Commission Scolaire et rédacteur de ce rapport : Pierrette Day

Signature du Directeur Général : Jean-Pierre Joseph

Date : le 9 décembre '81

ANNEXE II

MATERNELLE-MAISON

1ère rencontre

Réunion (parents-enfants)

1- Diaporama: une maternelle chez-nous (Ministère de l'Education)

Echanges.

2- Calendrier (explications) + transport.

3- Langage
- Bibliothèque municipale.
- Publication: Parle-moi.
- Passe-partout.

4- Pâte à modeler: recette.

5- Casse-tête: fabrication.

6- Objets à ramasser:
- cadenas
- tissus
- boutons
- boucles
- bobines de fil
- boulons-écrous
- charnières.

7- Sujets à traiter à la prochaine réunion:
a)
b)
c)
d)

Horaire des réunions

Mercredi 15 octobre	1e réunion	13.30 hres	Parc Ferland
	2e réunion	14.30 hres	
Jeudi 16 octobre	1e réunion	14.30 hres	Louis-Hébert
Vendredi 17 octobre	1e réunion	10.00 hres	Parc Ferland
	2e réunion	13.30 hres	Louis-Hébert
	3e réunion	14.30 hres	Louis-Hébert

commission scolaire de

2 ième rencontre.

Le 11 novembre 1980.

Monsieur,
Madame,

J'ai essayé de mettre au point une technique pour la fabrication de casse-tête. J'aimerais vous faire partager mon expérience. Je vous offre la possibilité de participer à un atelier.

Nous fabriquerons un ou des casse-tête pour les enfants. J'inclus la liste des fournitures. Il y en a qui sont indispensables, d'autres disponibles sur place selon vos besoins, (lire la feuille en annexe). Il n'est pas utile de faire d'investissements onéreux.

J'apprécierais que vous donniez votre nom à la secrétaire pour que je puisse organiser le nombre de séances nécessaires. Je ne puis accepter plus de 6 ou 7 personnes par atelier.

J'attends avec plaisir vos demandes et j'espère vous retrouver en grand nombre aux ateliers.

Bien vôtre,

Monique B. LeBlanc,
Jardinière.

MBL/11

..118

ATELIERS

Fabrication de casse-tête

A) Ces petites fournitures sont nécessaires.

- 1 ou 2 pièces de masonite ou pré-fini (Menuiserie, Woolco).
- Images.
- Lames (pour ceux qui n'ont pas de couteau).
- Quelques chiffons (guenilles).

B) Si vous ne possédez pas les articles demandés en B. et que vous ne voulez pas investir dans ces fournitures je pourrai vous offrir la colle et les nettoyeurs moyennement un léger déboursé.

- Colle Contact (ordinaire).
- Diluant pour colle Contact.
- Nettoyeur à pinceaux pour colle Contact.
- Laque (ou Shellac) séchage rapide (10 - 15 minutes).
- Nettoyeur à pinceaux pour Laque.

C) N'apportez que ce que vous possédez dans les articles décrits en C.

- 1 égoïne.
- 1 équerre.
- 1 couteau avec lames de rechange.
- 1 pinceau (1 pouce de largeur).
- 1 petit pinceau.
- Serres en C 9

L'endroit, le jour et l'heure restent à déterminer.
Pour renseignements appeler 962-9741 ext. 44.
Si vous êtes intéressés à participer, donner votre nom à la secrétaire: 962-9741 ext. 44, pour que j'organise le nombre de séances nécessaires.

Merci de votre attention.

..119

CADRE

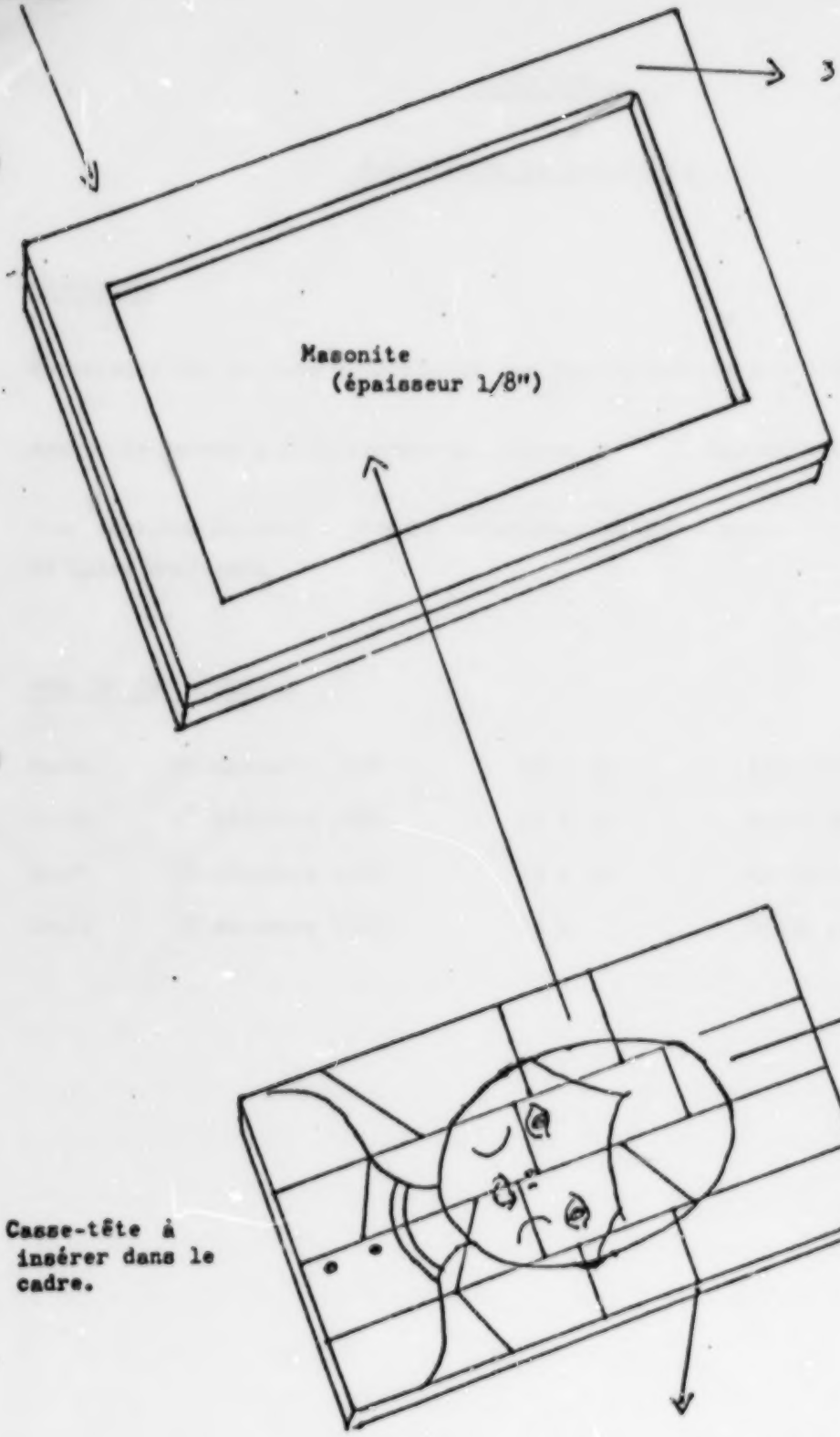
3 ou 4 épaisseurs de carton (encollé)
Masonite (épaisseur 1/8")
image
Casse-tête à insérer dans le cadre.
3 ou 4 épaisseurs de carton (encollé)

ATELIERS

Fabrication de casse-tête

OBJECTIFS:

Encourager les parents à fabriquer des jeux éducatifs peu dispendieux.

Amener le parent à s'intéresser davantage aux jeux des enfants.

Pour certains parents: prendre conscience de leurs capacités manuelles et se faire confiance.

HORAIRE DES ATELIERS:

Mardi	25 novembre 1980	19 h 30	1169 Fiset (maison)
Lundi	1e décembre 1980	19 h 30	Ecole du Parc
Lundi	15 décembre 1980	19 h 30	45 Corrossol App. 149 (maison)
Jeudi	18 décembre 1980	13 h	Ecole Louis-Hébert

ATELIERS

Fabrication de casse-tête (suite)

REMARQUES:

Le nombre idéal pour un atelier est 4 personnes (5 maximum) si l'on veut que chacun exécute toutes les opérations nécessaires à la réalisation du projet: fabriquer le casse-tête. Très important: chacun doit posséder: équerre, couteau et pinceau pour éviter la perte de temps. Compter 3 h par atelier.

EVALUATION:

Seize personnes se sont inscrites. Treize se sont présentées. Deux parents d'enfants handicapés se sont inscrits, un s'est présenté, les autres n'y trouvaient pas d'intérêt, n'avaient pas le temps ou ne pouvaient se déplacer.

Les personnes qui sont venues ont réalisé un casse-tête. Elles en étaient enchantées. Quelques-unes se sont trouvées chanceuses de pouvoir apprendre à faire une telle réalisation. Une en a fabriqué pour ses enfants de 9 - 10 ans; ses neveux et nièces. Une va communiquer cette connaissance à une soeur étudiante en éducation (garderie) plusieurs ont dit vouloir enseigner la technique à des amis ayant des enfants en bas âge. Quelques remarques que je trouve pertinentes: "Qui va croire que j'ai fait ças." "Je ne croyais par y arriver." "Je ne me pensais pas assez bonne pour faire ça."

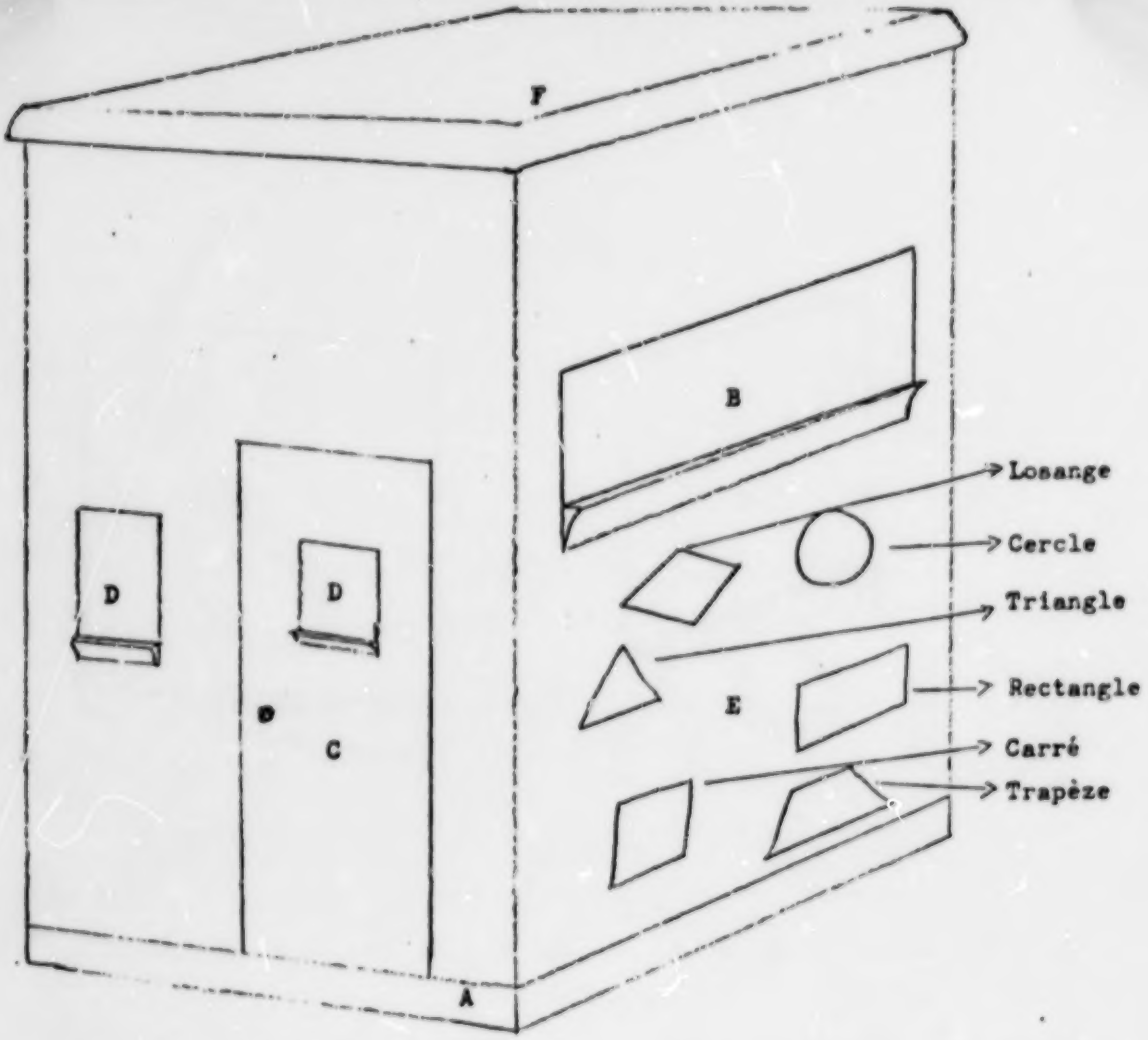

Maisonnette

Pour les parents qui ont le goût d'entreprendre une activité avec son (ses) enfant (s), qui ont l'espace et qui disposent d'un peu de temps. Bon succès.

Nécessaire:

Boîte de congélateur (vertical) de préférence ou boîte de cuisinière électrique avec tous les cartons qui servaient à retenir l'appareil dans la boîte.

Colle Contact ou colle Bondfast
Equerre, couteau, crayon
Peinture.

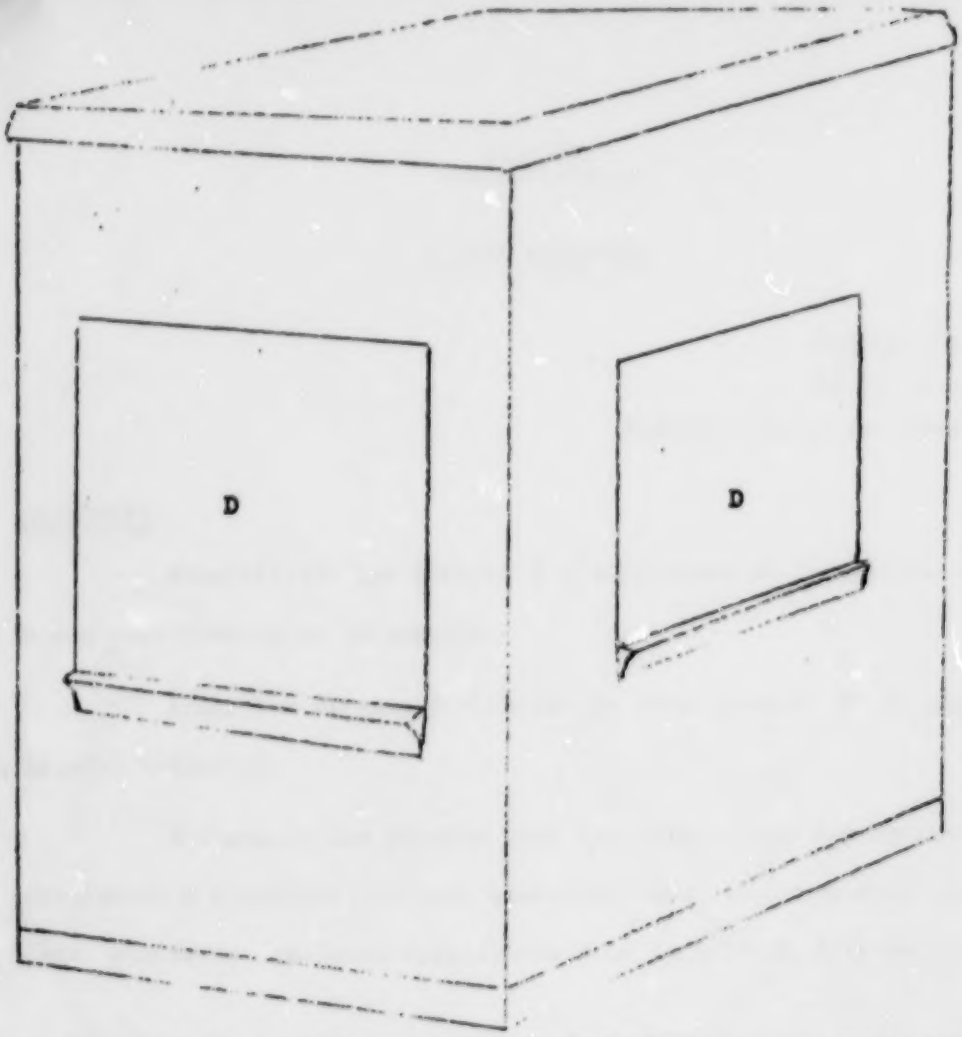

A. La partie de la boîte qui n'a pas été défaite pour sortir l'appareil, sert de fond. Sinon solidifier avec un contre-plaqué mince.

Découper

B. Théâtre de marionnettes

C. Porte

D. Les fenêtres

E. Les formes

F. Toit - fabriqué avec les cartons qui retenaient l'appareil à l'intérieur de la boîte.

G. Rebord de fenêtre avec carton comme en F.

Vue de profil du rebord des fenêtres.

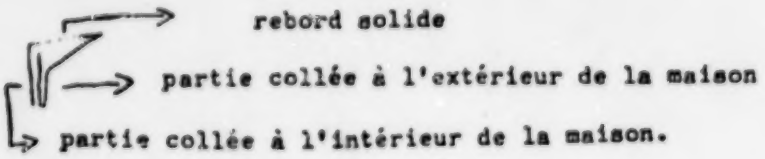

..124

H. Peinturer couleurs au choix.

ATELIER

3 ième rencontre

Sujet: le langage.
Le 13 janvier 1981.
Endroit: Salle des Commissaires.

OBJECTIFS:

Sensibiliser les parents à l'importance de la période de 2 à 6 ans pour développer le langage.

Aider les parents à stimuler le développement du langage chez leur(s) enfant(s).

Encourager les parents dont les enfants ont des défauts d'articulation à pratiquer quelques exercices tous les jours avec leur enfant (ré: document: quelques suggestions pour le travail à la maison.)

1. Petit exposé: apprendre à parler, un plaisir. 20 minutes

2. Ateliers = 3 à 5 personnes par groupe.

   A) Chacun des parents a apporté un objet que son enfant aime beaucoup. Ex.: livre, dé, poupée, etc...
   Nommer et décrire ce qu'il fait avec l'objet pour amener l'enfant à s'exprimer. (15 minutes)

En groupe.

B) Trouver des situations de la vie quotidienne qui sont propices à l'expression verbale chez l'enfant. Comment les exploiter. (20 minutes)

C) Suggérer des attitudes éducatives favorisant le développement du langage. (15 minutes)

3. Impressions sur la réunion.

4. Suggestions ou sujets pour la rencontre de février.

5. Fiche (évaluation de l'enfant, explications aux parents)

2e partie.

5. Document pour quelques parents (enfant ayant des troubles de langage). Voir p. 53 .....

Exécution et explication des exercices.

"APPRENDRE A PARLER" UN PLAISIR

Plan de l'allocution.

Expression pré-verbale et bain de langage.

Conditions pour "apprendre à parler":

développer l'écoute active
respecter l'évolution de l'enfant, ses besoins.

parler à l'enfant
laisser parler l'enfant
faire parler l'enfant
} éclosion du vocabulaire.

Culture enfantine.

Conclusion:

Savoir parler, savoir communiquer: premier pas vers une adaptation harmonieuse à la maternelle.

Quelques suggestions pour réussir le travail.

Plusieurs brèves séances hebdomadaires sont préférables à une longue séance par semaine.

Une ou deux séances de 5 à 10 minutes par jour conviennent.

Graduer finement les difficultés, s'assurer de la permanence d'une acquisition avant de passer à une autre plus difficile.

Toujours travailler dans un climat de joie, de détente.

Saisir l'occasion où l'enfant est disposé à participer.

Débuter une séance par un exercice réussi de la séance précédente et terminer par un succès.

Encourager, rassurer, valoriser l'enfant.

Travailler devant un miroir (pour certains exercices).

Imager le plus possible les exercices ex.: bruits et sons d'animaux, voyage du vent, histoire de Madame La Langue! Plus les exercices seront imagés plus l'enfant y prendra goût et participera davantage. Il peut vous aider à animer les exercices.

Exercices avec les lèvres.

Quelques exercices permettent de développer la tonicité de la bouche et des lèvres et favoriser le contrôle musculaire:

1- Lentement ouvrir la bouche grande et refermer très lentement.

2- Ouvrir la bouche grande et faire "A" en exagérant le mouvement.
Ouvrir la bouche grande et faire "O" en exagérant le mouvement.
Ouvrir la bouche grande et faire "A" - "O" en exagérant le mouvement.

3- Ouvrir brusquement la bouche et refermer très lentement.

4- Ouvrir brusquement la bouche et refermer énergiquement.

5- Lèvres serrées, gonfler les joues. (faire la pomme)
Aspirer les joues (manger la pomme) lentement, ensuite rapidement.

6- Lèvres serrées, étirer le plus possible comme pour un sourire.
Lèvres serrées, étirer le plus possible faire "i".

7- Pincer les lèvres (comme pour embrasser) baiser votre bras. Avec du rouge sur les lèvres, imprimer un papier blanc.

8- Lèvres serrées, les projeter le plus possible en avant (le bec de poule) et faire "bou".

Lèvres serrées, les projeter le plus possible en avant (le bec de poule) et faire "U".

Lèvres serrées, les projeter le plus possible en avant (le bec de poule) et faire "U" de gauche à droite.

9- Faire "i" "u" en exagérant les mouvements.

Exercices avec la langue.

Ces exercices visent au développement du contrôle musculaire de la langue:

1- Prise de contrôle de la langue par l'immobilité: bouche ouverte, "faire dormir" la langue en la laissant se reposer, sans aucun mouvement. Au besoin la lisser et maintenir à l'aide d'une cuillère ou d'un abaisse-langue.

2- Faire tirer (sortir) et rentrer la langue lentement d'abord puis de plus en plus vite. La langue doit reposer plate et basse, l'extrémité en contact avec les dents de la mâchoire inférieure avant de recommencer.

3- Tirer la langue et la remonter près du nez.
Tirer la langue et l'abaisser vers le menton.

4- Faire aller la langue d'une commissure (coin des lèvres) à l'autre, lentement, et de plus en plus vite.

5- Lèvres serrées, faire passer la langue entre les dents et les lèvres.

6- Ouvrir la bouche et faire suivre le pourtour des lèvres avec la langue.

7- La pointe de la langue fermement appuyée contre les dents de la mâchoire inférieure, projetez la langue en dehors., de façon à l'enrouler complètement et ramenez-là plate et basse, lentement d'abord, brusquement ensuite.

8- Faire glisser la pointe de la langue de l'arrière des dents supérieures jusqu'au fond du palais, et revenir toujours en appuyant sur le palais.

9- La langue aussi plate que possible, relevez la pointe lentement dans une position perpendiculaire au palais, puis ramenez lentement jusqu'à la position première.

10- La langue appuie contre les dents de la mâchoire inférieure, elle se dirige vers la droite en glissant sur les dents, revenir et continuer vers la gauche.

11- Répéter le même exercice qu'en 10, mais en appuyant sur les dents de la mâchoire supérieure.

12- Tenir une cuillère fermement devant la bouche et pousser avec la langue sans bouger la cuillère.

Le souffle:

Exercices visant à raffermir le contrôle de l'émission du souffle, de sa durée et son placement dans l'axe de la bouche.

1- Montrer à éteindre une allumette, une chandelle, la flamme d'un briquet.

2- Souffler légèrement sur la flamme d'une chandelle pour la faire osciller, longuement, sans éteindre.

3- Souffler des bulles de savon.

4- Attacher une plume à une ficelle que vous tiendrez puis montrer à l'enfant à souffler d'un côté, de l'autre.

5- Souffler sur une balle de ping-pong avec une paille.

6- Souffler dans une paille dont l'extrémité trempe dans un contenant d'eau.

7- Souffler des bateaux de papier posés sur l'eau.

8- Placer de chaque côté de la table, vous vous envoyez une balle de ping-pong en soufflant dessus.

9- Faire souffler dans des instruments à vents: sifflet, harmonica, flûte, trompette etc...

10- Boire dans un verre avec une paille courte, ensuite plus longue.

11- Comme en 10, mais des liquides plus épais.

12- Placer quelques minuscules morceaux de papier dans une boîte, les aspirer avec une paille, les déposer dans une autre boîte.

13- Placer quelques haricots secs (beans) dans une assiette, aspirer avec une paille et aller déposer dans une autre assiette.

14- Dans un verre aspirez assez d'eau pour remplir une paille, boucher l'ouverture avec la langue pour retenir l'eau, la verser dans un autre verre.

15- Dans un verre aspirez assez de jus pour remplir une paille, boucher l'ouverture de la paille avec la langue quelques instants, aspirer pour boire le contenu. (exercice difficile)

16- Placer quelques gouttes d'eau colorées dans une assiette ou sur une feuille de papier blanc, souffler sur l'eau avec une paille, l'enfant réalisera un dessin.

Voici une petite histoire qui vous aidera à démarrer, invitez votre enfant à vous imiter:

Mme La Langue vit à l'intérieur de ma bouche avec ses petites amies les dents. (Montrez du doigt votre langue et vos dents en les mentionnant). Aujourd'hui, Mme La Langue veut faire une promenade. Pour commencer, elle ouvre la porte pour savoir quel temps il fait. (Vous tirez la langue toute droite). Elle vérifie s'il pleut. (Dirigez la langue vers le haut). Elle regarde s'il n'y a pas de flaques d'eau sur le sol. (Dirigez la langue vers le bas). Elle voit des flaques et rentre vite mettre ses caoutchoucs. (Entrez vite la langue et rapprochez vos lèvres). Elle chausse ses caoutchoucs et sort à nouveau. (Tirez la langue tout droit). Elle marche autour du pâté de maisons. (Décrivez un cercle complet contre les lèvres avec la langue). Elle veut traverser la rue. Elle regarde à droite pour s'assurer qu'il ne vient pas de voitures. (Tournez la langue le plus possible vers la droite). Elle regarde ensuite à gauche pour s'assurer qu'il ne vient pas de voitures. (Tournez la langue le plus possible vers la gauche). Puis elle traverse la rue en regardant à gauche et à droite pour s'assurer qu'elle avance encore en toute sûreté. (Dirigez la langue à gauche et à droite deux ou trois fois).

Cette histoire peut être racontée avec de nombreuses variantes; vous pouvez la rallonger ou la raccourcir, compte tenu de l'attention de l'en-

fant. (Si l'attention de l'enfant est assez soutenue, vous pouvez répéter les mouvements de Mme La Langue en traversant la rue pour revenir à la maison, ensuite faire aller la langue de haut en bas pour dire "au revoir" avant qu'elle entre manger à la maison).

Vous pouvez vous servir de cette histoire pour passer 2 ou 3 exercices des lèvres, de la langue, du souffle, quand l'histoire ne collera plus il vaudrait mieux changer pour ne pas lasser l'enfant.

Se rappeler que ce travail demande beaucoup de patience et une bonne dose de persévérance.

Combinaisons syllabiques sans signification (rendre amusant le plus possible).

La ... pa ... pala ... ka ... kala ... paka ...

ma ... ta ... tama ... mala ... maka ... tamaka ...

bé ... bu ... babu ... tabu ...

bou ... boubou ... bu ... bubu ...

Faire des combinaisons avec a, i, u, ou, eu, an, on.

N'employer que des combinaisons que l'enfant peut réussir.

Ne pas utiliser dans une combinaison une consonne que l'enfant n'a jamais prononcée: ex.: pas de ra ... ri ... rire ... s'il ne prononce pas les r.

Ne combiner 3 et 4 syllabes que lorsque l'enfant maîtrise parfaitement des combinaisons de deux syllabes.

Le grand livre des mots, Editions, Deux Coqs d'Or,.....

(pour ceux qui le possèdent) ou un livre abondamment illustré, ou un livre que l'enfant aime bien, lui demander de vous nommer ce qu'il voit, le laisser parler le plus possible, le reprendre gentiment et lui demander de vous imiter, ne pas insister sur les mots trop longs et trop difficiles ex.: locomotive, réfrigérateur, disque. En profiter pour ajouter un ou deux mots nouveaux.

Lire une histoire à l'occasion.

Ecouter une émission de T.V. avec lui et en discuter.

A l'occasion, enregistrer l'enfant (si possible).

Aide-mémoire (de la réunion de septembre).

a) Ecouter attentivement l'enfant quand il vous parle.

b) Le laisser terminer ses mots et ses phrases.

c) Surveiller votre élocution surtout si elle est rapide.

Références: Programme à domicile, Christiane Morrow-Lettre,
M.O.A. orthophoniste,
Le développement du langage, guide pratique, David M. Roulin,
M. A. orthophoniste,
Votre enfant apprend à parler, Jean Rondal.

Quelques notions à introduire au cours des discussions (moment opportun).

- Encourager l'obéissance plus que de punir la désobéissance.
- Renforcer les comportements positifs.
- Faire des compliments à son enfant.
- Amener l'enfant à contrôler ses actes et exprimer ses sentiments.
- Quand on punit ou récompense un enfant agir tout de suite, le temps nuance et le motif n'a plus de sens pour lui. Ex: attends que ton père arrive.
- Eviter quand on punit de le faire sous le coup de la fureur; de produire ses sentiments de honte et de culpabilité, de retirer son amour ou de menacer de blesser.
- Les punitions corporelles exploitent l'agressivité au moment où l'on veut enseigner à l'enfant à n'être pas agressif. La tape est une solution d'urgence.
- Employer à l'occasion, la communication non verbale pour interrompre, ralentir certains comportements, éviter les interventions verbales, fréquentes et inutiles. Ex: le toucher, le regard.
- Les punitions, le retrait ou l'isolement doivent être proportionnés à la faute.
- La meilleure punition reste la conséquence naturelle des actes (exception: des dangers d'accident grave, de blessures).

Le plus cher désir des parents est que l'enfant prenne ses propres décisions, mais souvent ces décisions doivent leur convenir.

Il y a bien longtemps les parents prenaient les décisions et ça devait s'exécuter comme prévu. Aujourd'hui les parents croient en la liberté et veulent que les enfants s'affirment. Les parents sont alors confrontés à l'idée qu'ils se font de leur rôle de parents, à ce qu'ils désirent pour leurs enfants, à ce qu'ils attendent d'eux. Mais comment à travers ces confrontations arriver à un mieux vivre adapté aux parents et aux enfants. Quelle sera la meilleure méthode d'éducation pour nos enfants? Devrait-on s'engager dans la voie autoritaire ou permissive? Les réponses nous ne les trouveront pas toutes faites, cataloguées, seule l'expérimentation peut donner des solutions efficaces ou inefficaces.

Il serait bon de réfléchir ensemble sur nos propres motivations, nos propres attitudes, nos propres comportements pour un mieux vivre avec mon(mes) enfant(s). Ensuite on sera en mesure de voir quel type d'enfant nous voulons tout en respectant les choix différents d'une personne à une autre, d'une famille à une autre. Si vous êtes à l'aise, convaincu de votre méthode d'éducation, que vous vous sentez heureux et vos enfants aussi, n'allez surtout pas tout chambarder. Si vous choisissez de modifier quelque chose, allez-y prudemment, vous êtes le(s) seul(s) juge(s) à pouvoir déterminer ce qui vous convient et à savoir jusqu'où vous pouvez aller dans vos modifications.

Une synthèse d'études américaines a démontré assez clairement quel type d'enfants produit telle méthode d'éducation. (Prendre note que l'usage de chacune des méthodes ne produit pas tous les comportements énoncés chez tous les enfants, cela peut être plus ou moins marqué). Chez les parents de type autoritaire (voir les définitions choisies ou notes) les résultats suivants au niveau des enfants:

- plus de conformisme et moins de curiosité, d'imagination, d'originalité.
- enfants tranquilles, bien élevés, obéissants.
- plus de dépendance, soumission.
- polis, propres, dociles, moins de troubles de comportement.
- plus égocentriques.
- plus actifs dans les limites approuvés (peu)
- plus timides, renfermés.

- on dénote une relation très étroite entre les punitions corporelles et la tendance à ne pas faire face à la réalité; ces enfants ne trouvent peu ou pas de solution à leurs problèmes.

- les parents qui menacent, reprochent, bousculent et punissent beaucoup ont des enfants craintifs qui pleurent beaucoup.

- de nombreux sentiments d'infériorité chez les enfants.

- agressivité conduisant souvent à la délinquance.

Chez les enfants de parents de type permissif, on remarque:

- plus de stabilité affective (ex: peuple Chinois - éducation jusqu'à l'âg. de 7 ans, très permissifs).

- indépendants à l'égard de leur famille.

- sociables et coopératifs avec les autres, esprit de compétition développé.

- personnalité capable de fournir un effort raisonnable, attaquer les problèmes intellectuels avec efficacité sans toutefois se buter inlassablement à l'obstacle.

- contrôle de soi plus facile.

- beaucoup plus créateurs, libres.

- plus amicaux, sentiments plus positifs à l'égard des autres.

- plus de problème avec l'alimentation.

- moins frustrés et plus de confiance en eux.

- personnalité attrayante et appréciée de l'entourage.

- saine agressivité.

Ateliers:

1. Enumérez 5 façons de punir un enfant et illustrer d'un exemple (regrouper sous le même titre, ex: interdiction de regarder une émission de télévision et privé de dessert - à privation, etc...

2. Nommez 4 façons de récompenser un enfant de 3 à 5 ans (exemple à l'appui).

3. Décrivez 3 raisons de punir un enfant (raison valable ou pas).

Encercler la ou les lettres appropriées.

1. La discipline c'est

   A. Faire en sorte que l'enfant adopte le comportement que nous désirons.
   B. Faire obéir l'enfant.
   C. Apprendre à l'enfant à se contrôler.

2. La punition à répétition crée chez l'enfant

   A. Un sentiment qu'on s'occupe bien de lui.
   B. De la haine, de l'hostilité et de l'agressivité.
   C. Une conduite plus positive.

3. On dit d'un parent qu'il est autoritaire si

   A. Il contraint l'enfant à obéir à ses ordres.
   B. Il a une attitude ferme envers l'enfant.
   C. Il exige de l'enfant un comportement qui dépasse ses capacités.

4. On dit d'un parent qu'il est permissif si

   A. Il laisse faire à l'enfant tout ce qu'il veut.
   B. Il est ferme avec l'enfant mais ne le punit jamais.
   C. Il permet à l'enfant de faire ses propres expériences et d'en assumer les conséquences.

5. La récompense est une façon pour le parent

   A. D'obtenir la soumission de l'enfant.
   B. De faire voir à l'enfant qu'on est fier de lui.
   C. D'encourager ses progrès.

LES DOUZE COMMANDEMENTS DES PARENTS

1- Ton enfant point n'humilieras

2- De menaces point n'useras

3- Ton enfant point ne corrompras

4- Les bonnes résolutions point n'extorqueras

5- Ton enfant point trop ne protégeras

6- A un enfant point trop ne parleras

7- Obéissance aveugle et immédiate point l'exigeras

8- Ton enfant point ne dorloteras ni indulgent trop ne seras

9- Vis-à-vis des règles et lois, cohèrent tu te montreras

10- Des règles inadaptées à l'âge d'un enfant point ne fixeras

11- De méthodes moralisantes et culpabilisantes point n'useras

12- Si tu n'as pas l'intention de les faire appliquer, point d'ordre ne donneras.

Fitzhugh Dodson.

LA FIN DES FESSEES

Vous souvenez-vous des fessées, des punitions qui vous ont été infligées lorsque vous étiez enfant? Assaisonnées probablement du fameux dicton, "Qui aime bien châtie bien". Ouais... curieuse façon de faire sentir son amour. Une chose est certaine: toute punition contient inévitablement une part de contrainte, de violence morale ou physique que le parent, ou l'éducateur, impose à la chair et à l'esprit d'un enfant dans le but de lui apprendre à vivre. "Est-ce ainsi que les hommes vivent? Et leurs punitions au loin les suivent" aurait pu chanter Ferré!

UNE SOLUTION FACILE MAIS PAS LA MEILLEURE:

L'écrivain français Michel Tournier, ce grand amoureux des enfants, dénonce l'incohérence de notre actuel système d'éducation: "Il crée artificiellement une sorte de désert physique autour de l'enfant et ne lui laisse que la violence pour prendre contact avec le corps d'autrui. Le coup est l'ersatz[1] de la caresse.

Le cri, l'engueulade, le silence, la menace, le chantage, la privation, la gifle, la volée, figurent toujours dans l'arsenal disciplinaire de beaucoup de parents qui sont convaincus de posséder et d'utiliser les bons arguments pour "dresser" leurs petits. Cela se comprend puisqu'ils ont probablement eux-mêmes été "dressés" de cette façon. "On a souvent recours à la fessée et aux claques pour punir un enfant. Ce faisant, on utilise sa sensibilité tactile comme moyen principal de le faire souffrir et on le prive de toutes les sensations habituelles de bien-être en les remplaçant par des sensations douloureuses (stimulations punitives)", explique Lawrence Frank, un des spécialistes interrogés par Ashley Montagu, auteur de "La Peau et le toucher" paru aux éditions du Seuil, récemment. Décidément nous avons de vilaines habitudes à oublier... Le docteur Albert Plante, psychiâtre à l'hôpital Ste-Justine, me donne son point de vue là-dessus: "Les parents ne se rendent pas compte que très souvent, il y a des situations qui ne commandent même pas de punitions parce qu'elles comportent en soi des conséquences.

(1) Ersatz: produit de remplacement, de moindre qualité.

UNE SOLUTION FACILE MAIS PAS LA MEILLEURE: (suite)

Récemment, j'ai été le témoin d'un incident pénible: dans un centre commercial, un enfant d'environ 4 ans échappe à son père et tente d'entrer dans un magasin par la porte de sortie. Résultat: il reçoit la porte en pleine figure. Le père arrive par derrière et lui flanque une raclée tout en l'engueulant. Je comprends la panique du père, son énervement, sa peine en constatant que son petit gars s'était blessé par étourderie, mais je ne pense pas que c'était le temps de lui donner des coups en plus! Dans beaucoup de situations, l'enfant subit la conséquence de ses actes: il monte sur une table, tombe et se fait mal. Il bardasse un jouet et le brise. Dans un élan de colère il lance son verre préféré par terre et cling ... plus de verre. Dans de telles situations, ce qu'il faut faire, c'est laisser l'enfant se calmer puis essayer de tirer une leçon pratique de l'incident provoqué par sa colère, sa désobéissance ou son étourderie. A long terme, l'enfant prend conscience qu'il se punit lui-même et que ses parents n'y sont pour rien!

Il y a bien sûr d'autres situations où colère, désobéissance, étourderie ne sont pas automatiquement punis. Elles peuvent nécessiter une intervention parentale. Mais encore faut-il que cette intervention soit significative, en rapport avec l'acte exécuté et libre de tout relent de colère: "Quand un parent est en colère, commente le docteur Plante, ce n'est pas le temps de donner une punition, encore moins de frapper. C'est le temps d'avertir l'enfant qu'on est très fâché, tellement qu'on a peur de donner une punition qui n'a pas d'allure, qu'on aimerait le revoir dans cinq minutes, et que d'ici là on va se calmer et réfléchir sur la situation... Qu'on voudrait que lui aussi songe à ce qu'il mérite. Au bout de cinq minutes, il y a lieu d'espérer que le parent est calmé. De son côté, l'enfant a eu le temps de penser. Et là, le parent peut avoir des surprises: il y a des enfants qui veulent s'infliger des punitions exagérées et il faut les convaincre d'être plus indulgents. Encore une fois, l'avantage d'un tel comportement c'est que le parent n'est pas le gros méchant de l'histoire!

OEIL POUR OEIL:

La tentation de la gifle, de la claque, sur la fesse est fréquente. Dans certains foyers, l'une n'attend pas l'autre. Le parent excédé frappe par automatisme, pour se soulager, et au lieu de provoquer une réflexion salutaire chez l'enfant, il l'oblige pratiquement à continuer à se mal conduire. Inconsciemment ou non, l'enfant provoque le parent et lui rend la monnaie de sa pièce: cri pour cri, tape pour tape, bêtise pour bêtise...

OEIL POUR OEIL... (suite)

Selon le docteur Plante, il y a moyen de contrôler un enfant sans utiliser ces arguments dont l'efficacité de toute manière, décroît avec l'usage.

"Un enfant joue avec ses copains ou ses cousins. La bataille prend personnellement, j'ai tendance à intervenir le moins possible dans les bagarres d'enfants, mais il y a des fois où il faut s'en mêler. Dans une telle situation, la seule attitude à adopter c'est d'isoler l'enfant fautif, mais pas n'importe où: pas dans sa chambre où sous l'effet de la colère il peut tout casser, ni dans la salle de bains où malicieusement il peut faire déborder la baignoire, pisser par terre, ou déclencher sans arrêt la chasse d'eau. Il faut le garder à vue, en lui demandant de bien vouloir se tenir tranquille... Quelques minutes d'isolement vont obliger l'enfant à réfléchir sur sa conduite. Il faut bien sûr faire attention au facteur temps. On ne fait pas asseoir un enfant de six ans sur une chaise pendant une heure! Il faut que le temps de réflexion imposé soit en rapport avec sa capacité d'absorption et son âge. Il faut enfin reparler de l'incident: le soir même ou mieux le lendemain. Que l'enfant se rende bien compte que l'affaire est classée, qu'on n'est pas fâché, qu'on l'aime toujours. C'est une excellente façon de garder sa confiance et de faire en sorte qu'il demeure confiant en lui aussi.

RESPECTER L'ESSENTIEL:

J'ai parfois l'impression, me dit le docteur Plante, que certains parents en imposant une punition, se punissent plus que leur enfant. Il ne faut pas tomber dans le masochisme et se punir soi-même! On peut priver un enfant de choses plaisantes ou superflues, mais surtout pas de l'essentiel: ses repas, dessert compris (on peut cependant refuser une deuxième portion); ses jouets (à moins qu'ils ne soient à l'origine d'un problème grave, par exemple, si l'enfant a eu une conduite imprudente à bicyclette); ses périodes de jeu au grand air (c'est une question d'hygiène tout court, mais il pourrait être privé de la présence de ses copains).

RESPECTER L'ESSENTIEL: (suite)

Ce qui est le plus grave, c'est la punition corporelle que trop de parents utilisent encore. Depuis le 1er juillet dernier, il est illégal pour les parents suédois d'administrer une fessée à leurs enfants. La loi, votée par le Parlement, est claire: "Tout acte qui dans le but de punir entraîne pour l'enfant une blessure physique ou de la peine est interdit. Il est également interdit d'enfermer un enfant à double tour, de le mettre à la porte de la maison, de le menacer, de le ridiculiser et de l'humilier. "La position du docteur Plante là-dessus est tout aussi radicale: "Un parent n'a jamais raison de frapper un enfant". Je dis bien frapper, ce qui est différent de contrôler, retenir, limiter un enfant dans ses gestes en cas de crise, de désorganisation ou d'agressivité. Des parents vont dire: "Mais mon enfant n'écoute que si je le frappe!" Je crois qu'il s'agit là de cas où les parents ont appris à leurs enfants qu'ils ne sont sérieux dans leurs demandes que lorsqu'ils se mettent en colère et frappent. Cet apprentissage est réciproque d'ailleurs: c'est comme si de leur côté les enfants avaient appris à leurs parents qu'ils n'écouteront que si on les frappe. C'est un échec de la discipline, et il ne faut pas attendre d'en arriver là, de se sentir dépassé par la situation et incapable de s'en sortir tout seul, avant de parler de son problème avec d'autres parents ou toute autre personne compétente. Ce qui est condamnable, donc, c'est l'utilisation régulière de la punition corporelle, du cri pour contrôler un enfant, pour le faire obéir, pour obtenir de lui certains comportements et en éliminer d'autres. Il s'agit là de moyens inférieurs et négatifs par rapport à la parole, à l'exemple et au dialogue. La petite tape sur la fesse ou sur les doigts, échappée dans un moment de fatigue ou d'impatience, n'est évidemment pas condamnable... surtout si après, le parent s'excuse systématiquement auprès de l'enfant.

Ce qui est tout aussi grave et malsain que cris et punitions corporelles, c'est quand un parent fait "marcher" son enfant par la peur, le chantage: "A la prochaine incartade, tu fais ta valise et je te flanque à la porte!" "Au prochain mensonge de ta part, c'est la maison de redressement".

RESPECTER L'ESSENTIEL: (suite)

"Les premières fois, comment le docteur Plante, ce genre d'intervention donne des résultats efficaces, c'est vrai. Mais arrive vite le moment où l'enfant finit par constater que le parent le fait chanter: dès lors, la crédibilité parentale dégringole".

Les attitudes et les jugements méprisants de certains parents démolissent un enfant à petits feux. A force de se faire dire qu'il est un menteur, un paresseux, un écervelé, un vicieux, l'enfant finit par le croire et par agir en fonction de ce qu'on dit de lui. Dans le cadre de l'émission française LES DOSSIERS DE L'ECRAN consacrée aux enfants, une petite fille de 12 ans, Véronique, est interrogée en compagnie de ses parents. A chaque question posée par les animateurs à Véronique, la mère répond et se complaît à décrire le caractère extrêmement ombrageux et difficile de sa fille: "Il faut constamment la punir pour qu'elle se conduise correctement; elle est pour ainsi dire toujours en pénitence. Non! ce n'est pas une enfant facile, croyez-moi!" (Travaillant tard le soir, la mère de Véronique communiquait avec sa fille uniquement à l'aide de billets, lui signifiant quoi faire quoi ne pas faire, quoi manger, etc. La tendresse, hélas, n'était jamais à l'ordre du jour).

A la fin de l'entrevue, Véronique qui a tout encaissé assise bien droite sur sa chaise lance d'une voix rauque de trop d'émotions contenues: "Quand je serai grande, je me vengerai!".

Elle le fera probablement, afin de combler le vide laissé en elle par un manque criant de communication et d'amour... et surtout pour donner à sa mère entière satisfaction!

ON PEUT DONNER UNE FESSEE A UN ENFANT

Je tiens à préciser clairement qu'il y a une "bonne" et une "mauvaise" façon d'administrer une fessée. J'appelle "mauvaise" le fait de battre un enfant de façon cruelle et sadique, qui inspire à l'enfant la haine et le désir profond de se venger. C'est la correction administrée à l'aide d'une lanière ou d'une badine ou de toute autre "arme" d'adulte. Par "mauvais", j'entends aussi la gifle humiliante.

La "bonne" façon de "corriger" un enfant se passe d'accessoires. La main paternelle ou maternelle, frappant deux ou trois fois le derrière de l'enfant, suffit. La fessée bien administrée est une chose positive. Elle assainit l'atmosphère, et se révèle de beaucoup préférable aux sermons moralisateurs et culpabilisants.

Vous avez peut-être entendu répéter le vieux conseil: "Ne frappez jamais un enfant si vous êtes en colère". Je pense que psychologiquement c'est un très mauvais conseil, et je propose, à l'opposé: "Ne frappez un enfant que si vous êtes en colère". Un enfant comprend très bien que vous le frappiez quand vous êtes en colère. Il sait que vous êtes furieux contre lui et il sait aussi pourquoi. Ce qu'un enfant ne comprend pas, c'est s'il désobéit à sa mère à dix heures du matin, qu'elle lui dise: "Très bien mon garçon, ton père réglera cela ce soir en rentrant". Et quand le père rentre à la maison, on le charge d'administrer une fessée qui, pense-t-on, "donnera une bonne leçon à l'enfant". Or c'est ce genre de correction donnée de sang-froid qu'un enfant ne peut ni comprendre ni pardonner.

Ce que je recommande est la fessée de type "Pan! Aie!". Votre "Pan" suivi immédiatement du "Aie" de votre enfant. Ne le fessez que quand vous êtes furieux contre lui et que vous avez envie de régler la question sur-le-champ. De nos jours, trop de mamans semblent avoir peur de fesser leurs enfants. Elles parlent et crient beaucoup, elles essaient de négocier avec l'enfant. C'est une faute énorme parce que cela ruine leur autorité en tant que parent.

Ce qu'il faut faire, c'est dire à l'enfant une fois ou peut-être deux fois ce que vous voulez qu'il fasse ou cesse de faire. Alors, s'il refuse d'obéir et que vous êtes irritée, corrigez-le aussitôt.

Après la fessée, vous vous sentirez peut-être contrariée et coupable parce que vous avez perdu votre sang-froid.

Courage, Madame, tout n'est pas perdu!

Vous pourrez toujours dire à l'enfant, en trouvant les mots appropriés: "Tu vois, maman a fait une bêtise. Je me suis mise en colère et cela m'ennuie beaucoup". Et repartez du bon pied sans vous empêtrer dans la culpabilité, la frustration et la contrariété.

Attendez de vous remettre de l'incident. Cela peut demander cinq minutes ou cinq heures. Mais si vous voyez que vous avez eu tort, il est important que votre enfant le sache. Surtout, ne lui faites pas croire que vous l'avez corrigé uniquement pour son bien. Car c'est tellement faux qu'il s'en rendra bien compte.

Le but principal de la fessée, quoi qu'en disent beaucoup de parents, est de soulager les parents. Et nous en avons tous besoin de temps en temps quand nos enfants nous "tapent sur les nerfs".

Si nous étions des parents modèles, nous serions tous tellement maîtres de nous que nous n'aurions jamais à donner de fessées sauf dans des situations exceptionnelles (par exemple lorsqu'un enfant se sauve dans la rue). Or, nous ne sommes pas parfaits à cent pour cent. Nous ne sommes pas capables de rester toujours calmes et sereins en imposant notre discipline. Tout serait merveilleux si nous le pouvions. Mais la nature ne semble pas en avoir décidé ainsi. Nous sommes excédés quand nos enfants font des bêtises, nous perdons notre sans-froid et nous les frappons. Mais il n'y a pas là de quoi se sentir coupable! Nous sommes soulagés et eux aussi, l'atmosphère est purifiée. Les parents comme les enfants peuvent repartir du bon pied. Vous avez extirpé de vos relations la colère et les mauvais sentiments, et tout "marche à nouveau" entre vous et votre enfant. Vous pouvez alors assumer normalement l'autorité maternelle ou paternelle.

Certains de nos lecteurs pourront trouver gênante cette idée que la fessée serve surtout à soulager les parents. Peut-être vivez-vous encore dans l'illusion que le but de la fessée est uniquement d'exercer sur l'enfant une influence bénéfique. Si c'est votre cas, je vous renvoie à un des dessins humoristiques que je préfère et qui montre un père en train de battre son gamin en lui disant: "Ca t'apprendra à battre les gens!" (Certes!).

Néanmoins, nous autres parents sommes des êtres humains, c'est pourquoi je dis: "soulagez-vous en donnant une fessée" si c'est nécessaire. Mais j'espère que si vous suivez les conseils donnés dans ce chapitre, vous en serez beaucoup moins souvent réduits à le faire.

Si vous êtes tout à fait honnête vis-à-vis de vous-même, vous admettrez que parfois vous vous emportez un peu vite, et vous vous rendrez compte ensuite que vous n'auriez pas dû vous montrer si violente. Il se trouve que vous étiez ce jour-là en colère contre votre voisin ou votre mari, ou simplement moins bien disposée pour une raison quelconque et que vous avez passé vos nerfs sur votre enfant.

. Que faire dans ce cas? Bien sûr, vous pouvez toujours jouer le personnage infaillible et vertueux et dire que votre enfant méritait ce qu'il a reçu. Ou bien vous pouvez aussi avoir le courage de lui dire par exemple: "Tu sais, Jean, maman s'est mise en colère et t'a grondé très fort. Mais je m'aperçois maintenant que tu n'avais pas fait grand-chose de mal. J'étais déjà très irritée aujourd'hui mais ça n'était pas à cause de toi. Alors il faut m'excuser".

Votre enfant sentira monter en lui une chaude sollicitude pour vous, en vous voyant admettre que vous êtes humaine et pas infaillible. Et le résultat sera merveilleux pour son concept de soi et le vôtre!

5 ième rencontre

MATERNELLE-MAISON

Rencontre avec les parents.
Salle des commissaires, 19.30 heures, 31 mars 1981.
Durée: 1.30 heures

THEME: La télévision et les activités à la maison.

OBJECTIFS:

Faire prendre conscience aux parents des méfaits de l'écoute abusive de la télévision.

Amener les parents à faire une sélection des programmes à visionner par les enfants.

Eveiller les parents à la nécessité de faire participer l'enfant à quelques activités journalières des parents.

Susciter chez les parents un intérêt pour la participation active aux activités de leurs enfants, incluant la télévision.

DEROULEMENT:

a) Lecture d'extraits de recherches sur l'écoute de la télévision.
Résultats de sondages.
Notes personnelles. 20 minutes

b) Atelier 45 minutes voir page

c) Plénière: Prendre 5 à 8 minutes de réflexion, faire un survol des activités énumérées et se demander si elles font appel aux cinq sens, à l'action, à l'expérimentation, à l'attention, à la mémoire, à la créativité, à la socialisation, en un mot, favorisent-elles le développement global de votre (vos) enfant(s).

DEROULEMENT: (suite)

d) Petit test à faire chez-soi.

e) Démonstration: technique pour faire de la gouache. voir page.

f) Evaluation.

g) Suggestions des parents pour la prochaine réunion.
   a)
   b)
   c)

h) Echanges libres.

Voici quelques textes extraits de recherches faites par des chercheurs en communication sur les méfaits de l'écoute abusive de la télévision.

L'abus du petit écran finit par introduire des handicapés de la parole et de la lecture. Alors que la lecture oblige l'enfant à se créer un monde, à imaginer ses héros, la télévision impose son univers et ne libère ni l'imagination, ni l'agressivité. C'est l'activité ludique (le jeu) qui libère ou canalise l'agressivité tandis que la passivité devant la télévision livre à la mosaïque des émissions juxtaposées ou s'intercalent les flashes publicitaires les plus discordants. (Robert Toupin).

Depuis dix ans des résultats d'expérience et d'enquête démontrent que cette écoute de la télévision affecte le développement de l'activité cérébrale de l'enfant. Ainsi on a observé que l'hémisphère gauche de son cerveau (siège de la parole et du raisonnement logique) se révèle insuffisamment développé.

Des éducateurs mentionnent que les enfants paraissent avoir de la difficulté à se concentrer, à fixer leur attention.

L'enfant habitué au rythme rapide et continu d'arrosage d'informations ressent de l'ennui devant un discours non-spectaculaire; il ressent le même ennui a consacrer quelques heures pour lire et étudier un texte écrit. (Serge Proulx).

L'enfant de la télévision parle moins bien. C'est le dialogue avec l'entourage, la famille qui structure le langage, pas la réception passive d'un programme si "culturel soit-il".

La fascination que la télévision exerce sur les enfants réussit à mettre fin à la parole parentale, aux rythmes familiaux et à la vie familiale. La télévision donne aux parents le moyen de museler leurs enfants! C'est sérieux! (Marie Winn, "La drogue que l'on branche").

Le temps passé devant la télévision est irrécupérable par les individus et finit par créer des blocages: sur le plan de la verbalisation, de la création, de l'activité ludique (le jeu) et de la socialisation. Situation aliénante. (Robert Toupin)

SONDAGES:

Les jeunes français ne passent pas encore autant d'heures à la T.V. que les jeunes américains, mais ils enregistrent déjà les premiers signes de l'"overdose" (Gérard Petitjean).

Pour les enfants de 2 à 6 ans: pas de chiffres publiés. Les 8 à 14 ans regardent l'écran deux heures par jour; plus en hiver et moins en été.

Chez les enfants français la télévision vient au 4e rang comme loisir après le sport, le cinéma, les sorties.

Aux Etats-Unis, les enfants de 2 à 6 ans écoutent la télévision 34 heures en moyenne par semaine, presque la moitié du temps d'éveil.

On a demandé à 500 enfants américains ce qu'ils préféraient: la télévision ou lire un livre, ... pas un seul a choisi le livre.

Un petit québécois gobe en moyenne 23 heures de télévision par semaine; soit 3.1 heures par jour et 3.9 heures les jours de congé. A 11 ans, un enfant aura visionné 11,000 heures d'écran cathodique.

Les enfants de moins de 6 ans sont exposés au bruit de fond de la télévision et à l'écoute, 54 heures par semaine.

Une récente lecture communiquait ces données: à la fin des études secondaires, l'étudiant a donné 11,000 heures de présence en classe et 15,000 heures d'écoute de la télévision.

J'ai demandé aux petits de maternelle-maison (4 ans) de me nommer les programmes qu'ils écoutaient ou connaissaient et ensuite de donner ceux destinés aux parents. (La séance n'a pas été longue. Ce n'est pas intéressant pour des 4 ans de faire des énumérations, je n'ai pas moussé l'activité pour en obtenir davantage).

Voici les résultats:

14 émissions pour les enfants + 0 pour les parents = 14
21 émissions pour les enfants + 5 pour les parents:= 26
13 émissions pour les enfants + 1 pour les parents = 14
22 émissions pour les enfants + 4 pour les parents = 26
13 émissions pour les enfants + 1 pour les parents = 14
29 émissions pour les enfants + 7 pour les parents = 36

A noter que pour "écoute de film" j'ai inscrit 1.
Pour "écoute de nouvelles" j'ai inscrit 1.
(Ceci peut se produire plusieurs fois par semaine).

NOTES PERSONNELLES:

Le langage de l'enfant se structure à force d'essais et d'erreurs, d'échanges verbaux avec son entourage, surtout les parents. La télévision ne peut se charger de cette dimension de l'éducation des enfants.

La télévision brime l'imagination de l'enfant. C'est un moyen très puissant qui ne l'incite peu ou pas à agir, ce qui l'empêche de faire ses propres expériences.

L'enfant apprend par ses cinq sens: la vue, l'ouie, l'odorat, le goût, le toucher. La télévision fait appel à quels sens! et dans quelle mesure développe-t-elle ces deux sens! Comment développer le goût, l'odorat, le toucher? Comment développer l'autonomie, la socialisation, la créativité? L'enfant avec le langage, avec ses cinq sens, acquiert dans l'action et l'expérimentation. La meilleure télévision du monde est impuissante dans cette forme de réalisation.

J'ai fait une liste d'activités qui se passent dans nos maisons, quotidiennement ou occasionnellement. Vous en prenez connaissance, indiquer si elles sont propres aux enfants et/ou aux parents et donner une ou des raisons de les exploiter.

Vous regroupez (3 ou 4 personnes) et en discuter.
Vous pourrez apporter les feuilles à la maison.

Voici une liste d'activités auxquelles parents et/ou enfants peuvent participer et pourquoi? (Donner une raison qui justifie l'exploitation et/ou la participation)

	Parents et/ou enfants	Pourquoi
- Exploiter les jouets de l'enfant		
- Ecouter la T.V.		
- Chanter: chansons et comptines		
- Inventer jeux et histoires		
- Raconter des histoires		
- Lire des images		
- Animer des marionnettes		
- Compter		
- Faire des casse-tête		
- Dessiner et peinturer		
- Exploiter la revue Passe-Partout		
- Jouer aux cartes		
- Coller découper		
- Danser		
- Ecouter de la musique		
- Se bercer		
- S'habiller		
- Lacer et nouer ses souliers		
- Sauter, pirouetter		
- Jouer de la balle		
- Jouer dehors		
- Aller à la piscine		
- Aller à la plage, en forêt		
- Aller glisser		
- Pratiquer un sport: ski, patins, raquettes, bicyclette		

	Parents et/ou enfants	Pourquoi
- Faire des commissions		
- Mettre la table		
- Faire son lit		
- Laver la vaisselle		
- Arroser les plantes		
- Epousseter		
- Répondre au téléphone		
- Téléphoner		
- Sortir les jouets		
- Ramasser les jouets, ses vêtements		
- Faire de l'ordre dans ses tiroirs		
- Nettoyer la cour		
- Pelleter		
- Faire les courses		
- Ranger l'épicerie		
- Demêler le linge		
- Faire des rôties		
- Tartiner son pain		
- Peler, couper fruits et légumes		
- Verser lait et jus		
- Préparer une fête		
- Recevoir des visiteurs		
- Visiter parents et amis		
- Préparer son mets préféré		
- Laver ses mains		
- Brosser ses dents		
- Utiliser la pâte à dents		
- Préparer son bain		
- Se coucher à l'heure		

Quelques attitudes et habitudes à développer ou renforcer

	Parents et/ou enfants	Pourquoi
- Se débrouiller seul		
- Acquérir des habitudes de politesse		
- Prêter ses jouets		
- Etre gentil avec ses copains		
- Ne pas se servir sans permission des objets personnels des membres de la famille		
- Ne pas absorber de médicaments sans permission		
- Apprendre à céder sa place: pas toujours être le premier		
- Savoir attendre, patienter		
- Savoir s'affirmer		

A FAIRE CHEZ-SOI

1. Quels programmes de télévision mon enfant suit-il assidûment?

Enumération:	Temps d'écoute
_____	_____
_____	_____
_____	_____

2. Quels programmes je visionne avec lui?

_____

_____

_____

3. Pendant combien de temps la télévision est-elle ouverte dans une journée avec téléspectateurs?

4. Pendant combien de temps la télévision est-elle ouverte dans une journée sans téléspectateur?

TECHNIQUE POUR LA PEINTURE:

Trois (3) couleurs de gouache (jaune, bleu, rouge) suffisent. Un seul pinceau, une feuille assez grande. Un chiffon (guenille) pour essuyer le pinceau. Un contenant pour l'eau. (contenant qui ne se renverse pas facilement)

Tremper le pinceau dans la gouache. Ex: le jaune, dessiner. Au changement de couleur laver le pinceau dans le contenant d'eau placé sur un bon gros chiffon et l'essuyer sur celui-ci. Si par accident l'enfant renverse l'eau, le chiffon absorbera l'eau. L'enfant peut très bien changer l'eau au besoin.

6 ième rencontre Sept-Iles, le 11 mai 1981.

Monsieur et Madame,

Vous êtes attendus à une rencontre de parents:

Jour: mardi, le 19 mai 1981.

Heure: 19.30 heures

Endroit: Salle des commissaires, 136 rue Papineau.

SUJETS:

A) L'enfant, ses dents, sa santé.

Invité: Dr. Larue, médecin hygiéniste responsable du programme en santé dentaire pour le D.S.C. de la Côte-Nord.

B) Diaporama: L'alimentation de votre enfant, ça porte fruit.

Invité: Madame Diane Vézina, technicienne en alimentation.

NOTE: Si vous avez des amis(es), parents d'enfants d'âge préscolaire, qui sont intéressés par ces sujets, vous pouvez les inviter. Ils sont bienvenus.

Merci de votre attention, je vous attends tous.

MBL/mml

Monique B. Leblanc,
Responsable du projet
maternelle-maison.

L'ALIMENTATION DE L'ENFANT D'AGE PRESCOLAIRE

(réf: Comment nourrir son enfant?)

Toute mère qui aime son enfant veut le nourrir le mieux possible. Elle désire connaître des trucs infaillibles capables de satisfaire les appétits les plus capricieux et de comprendre les motifs qui poussent son enfant à trop manger ou, au contraire, à manger trop peu. On ne peut pas séparer l'alimentation du développement général de l'enfant; celle-ci joue un rôle de premier plan dans la survie, la croissance et l'épanouissement de l'enfant. L'organisme de l'enfant bien nourri est fort et sain; il a en réserve des substances défensives contre les maladies et l'infection. L'enfant mal nourrit grandit mais... n'atteint pas son potentiel de croissance et risque d'avoir une mauvaise ossature, de mauvaises dents, une peau ravagée et d'être souvent malade.

Les marchés débordent de bons aliments et nos enfants n'en mangent pas! Ils grignotent plus entre les repas qu'ils ne mangent aux repas... et que grignotent-ils? Croustilles, chocolat, bonbons, boissons gazeuses... Est-ce moins coûteux qu'une pomme ou une banane? Il y a lieu de s'inquiéter sur la nature de l'alimentation de nos enfants.

Une enquête a été effectuée récemment afin de connaître la variété d'aliments consommés par des enfants d'âge préscolaire au Québec. Sur une possibilité de 18 légumes, les enfants n'en mangent que 3; sur 11 légumes crus, les enfants n'en mangent que 3. Sur 17 fruits disponibles, 4 sont mangés régulièrement.

Par contre, sur une possibilité de 16 sucreries, 14 sont mangées régulièrement par la majorité des enfants. Selon l'auteur de cette enquête, il conclut ceci: "Dans les conditions québécoises on trouve rarement des individus "mal nourris"! On signale que la population est influencée par les mass média et se nourrit d'une façon inadéquate. De plus, la diversité des choix est très restreinte. Nous ne pensons pas que ce fait doit nécessairement être associé aux facteurs économiques, mais plutôt à un manque d'information auprès de la mère... Les enfants, une fois habitués à ce type d'alimentation, ont une probabilité plus élevée de devenir obèses et de garder leur embonpoint et leurs mauvaises habitudes toute leur vie..."

Les bonnes habitudes alimentaires ne s'acquierrent pas chez le voisin, mais dans la famille, 3 fois par jour, 365 jours par année, l'exemple des parents est un des facteurs les plus importants.

L'ENFANT FACE AUX ALIMENTS

L'enfant veut manger quand il a faim; les aliments sont pour lui un réconfort, une satisfaction physique et émotive. L'enfant ne vient pas au monde avec des habitudes alimentaires, mais celles-ci se forment lentement au cours des "premières années de vie". C'est en partie à travers les aliments que l'enfant prend contact avec le monde extérieur, lequel devient de plus en plus présent dans sa vie. Vers l'âge de un an, l'enfant exprime clairement ses préférences et réagit devant la texture, la température, la saveur et la couleur des aliments, la grosseur des portions et l'atmosphère du repas. S'il refuse un aliment, c'est que l'un de ces aspects fait défaut!

SES GOUTS:

Malgré le fait qu'il n'y ait pas deux enfants qui réagissent exactement de la même façon, on retrouve certains points communs chez le préscolaire.

LA TEXTURE:

Il aime les aliments à consistance molle; il n'aime pas les aliments secs et durs. Il raffole des poudings plus liquides que d'habitude, des céréales cuites moins consistantes; il préfère la pomme de terre en purée à celle cuite au four, le boeuf haché aux côtelettes, le pain frais au pain sec. Cette préférence s'explique en partie par le fait que l'enfant de cet âge n'a pas beaucoup de salive, laquelle agit habituellement comme lubrifiant.

LA TEMPERATURE:

Il aime les aliments "tièdes"; la soupe refroidie, la crème glacée ramollie... le lait à la température de la pièce, etc...

LA SAVEUR:

Il aime les saveurs douces; il réagit aux moindres nuances de saveur... lait à peine sur, légumes qui ont collé. Les aliments très épicés et assaisonnés ne sont guère populaires, sauf si le contexte culturel favorise ce genre de mêts: le petit italien apprécie l'ail et les oignons avant le petit canadien français.

LA COULEUR:

Il aime les couleurs et les contrastes de couleur. Une assiette "gaie" (poulet, carottes et brocoli) provoque une réaction positive, tandis qu'une assiette "triste" (poisson, purée de pomme de terre et fèves jaunes.) n'éveille pas son appétit, elle risque au contraire de l'éteindre! L'enfant (encore plus que l'adulte) mange d'abord avec ses yeux; que ce soit dans l'assiette ou sur la table, les couleurs le fascinent: napperon rouge, serviette rayée, bouquet de persil sur la pomme de terre, rondelle de piment vert sur les tomates, salade de cantaloupe et de raisins verts, autant de façons d'ajouter de la couleur et de satisfaire les yeux des petits.

LA GROSSEUR DES PORTIONS:

L'enfant réagit mieux devant une assiette garnie, de portions "miniatures"; celle qui déborde le découragé avant de commencer. Mieux vaut lui laisser le plaisir de revenir une seconde fois que l'obliger à remettre une assiette à moitié pleine. Les aliments préparés en petites bouchées sont plus attirants et plus faciles à manipuler. Il faut permettre à l'enfant d'être maître de la situation...

L'ATMOSPHERE DU REPAS:

Une atmosphère calme et détendue aide l'enfant à bien manger. On doit éviter les bruits "encombrants" à l'heure des repas: laveuse, sécheuse, ventilateur, radio à pleine force, télévision, etc... L'enfant ne peut pas diviser son attention comme l'adulte; il ne peut faire qu'une chose à la fois; lorsqu'il entend des bruits ou des conversations trop agitées, il oublie de manger. Au contraire, un climat favorable stimule l'acceptation d'un nouvel aliment.

De plus, l'enfant aime voir ce qu'il mange; il inspecte ses aliments. Il peut décomposer un sandwich ou un plat cuisiné afin d'en découvrir la composition. Il résiste aux mélanges, c'est la période des aliments "simples" faciles à voir, à manipuler et à manger.

Plus l'enfant est jeune, plus il est prêt à essayer des aliments nouveaux comme le démontrent les résultats d'une enquête effectuée aux Etats-Unis: 77% des enfants entre 1 et 2 ans acceptent d'essayer des aliments nouveaux: ce pourcentage baisse à 10% chez les 2 à 4 ans, et 77%, chez les 4 ans et plus. L'enfant familiarisé avec une variété d'aliments durant sa tendre enfance aura d'autant plus de plaisir à manger des aliments diversifiés tout au long de sa vie.

CONSEILS POUR STIMULER L'APPETIT

Pour intéresser l'enfant à de bons aliments, il faut user d'imagination et de ruse... Baptiser les aliments de noms amusants: salade de Jeannot Lapin, "croque-souris", "soufflé mystère", "surprise rose".

Rendre les aliments très attrayants: sandwich en forme d'animaux, salade de fruits en bonshommes, quartier de melon en petit navire, nid de légumes: contraste de couleurs, de texture...

Soigner l'atmosphère des repas: comme je l'ai déjà mentionné précédemment, l'ambiance qui règne autour de la table à l'heure des repas peut stimuler l'appétit ou le faire disparaître!

Changer de décor à l'occasion; un pique-nique dans le bois ou au bord de la mer, sur le balcon ou dans le jardin peut redonner le goût de manger; inviter un petit ami; la compagnie stimule l'appétit.

Mais il ne faut pas oublier que le comportement alimentaire du préscolaire, ses variations d'appétit, ses caprices dénotent d'un côté un ralentissement de sa croissance et de l'autre, une affirmation de sa personnalité et de son indépendance. Ce ralentissement explique la diminution de l'appétit du préscolaire: ce n'est plus le bébé de 8 mois qui avale tout avec plaisir.

Les variations de l'appétit s'expliquent également: la croissance se fait par "poussées"; soudainement, l'enfant pousse en longueur, s'arrête, puis augmente de poids et de nouveau s'arrête. Ces "poussées" se manifestent à différents moments et s'accompagnent d'une augmentation momentanée de l'appétit.

Entre les "poussées", l'appétit diminue considérablement. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, du moment que l'enfant continue de vivre avec autant d'entrain; il peut y avoir problème lorsque l'enfant souffre de fatigue et résiste moins bien aux infections.

Malgré tout cela, l'enfant a des besoins nutritifs spéciaux afin de satisfaire les exigences particulières de son organisme. La formation des muscles, des os, du sang exige une consommation suffisante d'aliments riches en protéines, en calcium, en phosphore, en vitamine D et en fer. Les vitamines A et C ont également un rôle important à jouer durant la croissance. Les vitamines du complexe B (thiamine, riboflavine et niacine) permettent à l'enfant de bien utiliser l'énergie fournie par les aliments qu'il mange. L'enfant doit donc avoir une alimentation variée pour se développer normalement.

/mml

DIANE RIOUX VEZINA,
Technicienne en alimentation.

ANNEXE IV

GRILLE D'OBSERVATION DES INTERACTIONS DE L'ENFANT

EN CAS D'INTEGRATION

ANNEXE IV

Nom de l'enfant :

SITUATIONS	OBSERVATIONS ET DATES								COMPORTEMENT DE L'ENFANT	OBSERVATIONS ET DATES								COMPORTEMENTS DES "AUTRES" ENFANTS
	oct. '80	nov. '80	déc. '80	jan. '81	fév. '81	mars '81	avril '81	mai '81		oct. '80	nov. '80	déc. '80	jan. '81	fév. '81	mars '81	avril '81	mai '81	
									1. Reste seul sans jouer									1. S'interrogent sur l'enfant
									2. S'amuse tout seul									2. Lui parlent
INTERACTIONS LORS D'ACTIVITES DE GROUPE									3. Observe les autres enfants									3. Essaient d'attirer son attention
									4. Se joint spontanément au groupe									4. Joue avec lui
									5. Parle aux autres enfants									5. Refusent de participer si l'enfant en difficultés se trouve dans le groupe
									6. Essaie d'attirer l'attention									6. L'invitent
									7. Joue avec un autre enfant									7. Veulent l'empêcher de participer
									8. Dérange les autres enfants									8. Sont perturbés par sa présence
									9. Participe seulement s'il est obligé									9. L'aident dans son travail
									10. Refuse de participer									10. Participent normalement
									11. Se retire pendant l'activité									
									12. Démontre une très faible endurance									
									13. Se montre tout à fait incapable de participer									
									14. Participe activement									
									15. Apporte un élément créateur									
									16. Partage avec les autres									
QUALITE DES INTERACTIONS									17. Manifeste de la bonne humeur									11. Lui manifestent de la joie
									18. Manifeste de l'agressivité									12. Lui manifestent de l'agressivité
									19. Monopolise son attention									
									20. Lui touche									
									21. Lui exprime son affection									0 : non 1 : parfois 2 : oui
									22. Manifeste de l'agressivité									
									23. Tente l'un ou l'autre									

ANNEXE V

ANNEXE V

Nom de l'enfant : _____

FICHE DE COMPORTEMENT DE L'ENFANT

	en janv.	en juin
I. COMPORTEMENT INTELLECTUEL		
L'enfant : · mémorise comptines et chansons		
· est capable d'attention		
· a le sens de l'observation		
· fait preuve d'imagination		
· apporte de la concentration aux jeux		
· a de la persévérance dans ses jeux		
· parle distinctement		
· pose des questions		
· s'intéresse aux lettres et aux chiffres		
II. COMPORTEMENT EMOTIF ET SOCIAL		
L'enfant : · a bon caractère		
· est trop sensible		
· a confiance en lui-même		
· s'affirme dans un groupe		
· participe aux jeux et aux activités de groupe		
· accepte la discipline		
· s'entend bien avec les autres enfants		
· montre des habitudes de politesse		
· partage avec les autres enfants		
· prend certaines responsabilités		
· est à l'aise avec les adultes		

N.B. : Répondre par oui ou non

Nom de l'enfant : _____

Fiche de comportement de l'enfant : (suite)

	en janv.	en juin
III. COMPORTEMENT PHYSIQUE		
L'enfant : · est habile à se vêtir		
· sait se détendre		
· est adroit avec ses mains		
· a de l'aisance à courir, sauter, grimper		
· se fatigue vite physiquement		
IV. INTERETS		
L'enfant : · s'intéresse aux jeux d'imitation (papa, maman, médecin, autos, cow-boy)		
· utilise les jeux de construction		
· s'intéresse aux jeux de carte, bingo, casse-tête		
· montre de l'intérêt pour le bricolage, dessins		
· aime le chant, la musique		
· s'intéresse aux contes et aux livres		
· aime jouer avec les animaux		

N.B. : Répondre par oui ou non.

ANNEXE VI

ANNEXE VI

GRILLE D'OBSERVATION DES ATTITUDES DES PARENTS

	PAUL	JUSTINE	SABIN	MARCEL	VICTOIRE	SYLVESTRE	MOYENNE
- se culpabilise de la situation problématique.							
- accepte le handicap de son enfant.							
- accepte le handicap des autres enfants.							
- a démissionné devant une telle épreuve.							
- a transféré ses devoirs sur les professionnels.							
- s'implique dans l'Education de son enfant.							
- croit au potentiel et à l'évolution de l'enfant.							
- est réaliste face à la situation.							
- permet à l'enfant d'exprimer ce qu'il est.							
- ordonne, reprend, présente des attitudes négatives.							
- coopère, encourage l'effort.							

Attitudes des parents face à l'enfant en difficulté

- Les nombres 1 à 6 apparaissant en tête des colonnes symbolisent les six (6) parents d'enfants en difficulté.
- Les nombres 1 à 3 apparaissant dans les colonnes symbolisent la notation des attitudes :

1 signifie "oui"
2 signifie "moyennement"
3 signifie "non"

ANNEXE VII

ANNEXE VII

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PARENTS

Date : _____

	JAMAIS	OCCASIONNELLEMENT	SOUVENT
1. Cherchez-vous à connaître les goûts de votre enfant ?			
2. Jouez-vous avec votre enfant ?			
3. Racontez-vous des histoires (sans livre) à votre enfant ?			
4. Lui lisez-vous des livres ?			
5. Vous mettez-vous à son niveau ?			
6. Apprenez-vous des choses de votre enfant ?			
7. Apprenez-vous à votre enfant à jouer seul ?			
8. Votre enfant apprend-t-il au contact des autres enfants ?			
9. Vous préoccupez-vous des intérêts de votre enfant ?			
10. Votre enfant regarde-t-il beaucoup la télévision ?			
11. L'aidez-vous à faire le choix de ses émissions ?			
12. Regarde-t-il l'Emission Passe-Partout ?			
13. Cette Emission a-t-elle favorisé le développement de son langage ?			
14. Cette Emission a-t-elle favorisé ses connaissances ?			
15. Cette Emission a-t-elle favorisé sa créativité ?			

ANNEXE VIII

ANNEXE VIII

PROJET MATERNELLE-MAISON

EVALUATION DU PROJET DESTINEE AUX PARENTS

1- Les rencontres que vous avez vécues, dans votre maison, avec votre enfant et ses pairs (les autres enfants) vous ont-elles intéressés? _____

_____

_____

2- Avez-vous participé activement aux activités lors de ces rencontres? ____

_____

_____

3- Auriez-vous pu participer davantage aux activités? _____

_____

_____

4- L'objectif du projet: "Socialisation et intégration de l'enfant dans un petit groupe" a-t-il été atteint? _____

_____

_____

5- Les rencontres vous ont-elles fourni des idées ou donner le goût d'exploiter davantage les situations journalières de la maison (sans investissements onéreux)? _____

_____

_____

6- Les rencontres vous ont-elles sensibilisés à l'importance de participer aux jeux de votre (vos) enfant(s)? _____

_____

_____

7- Les rencontres vous ont-elles amenés à valoriser la communication verbale de votre enfant? _____

_____

_____

8- Lors des rencontres, votre enfant a-t-il vécu des expériences nouvelles, intéressantes, enrichissantes? _____

_____

_____

9- Les activités proposées étaient-elles attrayantes et à la portée des enfants?

_____

_____

10- Votre enfant a-t-il pu exprimer ses désirs et ses besoins à l'intérieur du groupe? _____

_____

_____

11- Votre enfant a-t-il eu l'occasion de développer ses habiletés motrices?

_____

_____

12- Les rencontres ont-elles contribué à développer chez votre enfant son attention, sa persévérance aux jeux? _____

_____

_____

13- Les rencontres ont-elles favorisé le développement de l'autonomie chez votre enfant? (ex: s'habiller seul, prendre certaines responsabilités...)

_____

_____

14- La jardinière a-t-elle valorisé l'expression orale des enfants? _____

_____

_____

15- Etait-elle ouverte et attentive à l'expression orale des enfants? _____

_____

_____

16- Etait-elle ponctuelle et assidue aux rencontres? _____

_____

_____

17- Etait-elle patiente avec les enfants? _____

_____

_____

18- Son intérêt pour le projet a-t-il été soutenu toute l'année (disponibilité, ouverture aux besoins)? _____

_____

_____

19- A-t-elle accepté et utilisé adéquatement les possibilités de votre demeure, les situations journalières, vos projets, les jouets de vos enfants?

_____

_____

20- Avez-vous éprouvé de la difficulté à communiquer avec la jardinière? _____

_____

_____

21- Avez-vous cherché à établir une continuité entre le projet maternelle-maison et la maison (ex: peinture, découpage, collage, correction du langage, exploitation des jeux)? _____

_____

_____

22- La fréquence (2 fois par année) et le mode d'évaluation étaient-ils acceptables?

_____

_____

RECOMMANDATIONS PRECISES DANS LE BUT D'AMELIORER LE PROJET: _____

_____

_____

_____

REMARQUES PERTINENTES (ce qui vous a plu et/ou déplu): _____

_____

_____

_____